

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR: LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Mémoire de Master en Coopération Internationale et Développement local

**SUJET: L'AGRUMICULTURE ET SON RÔLE DANS LE
DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE KAFOUNTINE.**

Présenté par:

Bourama COLY

Sous la direction du:

Docteur Youssouph COLY

Composition du jury :

Prénom (s) et Nom	Grade	Qualité	Etablissement
Monsieur Eugène TAVARES	Maître de conférences	Président	UASZ
Monsieur Doudou Dièye GUEYE	Maître assistant	Examineur	UASZ
Monsieur Blaise Waly BASSE	Maître assistant	Examineur	UASZ
Monsieur Youssouph COLY	Maître assistant	Directeur	UASZ

Année universitaire 2020-2021

DEDICACES

Je dédie ce travail :

A mon père Sadibou COLY, mon premier conseiller, celui qui m'a toujours indiqué la bonne voie.

A ma défunte chère maman Khady DIATTA, arrachée à notre affection le 22 juin 2020. Elle m'a toujours soutenu et accompagné avec beaucoup d'affection. Paix à son âme.

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit d'un long processus universitaire impliquant le sacrifice de plusieurs personnes pour notre réussite. Tout le plaisir est donc pour nous de leur rendre un vibrant hommage en adressant ces remerciements.

Tout d'abord, nous exprimons notre profonde gratitude au **Dr Youssouph COLY**, pour avoir accepté de nous encadrer avec beaucoup de disponibilité, et de compréhension. Je voudrais qu'il en soit sincèrement remercié.

Nos remerciements vont également à l'endroit des personnes suivantes :

- Monsieur Thierno Abdoulaye Albert SAMBOU, ingénieur agronome pour son soutien, ses conseils pratiques et techniques.
- Les camarades Noumo MANE, Ousmane BODIAN et Joseph Antoine MARENA pour leur soutien et accompagnement.
- Tous les membres de ma famille : ma tante Oudé DIATTA, mon épouse Astou Rose Laurel MANDIAMY, ma fille ainée, Khady COLY, mes frères et sœurs : Souleymane, Youssouph, Abdou, Idrissa, Aliou, Mamadou Naby, Yacine, Fatou, Siré, Kardiatou, Ami, Mariama, Binta, Aissatou, Ousmane, feu Boubacar, Séckou.
- Mon oncle Baboucar DIATTA et son épouse Mansata SAMBOU qui ont financé mes études. Ce mémoire est l'aboutissement de leur effort.
- Monsieur Assane COLY, instituteur à l'école élémentaire de Kafountine 1 qui est mon tuteur à Kafountine.
- Mes amis et collègues : Abdoulaye Bébé BODIAN, Oumar Dominique DIATTA, Ismaila SADIO, Cheikh Sidate DIEME, Arfang Kalifa DIEME, Sadir MANGA, Ousmane Tandian DOUCOURE, Sadibou BODIAN, Mouhamet FAYE, Alassane DIEME.
- Aux équipes pédagogiques de l'école élémentaire de Tabi, du collège de Carabane et du lycée de Djinaky.
- Mes conseillers: mon professeur Señor Lamine CANDE, Mamadou Lamine GOUDIABY, Inspecteur Ibrahima COLY, Inspecteur Ansoumana BADJI, Abdoulaye SAGNA, Pape Moussa COLY.

- Mes camarades de promotion de l'université Assane SECK plus particulièrement ceux du département de LEA.
- Mes collègues camarades de promotion de la 5^{ème} Génération des élèves maitres et tous les formateurs du CRFPE de Ziguinchor.
- Tous les enseignants de l'université Assane SECK de Ziguinchor spécialement ceux du département de LEA.

SIGLES ET ACRONYMES

AJPA: Association des jeunes planteurs d'Albadar.

ANSD: Agence nationale de la statistique et de la démographie.

APAD: Association des planteurs de l'arrondissement de Diouloulou.

CCIA : Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture.

CIRAD: Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

CRFPE: Centre régional de formation des personnels de l'éducation.

CRPAZ : Coopérative régionale des planteurs et agriculteurs de Ziguinchor.

DRDR : Direction régionale du développement rural.

DPV : Direction de la protection des végétaux.

ETDS: Economie territoire et développement des services.

FLO: Fair trade Labelling Organisations.

GERCA: Groupe d'études rurales en Casamance.

ILACO: International Land Consultants.

MAC: Mission agricole chinoise.

ODD : Objectifs de développement durable

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement.

ONG: Organisation non gouvernementale.

PEIB : Plateforme économique intégrée de Bignona.

PIDAC: Projet intermédiaire de développement agricole en Casamance.

PPDC: Projet pôle de développement de la Casamance.

PRACAS: Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise.

PSE: Plan Sénégal émergent.

RGPHAE: Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage.

SCET: Société centrale pour l'équipement pour l'aménagement du terroir.

SDDR : Service départemental du développement rural.

SOCAAS : Société coopérative des acteurs de l'agropole sud.

SOCACK : Société coopérative agricole de commune de Kafountine.

SOMIVAC: Société de mise en valeur agricole de la Casamance.

UASZ: Université Assane Seck de Ziguinchor.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	10
PREMIERE PARTIE: CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	15
Chapitre 1: Cadre théorique.....	16
Chapitre 2: Cadre méthodologique.....	30
DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE	40
Chapitre 1: Présentation de la commune de Kafountine.....	41
Chapitre 2: L'agrumiculture dans la commune.....	49
TROISIEME PARTIE: CONTRIBUTION DES AGRUMES DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	69
Chapitre 1 : L'apport de l'agrumiculture dans la vie des populations.....	70
Chapitre 2: L'apport de l'agrumiculture dans le budget de la commune.....	78
Chapitre 3 : Vérification des hypothèses et recommandations.....	82
CONCLUSION	88

RESUME

La commune de Kafountine se distingue aujourd'hui par une agrumiculture dont les fruits se retrouvent un peu partout dans les marchés du pays et de la sous régions. Notre étude vise à montrer la part de cette activité agrumicole dans le développement socioéconomique de la commune.

Malgré le manque d'accompagnement dont ils sont victimes, les agrumiculteurs de la commune font de résultats satisfaisants en termes de production.

Sur 157 agrumiculteurs interrogés, 19,7% gagnent un revenu de moins de 500 000 f, 26,1% entre 500 000 f et 1 000 000 f, 12,1% entre 1 000 000 f et 1 500 000 f, 7,6% entre 1 500 000 f et 2 000 000 f, 28% ont plus de 2 000 000 f sans compter les 6,4% des acteurs qui ne retiennent pas la somme gagnée annuellement. Ces revenus jouent un important rôle d'équilibre et de protection sociale car ils sont essentiellement consacrés à la satisfaction des besoins de première nécessité. Parmi les agrumiculteurs interrogés, 26,7% les consacrent à l'achat de vivres, 25,8% aux frais de scolarité, 26,2% aux frais médicaux, 18,6% à la construction de maisons et 2,8% à d'autres besoins. Aussi, sur le plan social nous avons 48,4% des agrumiculteurs issues d'ethnies et d'origines différentes qui sont venus augmenter sensiblement la population de la commune de Kafountine en créant une cohabitation pluriethnique.

Malheureusement, la commune ne profite pas assez de cette filière car la contribution de l'agrumiculture dans les recettes fiscales de la municipalité reste très faible. Seules la taxe journalière, la taxe de stationnement et celle sur le chargement sont collectées avec beaucoup de défaillances soit une estimation de moins d'un million par an. Donc, malgré les résultats satisfaits en termes de production d'agrumes, nous concluons que ces derniers ne contribuent à améliorer les conditions de vie des populations car la population qui tire profit des agrumes est très petite par rapport à la population totale.

Mots clés : agrume, rôle, développement, commune.

RESUMEN

Durante esos últimos años, notamos una constante evolución del cultivo de cítricos en los pueblos del municipio de Kafountine. Estos frutos se encuentran cada vez más en muchos mercados del Senegal y de otros países. El objeto de este trabajo es averiguar la contribución de estos cítricos en el desarrollo del municipio.

A pesar de la falta de acompañamiento, los actores hacen buenos resultados. A partir de los resultados de las investigaciones hemos llegado a concluir que los cítricos solo contribuyen a mejorar el bienestar de los productores. Tocante a los ingresos sacados de los cítricos, el 19,7% de los actores cobran menos de 500 000 f, el 26,1% entre 500 000 f y 1 000 000 f, el 12,1% entre 1 000 000 f y 1 500 000 f, el 7,6% entre 1 500 000 f y 2 000 000 f, el 28% más que 2 000 000 f sin olvidar el 6,4% que sabe cuántos ganan exactamente al final del año. Estos ingresos sirven particularmente para sostener los gastos esenciales de sus hogares ya que el 26,7% de los productores los utilizan para pagar alimentos, el 25,8% para los gastos escolares, el 26,2% para los gastos médicos, el 18,6% para construir casas y el 2,8% en otros gastos. También los productores de cítricos han contribuido a aumentar sensiblemente la población de Kafouuntine creando una armoniosa convivencia ya que el 48,4% de los actores son de etnias y orígenes diferentes. Desgraciadamente, el municipio no disfruta bien con el sector de los cítricos puesto que cobra únicamente el impuesto cotidiano, el impuesto sobre el aparcamiento y el impuesto sobre la carga.

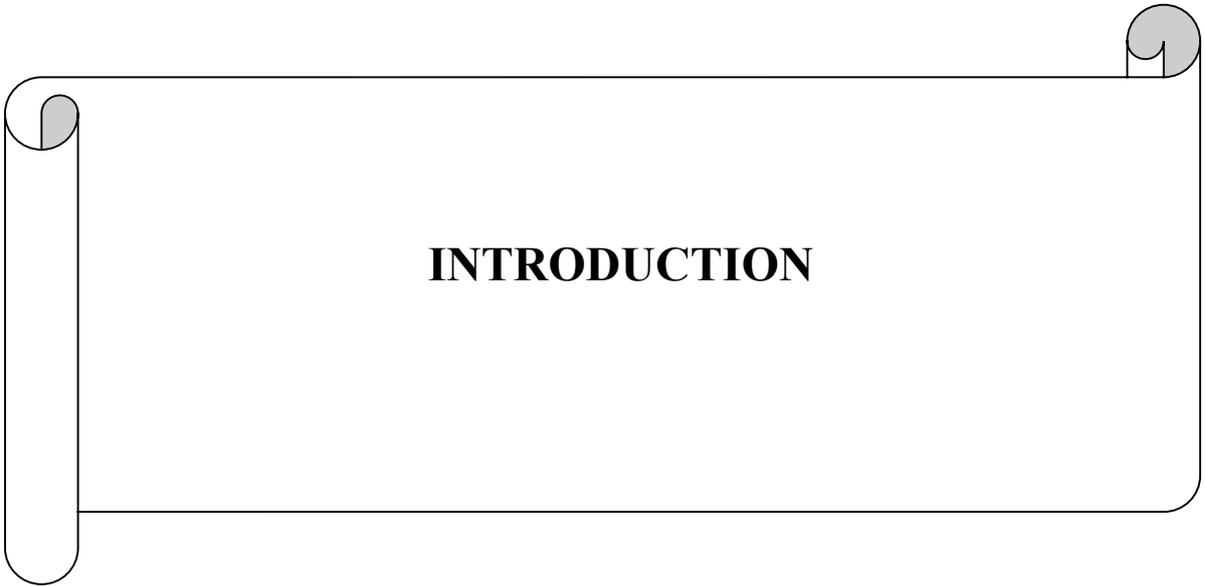
Palabras claves: cítricos, papel, desarrollo, municipio.

SUMMARY

Kafountine township agriculture is now dominated by a permanent evolution of citrus agriculture which fruits invade Senegalese and external markets. The aim of this research is to check the contribution of those citrus fruits in the Kafountine township development. In spite of the lack of accompaniment, the actors of the citrus sector make good results in terms of production. According to the investigation results, we concluded that citrus contribute to the improvement of the living conditions of the actors only.

The citrus planting is very profitable. With 157 actors asked, 19.7% earn less than 500,000 f, 26.1% between 500.000 f and 1,000,000 f, 12.1% between 1,000,000 f and 1,500,000 f, 7.6% between 1,500,000 f and 2,000,000 f, and 28% more than 2,000,000 f without including the 6.4% who do not know how much they earn every year. The incomes play an important role in the social protection and establishment because they are used to satisfy houses basic necessities. 26.7% of actors use their incomes to purchase family's feed, 25.8% in school charges, 26.2% in medical charges, 18.6% for building houses and 2.8% for others charges. Citrus have contributed in increasing Kafountine population since 48.4% of actors are from different ethnic group and origin. Unfortunately, the township does not profit more with the citrus because the few tax it collect cannot achieve 1,000,000 f per year.

Key words: citrus fruit, role, development, township.



Aujourd'hui, la question des inégalités qui marquent l'évolution du monde a atteint un niveau de disproportion assez inquiétant. Nous avons hérité d'un monde dont le fonctionnement a abouti à la création de deux pôles : un composé de pays développés d'un côté et un autre composé de pays sous-développés d'un autre côté. Si on se focalise sur les effets ou les conséquences parfois néfastes de cette disparité, on se rend compte qu'elle ne profite à personne, ni aux pays développés ni aux pays en voie de développement. Ces disparités, de plus en plus croissantes, se caractérisent par une redistribution inéquitable des ressources du monde. Selon l'Observatoire des inégalités, seul 1% de la population mondiale détient près de la moitié (44%) de la fortune mondiale.¹ Cette minorité de fortunés appartient essentiellement aux pays développés laissant d'autres populations dans une précarité notoire. Cette question de pauvreté touche plusieurs pays d'Afrique. D'après Ibrahima SY, environ 34% des habitants sénégalais subsistent en dessous du seuil de pauvreté (1,25 dollars US/jour).² Au regard de ces chiffres alarmants, un rééquilibrage s'impose et le problème du développement devient dès lors une préoccupation majeure d'ordre mondial. Dans le contexte de la mondialisation, l'analyse d'une telle question dépasse les considérations strictement basées sur les frontières nationales. Dès lors le problème de son équilibre se pose avec acuité. Pour pallier cette disparité, des réflexions sont engagées de part et d'autre par des chercheurs et des organisations internationales. Ainsi, en septembre 2000, les huit (8) Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été lancés par 189 Etats dans le cadre de l'assemblée générale de l'organisation des Nations Unies (ONU) à l'horizon 2015. De manière générale, ils visent la création d'un développement multiforme dans tous les pays du monde. Ils sont renforcés en 2015 par les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés dans le même sens à l'horizon 2030 par 193 pays. Les ODD se rapportent à trois (3) dimensions du développement durable: la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.³

Initiés par des organisations internationales, ces programmes doivent être exécutés et suivis au plan national par les différents pays signataires. Ils ambitionnent d'éradiquer la pauvreté sous

¹ Observatoire des inégalités, La répartition du patrimoine dans le monde, septembre 2018. Disponible en ligne sur : <https://www.inegalites.fr/La-repartition-du-patrimoine-dans-le-monde/> [consulté le 16 / 01 / 2021].

² Ibrahima SY, *LA PAUVRETÉ AU SENEGAL : Une évaluation multidimensionnelle de la pauvreté et des disparités interrégionales entre 2001 et 2006*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Toulon 2014, p. 14.

³ Hubert GERARDIN et al., « Présentation Des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD) : la problématique des indicateurs », *Mondes en développement* [en ligne], 2016 n° 174. Disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-4-page-37.htm> [consulté le 16 / 01 / 2021].

toutes ses formes. Pour être en phase avec ces programmes, l'Etat du Sénégal, à travers son Ministère de l'Economie et des Finances publiques (MEFP), a organisé le forum de politique de haut niveau pour donner au pays l'opportunité d'exprimer son engagement (avec le PSE comme politique publique) dans le processus de mise en œuvre et de suivi de l'agenda 2030 en juin 2018 (échéance des ODD).

Etant la partie la plus vulnérable, les pays en développement disposent d'un traitement particulier en ce sens qu'ils sont considérés comme les nécessiteux qui doivent recevoir l'aide des programmes de lutte contre la pauvreté.

Ces pays, communément appelés pays en voies de développement ont de nombreuses populations qui vivent dans des conditions de vulnérabilité. Ces populations d'Afrique, du Sénégal en particulier, tirent l'essentiel de leurs revenus des activités et produits agricoles car elles sont majoritairement composées de couches rurales. Selon Sérigne Bassirou LÔ et Fousséni RAMDE, l'agriculture occupe une large part dans l'économie des pays les moins avancés comme le Sénégal.⁴ C'est ce qui justifie les nombreux programmes initiés dans ce secteur dont une large part est accordée à la riziculture avec les projets exécutés au nord, dans la vallée du fleuve Sénégal, et en Casamance. Cette lutte contre la pauvreté s'est toujours accompagnée de grandes décisions politiques.

En effet, le Sénégal s'est très tôt engagé dans la politique de décentralisation. Bien avant son accession à la souveraineté internationale, le pays a opté pour une politique de décentralisation progressive à travers tout le territoire national. Après la création des quatre (4) communes (Saint-Louis et Gorée 1872, Rufisque 1880, Dakar 1887), les communautés rurales étaient créées en 1972 suivies des régions et des communes d'arrondissement en 1996. Du fait de certains manquements que présente cette politique de décentralisation, le Sénégal s'engage dans une nouvelle réforme, dénommée Acte III, pour renforcer ce processus de décentralisation entamé depuis longtemps. Cette Réforme élimine la région (conseil régional) en tant que collectivité, érige le département en collectivité locale (conseil départemental) et toutes les communautés rurales en commune (la communalisation intégrale). Aujourd'hui, le pays est à (9) neuf compétences transférées aux collectivités locales qui déterminent le cadre (les domaines et les conditions réglementaires) d'intervention de l'action municipale. Les raisons de cette politique de décentralisation sont diverses mais l'une des plus probantes reste la

⁴ Sérigne Bassirou LO et Fousséni RAMDE. « Le rôle du secteur agricole dans l'économie du Sénégal », *Munich Personal Repec Archive (MPRA)*, 2017, n° 81906, p. 2. Disponible en ligne sur : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/81906/> [consulté le 08 / 02 / 2022].

création d'un environnement favorable à un développement local ou endogène. Dotées d'un certain nombre de compétences transférées et de quelques moyens, les collectivités locales sont les entités qui portent les politiques de décentralisation. Autrement dit, elles représentent l'Etat au niveau local. Ainsi, elles doivent s'organiser, initier et mettre en œuvre des programmes ou activités dans le but d'atteindre les objectifs de cette politique décentralisée ; c'est-à-dire la création ou la promotion d'un développement local. Mais ce travail ne peut se faire qu'en fonction des possibilités de chaque collectivité (moyens et ressources) dans le respect de l'intégrité nationale. Cependant, à côté du faible accompagnement de l'Etat, la plupart des communes du Sénégal souffrent d'une faible exploitation de leurs vraies potentialités. Cela vient confirmer les propos de Rosnert Ludovic ALISSOUTIN qui affirme que « l'écrasante majorité des communautés rurales a sombré dans un coma financier profond. Elles ne survivent que grâce à la perfusion des fonds de concours et autres ressources des partenaires externes. Les recettes sont quasi inexistantes et incapables de répondre aux attentes des populations ».⁵ Ces facteurs viennent entraver gravement la dynamique de l'élaboration des politiques efficaces pour propulser les territoires autonomes.

Compte tenu de son rôle d'équilibre socioéconomique, l'agriculture peut être considérée comme étant l'un des piliers essentiels du développement. Elle demeure la principale source d'emploi avec 60% de la population active du Sénégal qui travaillent directement ou indirectement dans le secteur agricole.⁶ Elle peut donc jouer un grand rôle et contribuer à l'amélioration et à l'équilibrage des conditions de survie des populations.

Pour sa part, la Casamance dispose de plusieurs ressources (les conditions éco-géographiques, climatiques) très favorables au développement de l'activité agricole. Ses importantes quantités annuelles de pluie et ses vastes étendues de terres arables lui offrent une situation favorable à la pratique agricole. Cette région était censée produire et approvisionner le reste du pays. C'est ce qui justifie son appellation de « grenier du Sénégal ». Son agriculture se développe dans une grande diversité sous-sectorielle. On y retrouve de la riziculture, de l'arboriculture, de l'horticulture, de la pisciculture, de l'apiculture etc. Toutefois, on constate que beaucoup de personnes de cette région vivent de l'agriculture qui est principalement dominée par la culture du riz. Malgré cette prépondérance de la riziculture, la Casamance rayonne aussi de par son arboriculture comme ses importantes productions fruitières telles que les mangues, les agrumes et les fruits sauvages. Déjà en 1985, dans son mémoire de fin d'étude, Mamadou THIAW

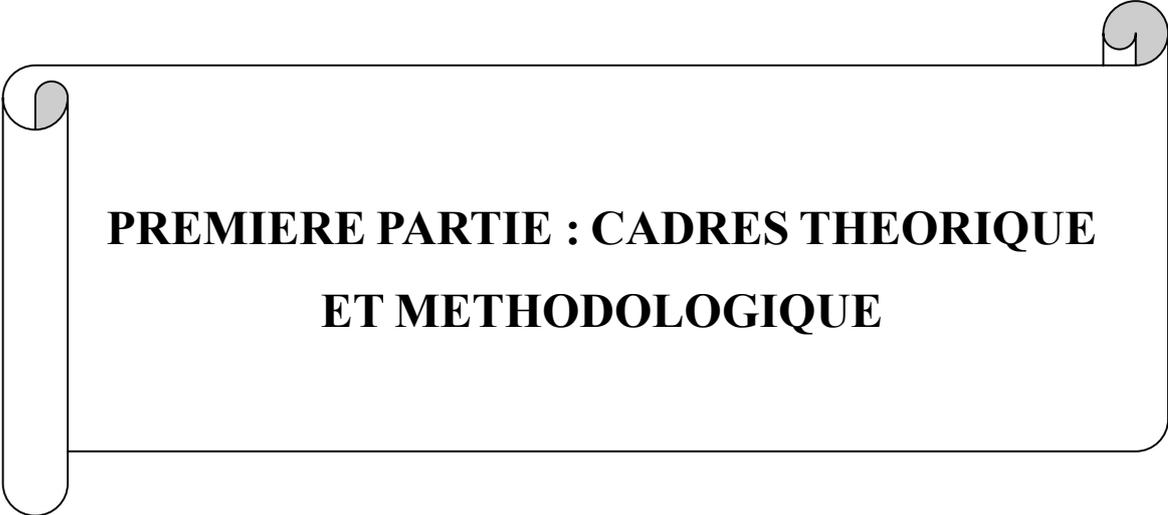
⁵ Rosnert Ludovic ALISSOUTIN, *Les défis du développement local au Sénégal*, Dakar, CODESRIA, 2008, p. 74.

⁶ Sérigne Bassirou LO et Fousseni RAMDE, op. cit. p. 4.

présentait la Casamance comme étant la région d'avenir des agrumes.⁷ Cela se justifie actuellement car la région de Ziguinchor fait partie des grandes fournisseuses d'agrumes du pays. Le foyer des agrumes de cette région se trouve dans la commune de Kafountine qui est devenue un véritable vivier d'agrumes dont les fruits envahissent les marchés de la région, du pays et parfois de la sous-région. Dans cette commune, l'activité agrumicole gagne de plus en plus des proportions importantes. Elle connaît une évolution particulière au sein de la collectivité et occupe une bonne partie de la population. Lors de notre enquête exploratoire nous avons dénombré 1040 vergers dans la partie continentale de la commune. A côté de ce chiffre, l'activité continue de prendre de l'ampleur et cela se fait sentir par les différentes nouvelles expansions pour l'implantation de vergers dans certains villages. Ayant pris une proportion aussi croissante, l'agrumiculture de Kafountine est donc liée à la vie des populations en ce sens qu'elle est l'une des plus grandes potentialités de la commune.

Pour analyser l'apport de cette filière dans le développement de la commune, le travail sera réparti en trois (3) parties essentielles. Dans la première, nous aborderons le cadre théorique (chapitre1) et le cadre méthodologique (chapitre2). La deuxième partie est articulée autour de la présentation de la commune de Kafountine (chapitre 1) et de l'agrumiculture dans la commune (chapitre 2). Quant à la troisième partie, elle porte sur la contribution des agrumes dans le développement de la commune. Elle se décline en trois chapitres : l'apport de l'agrumiculture dans la vie des populations (chapitre 1), l'apport de l'agrumiculture dans le budget de la commune (chapitre 2), la vérification des hypothèses et les recommandations (chapitre 3).

⁷ Mamadou THIAW, *Implantation d'une usine de transformation d'agrumes*, Projet de fin d'étude, Ecole Polytechnique de Thiès, Thiès, juin 1985, p. 19.



**PREMIERE PARTIE : CADRES THEORIQUE
ET METHODOLOGIQUE**

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE

Le cadre théorique constitue une partie importante de la recherche car il permet de poser le problème, de justifier sa pertinence, de clarifier les concepts. Il permet aussi de faire l'état des lieux par rapport à l'ensemble de la littérature sur la question. Pour ce faire, nous aborderons dans ce chapitre la problématique, les objectifs et les hypothèses de l'étude, la revue de la littérature et la définition de concepts.

1. PROBLEMATIQUE

1.1. Contexte

Après l'échec des systèmes de gestion basés sur le centralisme, plusieurs pays ont changé de paradigme. C'est ainsi que des réformes de décentralisation se sont multipliées dans beaucoup de pays entraînant la création de collectivités territoriales. La décentralisation est une politique par laquelle l'Etat confie la gestion administrative encadrée à des autorités locales élues, à travers un transfert concomitant d'un certain nombre de compétences et de fonds. On envisage donc de créer des collectivités actrices de développement. Cette politique de mise en valeur des territoires locaux se fait dans le respect des lois et règlements et sous le contrôle de l'Etat qui, en réalité, devient une sentinelle. La décentralisation est intrinsèquement liée à la notion de développement car les collectivités territoriales ne sont pas créées *ex nihilo*. Elles constituent le réceptacle de l'action de la politique de décentralisation qui vise l'autonomisation socio-économique des collectivités. C'est ce qui fait dire à Rosnert Ludovic ALISSOUTIN que : « Vouloir appréhender le développement local, sans intégrer dans l'analyse la décentralisation territoriale, qui est une donnée juridique tangible, conduit à une analyse incomplète ». ⁸ C'est dire que la finalité de ce processus de décentralisation est de permettre à ces collectivités d'avoir une certaine autonomie de gestion en vue de créer les conditions d'un développement local. C'est ce que réitère Djibril DIOP qui affirme que : « l'objectif principal de cette politique décentralisée est de créer un développement local ». ⁹

Dans les pays en voie de développement, il est facile d'établir un lien entre le développement et l'agriculture car d'après Dwight H. PERKINS et al., le secteur agricole joue un rôle central dans le développement économique parce que la majorité des habitants des pays pauvres tirent

⁸ Rosnert Ludovic ALISSOUTIN, op. cit. 2008, p. 18.

⁹ Djibril DIOP, *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal : quelle pertinence pour le développement local ?*, Paris, l'Harmattan, 2006, p. 77.

du sol leurs moyens de subsistance.¹⁰ Cela est dû au rôle de régulateur socio-économique que joue ce secteur dans la vie de ces populations. Selon l'ANSD, « au Sénégal, l'agriculture est définie comme un secteur moteur de l'économie dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui sert de cadre de référence des politiques publiques sur la période 2014-2035.¹¹ Elle constitue la source de revenus de la plupart des ménages ruraux ». ¹²

Avec plusieurs ménages vivant de l'agriculture, le Sénégal a la vocation d'être un pays agricole où les produits fruitiers tels les mangues, les agrumes, les bananes et les fruits sauvages occupent des proportions de plus en plus importantes. Avec une production annuelle de près de 50 000 tonnes¹³, les agrumes constituent l'un des produits dominant du marché des fruits du Sénégal.

Quant à la région de Ziguinchor, elle dispose d'un potentiel énorme qui n'est plus à présenter. Par rapport au nombre de ménages par région, l'ANSD classe la région de Ziguinchor à la première place. Sur les 26205 ménages arboricoles que compte le Sénégal, les 8954 sont dans la région de Ziguinchor soit un taux de 39,7%.¹⁴ Ses ressources peuvent grandement contribuer à la transformation de la structure de son économie et de celle du pays. Son accès à la mer avec le port de Ziguinchor (liaison maritime Dakar-Ziguinchor) et ses frontières avec la Gambie, la Guinée Conakry et la Guinée Bissau constitue lui offrent une possibilité d'exporter et d'accéder facilement aux marchés de la capitale et de ces pays limitrophes. A cela s'ajoute l'aéroport de Ziguinchor qui vient se joindre sur la liste des infrastructures contribuant à désenclaver la région. La Casamance constitue un territoire essentiellement agricole. Elle a abrité plusieurs projets de développement agricole du Sénégal. Il s'agit, entre autres du Groupe d'Etudes Rurales en Casamance (GERCA), de l'International Land Consultants (ILACO), de la Mission Agricole Chinoise (MAC), de la Société Centrale pour l'équipement pour l'aménagement du terroir (SCET-Coop), de la Société de Mise en Valeur de la Casamance (SOMIVAC), du Projet Intermédiaire de Développement Agricole en Casamance (PIDAC).¹⁵

¹⁰ Dwight H. PERKINS et al. *Economie du développement*, Paris, de Boeck Supérieur, 2008, p. 701.

¹¹ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Situation Economique et Sociale du Sénégal Ed. 2016 /AGRICULTURE, 2016, p. 195. Disponible en ligne sur : https://www.ansd.sn/sites/default/files/2023-03/9-SES-2016_Agriculture_2.pdf [consulté le 22 / 03 / 2021].

¹² Ibidem. p. 207.

¹³ Ibidem, p. 201.

¹⁴ ANSD, Rapport définitif RGPHAE 2013 : Chapitre agriculture, 2014, p. 360. Disponible en ligne sur : <https://www.ansd.sn/ressources/publications/RGPHAE%202013%20Chapitre%20Agriculture.pdf> / [consulté le 15 / 03 / 2021].

¹⁵ Paul DIEDHIOU et Jean-Alain GOUDIABY, *Regards sur le développement: de la nécessité de repenser le processus*, Paris, l'Harmattan, 2018, p. 133.

Malgré l'existence d'un potentiel agricole plurisectoriel, le constat est que la plupart des programmes et projets agricoles de la Casamance étaient orientés vers la riziculture. C'est ce qui fait que la filière rizicole a particulièrement dominé l'agriculture de la région du sud pendant des années. Pour redynamiser cette agriculture, longtemps assoupie et dominée par une monoculture rizicole, un nouveau vent de changement naît dans la région de Ziguinchor. C'est ainsi que des initiatives telles que le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) sur initiative de la commune, a implanté la Plateforme Economique Intégrée de Bignona (PEIB) afin d'établir des liens entre la production et le marché et d'apporter une valeur ajoutée aux produits agricoles. Pour ce faire, six (6) mini-plateformes sont créées dans certaines zones de production ciblées (Diégoune, Thionck-Essyl, Dianna, Bandjikaky, Diokher, Diabina). Ces infrastructures agricoles devront développer la capacité de collecte, de manutention, de stockage, de transformation et de transport des produits locaux. Né dans un contexte de revalorisation des territoires locaux, ce programme ambitionne de revitaliser l'agriculture du département de Bignona et de la région de Ziguinchor. Il accorde une place essentielle à l'horticulture où interviennent une bonne partie de groupes ruraux pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

La constante évolution de l'agrumiculture en dans cette partie du Sénégal se reflète parfaitement dans la commune de Kafountine. Le développement de cette activité dans cette commune se caractérise par une occupation progressive de vastes orangeraias et par une augmentation considérable du nombre d'agrumiculteurs dans cette localité. D'année en année, on note une forte migration des populations de certains villages du département qui s'installent dans les villages de Kafountine, Albadar, Diannah, Abéné et Colomba pour œuvrer dans la plantation des agrumes. Aujourd'hui, une bonne partie de la production agrumicole de la région de Ziguinchor et du Sénégal provient de la commune. Cette dernière est devenue une incontestable zone productrice et pourvoyeuse d'agrumes de la Casamance et même de tout le Sénégal. Les agrumes sont une denrée très prisée des populations dont la plupart de la production est consommée dans le pays. Cette ressource, avec ses multiples produits dérivés (produits pharmaceutiques ou cosmétiques, parfumerie, etc.) est aussi un important produit d'avenir pouvant servir dans l'industrie de la transformation de boisson. Donc, la commune peut valablement compter sur son agrumiculture pour son avenir comme l'admet le code général de gestion des collectivités locales en son article 3 qui stipule que : « les collectivités locales ont

pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local ». ¹⁶

Notre recherche ambitionne d'étudier la filière des agrumes de la commune de Kafountine. De manière générale, il s'agira d'analyser la chaîne de production, c'est-à-dire en considérant tous les acteurs intervenants dans cette chaîne et les différentes étapes de la filière (production, commercialisation, consommation). Nous déduirons les conséquences économiques et financières à chaque étapes et pour chaque acteurs intervenants. Cela nous amène à émettre cette d'interrogations principale :

- Quelle est la contribution des agrumes dans le développement de la commune ?

Cette question peut être scindée en trois questions secondaires:

- Les agrumiculteurs de la commune disposent-ils d'un bon accompagnement ?
- Quel est l'apport de l'agrumiculture dans l'amélioration de la situation socioéconomique des populations ?
- Quelle est la participation de l'activité agrumicole dans les recettes, les travaux et investissements de la municipalité ?

1.2. La justification du choix du sujet

Au-delà de cette éternelle considération théorique et élogieuse faisant de la Casamance le grenier du Sénégal, il devient nécessaire de ressusciter le débat. Cela amène les questions de savoir si l'agriculture de la région est exploitée à la valeur de son potentiel. Est-elle suffisamment diversifiée ? Existe-t-il une bonne organisation des différentes filières qui la détiennent ? Quel est le véritable apport de cette agriculture dans l'économie de la région ? Ce sont entre autres les questions qui justifieraient le paradoxe d'une Casamance potentiellement riche mais qui tarde à décoller. Ces interrogations montrent, que l'agriculture de cette région fait encore face à plusieurs défis à relever. Pour redynamiser et valoriser l'agriculture de la Casamance, des initiatives sont prises de part et d'autres. Nous avons cité l'exemple du PPDC à travers l'implantation de la PEIB sur initiative de la commune de Bignona. Cette plateforme a pour objet de créer un cadre d'échange entre les acteurs de la chaîne de valeur des produits horticoles et forestiers non ligneux du département de Bignona et de la région pour promouvoir

¹⁶ République du Sénégal, loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, p. 3. Disponible en ligne sur : https://au-senegal.com/IMG/pdf/code_general6119.pdf / [consulté le 02 / 02 / 2021].

la valorisation de ces produits. Elle est portée par cinq (5) mini plateformes dont celle de Dianna dans la commune de Kafountine.

Malgré une dominance de la riziculture, on note une montée de certaines filières telles que la mangue, la banane, les fruits sauvages mais aussi et surtout les agrumes dont le jus domine actuellement l'industrie mondiale de du jus de fruits.¹⁷ Au Sénégal, la plupart de la production d'agrumes est consommée dans le pays. En effet, en se fiant au bulletin mensuel de l'ANSD de mars 2020, la balance commerciale des agrumes du Sénégal reste déficitaire. Sur une spéculation d'une production de 61112 tonnes pour l'année 2019/2020, le pays a seulement exporté 1 tonne contre 461,6 tonnes d'agrumes importées.¹⁸ Donc, le Sénégal doit augmenter sa production en agrumes pour couvrir ce déficit et exporter davantage. Ce travail entre dans le cadre de la recherche de voies et moyens pour aider à propulser les collectivités locales dont la majorité est encore très dépendante des fonds alloués par l'Etat. Avec Kafountine comme pilier essentiel, la région de Ziguinchor est l'une des plus grandes zones productrices producteur d'agrumes du Sénégal. Depuis plus de dix (10) ans, on a noté une ruée des populations de plusieurs localités vers la commune de Kafountine pour s'adonner à l'agrumiculture. Aujourd'hui, la commune compte beaucoup dans ses villages et produit annuellement d'importantes quantités d'agrumes qui envahissent les marchés du pays et de certains pays frontaliers. Au niveau des cinq (5) villages qui constituent la terre ferme dite partie continentale (notre zone d'étude : Kafountine, Dianna, Albadar, Abéné et Colomba), nous avons dénombré 1040 vergers en pleine activité de production pour 782 agrumiculteurs. Cette filière agrumicole, s'assimile à la vie quotidienne des populations de la commune. Dans cette partie continentale, où l'activité se pratique le plus, presque chaque famille détient un verger agrumicole. C'est quasiment devenu un mode d'investissement familial. La pertinence de notre sujet de recherche réside dans le caractère socioéconomique qu'il revêt. Les agrumes jouent un rôle essentiel dans la vie des ménages de la commune. En effet, il existe actuellement plusieurs ménages de la commune qui s'activent principalement dans cette activité agrumicole. Cette dernière continue d'attirer et d'enrôler des jeunes de cette partie de la Casamance. C'est un bel exemple qui incite les jeunes à rester, travailler et réussir chez eux, surtout quand on sait que

¹⁷ Hager Snoussi Ep. TRIFA, *Diversité génétique intra et interspécifique des porte-greffes d'agrumes utilisés en Tunisie*, Thèse de doctorat en sciences agronomiques : sciences de la production végétale, Institut National Agronomique de Tunisie, 2013, p. 30.

¹⁸ ANSD, Bulletin mensuel des statistiques économiques du mois de mars, 2020, p. 21,22. Disponible en ligne sur : https://www.ansd.sn/ressources/publications/Bulletin_mars_2020v.pdf / [consulté le 03 / 04 / 2021].

cette commune se situe sur la côte de l'Océan Atlantique ; donc exposée au phénomène de l'émigration clandestine.

Ce travail aidera à une meilleure prise de conscience des véritables avantages socioéconomiques des agrumes. Il permettra donc d'analyser toute la chaîne de valeur depuis l'organisation de tous les acteurs, la production, la commercialisation et la consommation des produits agrumicoles. Une analyse approfondie des questions soulevées aboutissant à des conclusions ou recommandations peuvent non seulement contribuer à améliorer la filière des agrumes mais aussi à aider les autorités dans prise de décisions. Donc, mener à bien une étude sur une telle filière dont le poids socioéconomique n'est pas à démontrer, ne peut qu'apporter davantage de la valeur ajoutée à celle-ci. C'est aussi un moyen pour faire la promotion et la valorisation des ressources et potentialités locales à travers la recherche. C'est l'ensemble de ces facteurs cités qui ont motivé le choix porté sur un tel thème avec une ambition de montrer le véritable rôle de cette filière dans le développement de la commune de Kafountine.

2. OBJECTIFS ET HYPOTHESES

2.1. Objectifs

2.1.1. Objectif général

L'objectif principal de notre étude est de montrer la place de l'agrumiculture dans le développement de la commune de Kafountine.

2.1.2. Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1: évaluer le niveau d'accompagnement des agrumiculteurs de la commune.

Objectif spécifique 2 : Analyser l'apport de l'agrumiculture dans la vie des populations.

Objectif spécifique 3: Examiner la participation de l'activité agrumicole dans les recettes la municipalité de Kafountine.

2.2. Hypothèses

Pour mener à bien notre étude, nous avons émis les hypothèses ci-dessous que nous tenterons de vérifier au cours de la recherche. Il s'agit d'une hypothèse principale et de trois hypothèses secondaires.

2.2.1. Hypothèse principale

L'agrumiculture contribue au développement de la commune de Kafountine.

2.2.2. Hypothèses secondaires

Hypothèse secondaire 1: Les agrumiculteurs de la commune disposent d'un bon accompagnement.

Hypothèse secondaire 2 : L'agrumiculture contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Hypothèse secondaire 3 : La filière agrumicole participe à augmenter les taxes et recettes pour les investissements et actions de développement de la commune.

3. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DEFINITION DE CONCEPTS

3.1. Revue critique de la littérature

Beaucoup de chercheurs se sont intéressés aussi bien au thème de l'agriculture qu'à celui de l'agrumiculture, qui ont fait l'objet d'études et de recherches scientifiques. L'agrumiculture étant une branche de l'agriculture, notre travail de lecture est parti de l'agriculture dans sa globalité pour aboutir à l'agrumiculture en tant que sous-secteur.

L'agriculture est un secteur incontournable dans la recherche du bien-être et de l'équilibre social. C'est ce que semblent démontrer Dwight H. PERKINS et al. qui affirment dans leur ouvrage intitulé *Economie du développement* que :

[...] Le sol est le seul moyen dont disposent les dirigeants réellement soucieux du bien-être de leurs citoyens pour améliorer la situation du plus grand nombre d'entre eux et aider les agriculteurs à accroître, d'abord, la productivité de leurs cultures alimentaires et commerciales et, ensuite, les prix auxquels celles-ci leur sont payées.¹⁹

Cette place qu'occupe l'agriculture est tellement importante que certains auteurs la recommandent aux pays en voie de développement comme solution. C'est ainsi que Dwight H. PERKINS et al. poursuivent leur raisonnement en réaffirmant que les pays sous-développés peuvent compter sur le commerce de produits à fort coefficient de travail tels que les produits agricoles et les articles manufacturés de base, pour améliorer leur bien-être et accélérer leur croissance et leur développement.

Dans le même sillage, Sérigne Bassirou LÔ et Fousséni RAMDE soutiennent que l'agriculture fournit la nourriture nécessaire pour la croissance économique et que les devises obtenues via les exportations des produits agricoles permettent de financer les importations...²⁰

Ces travaux sont d'une importance capitale en ce sens que ces auteurs justifient parfaitement l'importance qu'occupe le secteur agricole dans la recherche du bien-être social. Cependant, ils n'intègrent pas explicitement l'apport du secteur agricole dans la vie des populations. Ils ne font non plus cas de la culture des agrumes, notamment leur contribution dans la vie des personnes.

Cependant, il faut signaler que cette agriculture fait face à d'interminables défis à relever. Pour que l'agriculture joue pleinement ce rôle de régulateur social, il faut qu'il y ait une bonne

¹⁹ Dwight H. PERKINS et al, *Economie du développement*, Paris, Boeck supérieur, 2008, p. 701.

²⁰ Sérigne Bassirou LO et, Fousseni RAMDE, op. cit. p. 5.

productivité agricole, or cette dernière souffre de quelques maux qui la gangrènent. En analysant le problème de productivité en Afrique, Emmanuel GAPYISI, affirme que sa faiblesse n'est pas seulement liée au manque de main d'œuvre et au faible niveau de formation. Il indexe particulièrement l'absence d'un marché suffisant et offrant des prix rémunérateurs et stables aux producteurs. Selon lui :

Lorsque le marché existe et que les prix sont rémunérateurs les paysans iront eux-mêmes demander conseil aux agronomes en vue d'accroître leur production agricole de la même façon qu'ils vont voir les médecins pour leur santé. Mais, en l'absence de marché, tous les bons conseils qui leur sont prodigués pour produire plus sont futiles. Les paysans écoutent, amusés, les discours, les injonctions des « agronomes-gendarmes » et attendent tranquillement la fin des discours pour retourner poursuivre leurs méthodes traditionnelles.

La leçon est bien claire : les techniques pour accroître la production agricole existent, les intrants et les méthodes culturales plus productives sont connues, mais sans marchés accessibles offrant des prix rémunérateurs, il ne peut y avoir d'accroissement de la productivité agricole.²¹

Cette pertinente analyse sur la faible productivité vient contribuer à la recherche de solutions pour une amélioration du secteur agricole. Aujourd'hui, aucun agriculteur ne produit de simple gré, mais plutôt pour intégrer un marché de consommateurs. En revanche, cette position de Dwight H. PERKINS et al, est essentiellement axées sur la notion de marché et écarte l'apport des produits agricoles dans l'amélioration des conditions de vie des populations. La liste des problèmes du secteur agricole est loin d'être exhaustive. Dès lors, la recherche de solutions idoines pouvant propulser ce secteur s'impose.

Pour ce faire, Marc DUFUMIER prône une diversification basée sur des systèmes de polyculture-élevage qui permettent d'optimiser l'emploi de la force de travail familiale et des autres ressources disponibles, sans « temps mort », de respecter les contraintes de rotation culturale et de recycler les matières organiques. Ces cultures associées permettent aussi de minimiser les risques de très mauvaises récoltes en cas d'éventuels accidents climatiques ou phytosanitaires et de contribuer aussi à recouvrir rapidement, intensément et durablement les parcelles en cultures avec pour effet de protéger les sols contre la rigueur des pluies tropicales.

22

²¹ Emmanuel GAPYISI, *Le défi urbain en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1989, p. 17.

²² Marc DUFUMIER, « Agriculture, écologie et développement », *Revue Tiers-Monde*, 1993, Tome XXXIV-n°134, pp.245-261, p.258. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1993_num_34_134_4750 / [consulté le 14 / 04 / 2021].

Dans sa démarche, l'auteur insiste plus sur les avantages des systèmes de polyculture-élevage et, par ricochet, sur la promotion d'une agriculture durable. Toutefois, il n'évoque pas le rôle essentiel de l'agrumiculture et notamment son apport dans la vie des individus.

Quant à René AUDET, il soutient que la certification de l'agriculture durable, la labélisation « biologique », une harmonisation d'une éventuelle norme africaine, un ciblage de produits à fort potentiel d'exportation pourraient constituer des outils catalyseurs pour le développement d'une agriculture durable en Afrique.²³ Dans sa posture, AUDET émet une proposition stratégique pour booster un développement d'une agriculture durable en Afrique. Cependant son travail ne met pas en relief le projet de développement durable et la conjoncture des populations en lien avec l'agrumiculture.

En Afrique tout comme au Sénégal, l'agriculture constitue une activité importante en ce sens qu'elle occupe l'essentiel des populations. Elle se caractérise par sa diversité et son essor est aujourd'hui porté par certains sous-secteurs qui sont en évolution. On peut citer l'exemple de la culture des agrumes qui, d'après Hager Snoussi Ep. TRIFA, constitue la principale culture fruitière dans le monde.²⁴ R. PARFONARY soutient que cette culture fruitière est d'une très grande rentabilité financière. Il défend sa pensée ainsi:

Dans les conditions climatiques (...), un verger comportant 6 variétés d'agrumes atteint après la 10^{ème} année de plantation, une production moyenne commercialisée de 150 kg/ arbre soit 27,8 tonnes/ ha. Ce résultat obtenu sur une moyenne de 5 récoltes constitue une bonne indication du potentiel agricole. En considérant un palier de production de 20t/ha en régime de croisière abordable dans un verger moyennement entretenu, le bénéfice net d'une plantation atteint une valeur de 2 000 000f CFA/ha/an. A ce niveau, une exploitation réalise sur une période de 25 ans un chiffre d'affaire de 6 500 000f CFA et un bénéfice net global de l'ordre de 30 000 000f CFA.²⁵

Le travail de PARFONARY nous montre l'énorme potentiel financier de l'agrumiculture en fournissant des chiffres détaillés sur le revenu annuel que peut gagner un agrumiculteur. Toutefois son raisonnement n'expose pas explicitement le rapport entre l'agrumiculture et le développement. Quant à Bernard HAUBERT et Guy VULLIN, ils classent les agrumes parmi les trois grandes productions fruitières mondiales. Ils affirment que :

²³ René AUDET, « Le certificat de l'agriculture durable comme stratégie de développement pour l'Afrique », Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec Montréal. Disponible sur: <http://www.ccf-cfr.ca/uploads/Membres/audetetal2004.pdf> / [consulté le 11 / 04 / 2021].

²⁴ Hager Snoussi Ep. TRIFA, op. cit. p. 30.

²⁵ R. PARFONARY, « Les agrumes dans la zone des Niayes », *Revue Sénégalaise de Recherches et Halieutiques*, 1990, Vol. 2, n° 2, pp.169-174, p. 172. Disponible en ligne sur : <http://www.tropicultura.org/text/v8n4/169.pdf> / [consulté le 11 / 04 / 2021].

La prépondérante place qu'ils (les agrumes) occupent s'explique par le fait qu'en plus de leur consommation en produits frais, ces fruits sont aussi couramment utilisés dans la transformation alimentaire industrielle et domestique.

Les oranges occupent la plus grande part du marché en raison de leur vocation à approvisionner l'industrie du jus ; viennent ensuite, successivement, les mandarines, les citrons, et les pomelos.²⁶

Cette réflexion est assez pertinente en ce sens qu'elle nous montre à quel point les agrumes sont prisés. Mais elle est plutôt penchée sur l'utilité ou le rôle des agrumes et n'aborde pas la question de la participation des agrumes dans l'amélioration des conditions de vie des populations. L'argument de René AUDET, selon laquelle l'agrumes biologique constituerait le fruit le plus consommé parmi tous les fruits biologiques en Europe, donne une lueur d'espoir à l'agrumiculture de l'Afrique. En effet, d'après AUDET, la certification équitable de l'agrumes ajoutée à sa certification biologique pourrait donner une place aux agrumes africains dans le marché. C'est dans cette lancée qu'il nous propose les solutions stratégiques (certification, labélisation, création d'une norme africaine) pour une meilleure commercialisation des agrumes africains dans le marché européen. Toutefois, il ne s'est pas beaucoup intéressé au lien entre les agrumes et la vie des populations en particulier et dans le développement en général. Sylvie HAINEAULT s'intéresse particulièrement aux caractéristiques et avantages thérapeutiques de la consommation d'agrumes. Selon elle,

Les huiles essentielles d'agrumes, qui ont une forte teneur en terpène (se dit des produits hydrocarbonés), seraient des reconstituants du système immunitaire en plus d'être une substance « anti-cholestérol ».

Les jus d'agrumes sont d'excellents régénérateurs de cellules, ce qui fait d'eux une sorte d'« eau de Jouvence », un élixir de longévité. En effet, les grands consommateurs de jus frais vivraient plus longtemps que les gens qui n'en consomment pas ou qui n'en consomment que de façon occasionnelle.²⁷

Cette pensée de Sylvie est intéressante en ce sens qu'elle illustre les vertus thérapeutiques de la consommation des agrumes mais elle se soustrait du débat sur l'apport des agrumes le développement. Tous ces auteurs qui nous ont précédés ont agité des questions autour de secteur agricole en général et de l'agrumiculture en particulier. En résumé, leurs analyses se sont essentiellement focalisées sur l'importance de l'agriculture ou de l'agrumiculture et des propositions de stratégies pour son amélioration. En ce qui concerne notre étude, elle s'intéresse spécifiquement à la filière des agrumes dans la commune de Kafountine, un thème qui, jusqu'ici, n'a fait l'objet d'investigation scientifique. Elle ambitionne de mesurer la

²⁶ Bernard AUBERT et Guy VULLIN, *Pépinières et plantations d'agrumes*, Versailles, Quea, mars 1997, p. 21.

²⁷ Sylvie HAINEAULT, *Les vertus thérapeutiques des agrumes*, Montréal, les éditions Quebecor, 2007, p.92-93.

contribution de cette filière dans le développement de la commune à travers les ménages, et la municipalité.

3.2. Définition de concepts

Pour avoir meilleure appréhension de notre sujet de recherche, nous allons tenter d'élucider les concepts suivants : agrumes, agrumiculture, rôle, accompagnement, développement local conditions de vie.

❖ Les agrumes

Selon le dictionnaire électronique le Grand Robert, le mot « agrume » a été accueilli récemment par l'Académie française en 1940. Il désigne les orangers doux et amers, les mandariniers, les citronniers, les cédratiers, les pomélos, les pamplemoussiers, les limes acides (...).²⁸ Ce dictionnaire définit les agrumes comme étant le nom collectif des oranges, mandarines, citrons, pamplemousses (auxquels on peut joindre les autres fruits du genre citrus de la famille des Aurantiacées) mais aussi les arbres qui portent ces fruits. D'après le nouveau Littré, le vocable « agrume » vient du latin médiéval « acrumen » qui désigne une substance de saveur aigre. Ce dictionnaire définit le mot « agrume » comme étant le genre de fruits à saveur acide, tels que l'orange et le citron.²⁹ Pour Reymond LOUSSERT, ce mot est d'origine italienne, est un nom collectif, masculin pluriel, qui désigne les fruits comestibles et par extension, les arbres qui les portent, appartenant au genre citrus. Les principaux agrumes cultivés pour la production de fruits sont: les **orangers**, les **mandariniers**, les **clémentiniers**, les **citronniers**, et les **pomelos** (dont le fruit est connu sous le nom de pamplemousse).³⁰ Dans le cadre de notre travail, le mot agrumes désigne à la fois les fruits d'agrumes et les plantes souvent épineuses qui portent ces fruits d'agrumes, comme l'a si bien défini Le grand Robert. Les types d'agrumes qui dominent dans la commune de Kafountine sont les oranges, les mandarines, les citrons et pamplemousses avec différentes variétés pour chaque type d'agrumes.

L'**agrumiculture** c'est l'activité de la culture des agrumes. Dans le cadre de notre travail, l'agrumiculture peut être définie comme étant une activité qui regroupe l'ensemble des acteurs qui interviennent directement ou indirectement sur toute la filière de la production à la commercialisation en passant par le transport et la transformation.

²⁸ Le Grand Robert de la langue française, version électronique 2.0, SEJER, 2005.

²⁹ Le Nouveau Littré. Paris : Editions Garnier, 2005, p. 50.

³⁰ Reymond LOUSSERT, *Les agrumes. Volume 1 : arboriculture*, Cachan, Lavoisier, 1989, p. 1.

❖ Le rôle

Pour définir le mot « rôle », nous allons revisiter les déclinaisons du dictionnaire électronique le Grand Robert. Selon ce dernier, le mot « rôle » vient du latin « rotulus » qui signifie petite roue ou encore rouleau. Il désigne anciennement un rouleau de parchemin, de papier sur lequel on écrivait les actes. Dans l'administration, il revoyait à une feuille (recto et verso) d'un acte notarié, d'une expédition de jugement, d'un cahier de charges, ou à un registre où sont portées, par ordre chronologique, les affaires soumises au tribunal. Aussi, le rôle d'équipage signifie la liste du personnel composant l'équipage d'un navire et le rôle d'impôt renvoie à la liste sur laquelle figure, pour chaque impôt direct ou taxe assimilée, le nom des contribuables de la commune, avec mention du montant de leur impôt. Le rôle c'est aussi l'action, l'influence, que l'on exerce, la fonction que l'on remplit. Dans le cadre de notre travail, le rôle de l'agrumiculture dans le développement n'est rien d'autre que la participation, la contribution ou encore l'influence de l'agrumiculture dans le développement de la commune.

❖ L'accompagnement

D'après Paul MAELE, l'accompagnement est une pratique intégrative dans laquelle un professionnel essaie d'être au plus près d'une personne dans l'exploration d'une situation difficile ou d'une épreuve à franchir, dans les moments de positionnement et d'orientation, de choix et de prise de décision, dans l'évaluation d'une situation problématique³¹.

Par l'accompagnement des agrumiculteurs, nous entendons toute sorte d'aide, de soutien ou d'encadrement effectués à leur profit en vue rendre plus performante leur activité. Cet accompagnement peut se faire sous plusieurs formes : financement, don de matériel et/ ou intrants, formation etc.

❖ Le développement local

Cerner une définition de ce terme dans toutes ses acceptions et extensions n'est pas une chose aisée car d'après Ludovic Alissoutin, les chercheurs ont éprouvé d'énormes difficultés pour définir la notion de développement local. De quelle discipline scientifique relèverait-elle ? Sous quel angle faut-il l'appréhender ? L'économie ? La sociologie ? La science politique ? Le droit ?... s'interroge-t-il. L'auteur persiste arguant que se suffire de l'une de ces branches, dont

³¹ Paul Maele, « Accompagnement », *Recherche et formation*, n° 62/2009, mise en ligne 1 septembre 2013, pp.91-108. Disponible en ligne sur : https://journals.openedition.org/rechercheformation/435#xd_co_f=ZjQ4NDIjOGItOTZkOC00OGVjLThlMDQtOGQ2MjkwNWJjMWEz~/ [consulté le 04 / 07 / 2022].

aucune ne détient le monopole absolu de la légitimité, conduirait à s'offrir au piège de l'exclusivisme scientifique ».³²

Pour Djibril DIOP, la finalité de tout processus de développement local est l'amélioration des conditions d'existence de la population d'un territoire donné. Ainsi, il définit le développement local comme étant « un processus par lequel, les initiatives entreprises par un ou plusieurs acteurs institutionnels ou non, pour la valorisation, sociale, culturelle mais surtout économique d'un territoire en vue d'améliorer les conditions d'existence de sa population ».³³

L'économiste Daniel Etounga Manguelle soutient que le développement est un processus culturel et politique avant d'être économique et technologique.³⁴

Quant à François Perroux, il définit le développement comme étant une combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global.³⁵

En ce qui nous concerne, nous pouvons définir le développement comme étant un processus qui vise le progrès, l'amélioration des conditions socioéconomiques de populations données.

❖ Les conditions de vie

Le mot « condition » peut être défini comme un état, une manière d'être, une circonstance ou encore une situation. Quant à la vie, c'est une propriété essentielle des êtres organisés qui évoluent de la naissance à la mort en remplissant les conditions qui leur sont communes. C'est le fait de vivre ou d'exister. Selon Demba DIOUF, les conditions de vie se définissent comme étant la manière dont un être humain parvient à satisfaire ses besoins vitaux, à savoir la nourriture, la santé, le logement, l'habillement, les conditions de travail et l'éducation de ses enfants.³⁶

En nous référant sur cette définition de Demba DIOUF, nous pouvons retenir que les conditions de vie des agrumicultures renvoient à la manière dont arrivent à satisfaire leurs besoins essentiels : la santé, la nourriture, le logement, l'habillement etc.

³² Rosnert Ludovic ALISSOUTIN, op. cit. p. 53.

³³ Djibril DIOP, op. cit. p. 140.

³⁴ Daniel Etounga MANGUELLE, cité par ALISSOUTIN, Rosnert Ludovic, *Les défis du développement au Sénégal*, Dakar, CODESRIA, 2008, p. 51.

³⁵ François PERROUX, *L'économie du XX^{ème} siècle*, Paris, PUF, 1964, p. 155.

³⁶ Demba DIOUF, *Etude des conditions de vie des femmes demandeuses d'asile à Dakar* [en ligne], *diplôme d'Etat en travail social (D.E.T.S.)*, Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS), 2002. Disponible sur : https://www.memoireonline.com/07/08/1224/m_etude-conditions-de-vie-femmes-demandeuses-asile-dakar1.html / [consulté le 15 / 12 / 2021].

CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE

Rédiger un mémoire suppose répondre à des exigences d'ordre méthodologique qui accordent un crédit scientifique au travail. Ce chapitre, traite des techniques de collecte, des outils de collecte et de traitement, de la délimitation du cadre d'étude, de l'échantillonnage et de l'ensemble des difficultés rencontrées.

1. TECHNIQUES ET OUTILS DE RECHERCHE

1.1. Technique et outils de collecte des données

❖ Enquête exploratoire

C'est l'une des premières étapes menées dans le cadre de ce travail de recherche. Elle a eu lieu en février 2021. Il s'agit d'une descente effectuée sur le terrain d'étude qui était inconnu jusque-là. Cela nous a permis de visiter tous les villages de la commune qui sont concernés par cette étude. C'était l'occasion pour nous de découvrir, de nous familiariser avec cette zone d'étude et de nouer les premiers contacts avec certaines personnes cibles. Cette zone d'étude couvre les villages situés en terre ferme de la commune de Kafountine: Kafountine, Albadar, Dianna, Abéné et Colomba. La première étape a consisté à trouver un point focal dans chaque village. Ces représentants ont joué le rôle important de facilitateur. Avec eux, l'entrée en contact avec les personnes ressources a été facile. Ils nous ont également aidé à constituer les groupes qui nous aidé à recenser les différents agrumiculteurs dans chaque village de la commune. Ensemble avec ces groupes, avons établi une liste des agrumiculteurs pour chaque village de la terre ferme. Ce travail de recensement a abouti à établir une base de données composée de l'ensemble des agrumiculteurs se trouvant en terre ferme, c'est-à-dire dans les villages de Kafountine, Albadar, Dianna, Abéné et Colomba.

Aussi ce séjour a été une occasion pour nous entretenir avec certaines personnes telles que le secrétaire municipal de la commune, Monsieur Mamadou Lamine DIEME. Par la même occasion, nous avons pu visiter quelques orangeraias, et échanger avec certains propriétaires sur quelques aspects généraux concernant notre sujet.

Tout ce travail nous permis d'accéder à certaines informations sur certains aspects en rapport avec les modes productions, le système d'écoulement de la production, l'organisation des acteurs... Les informations obtenues dans cette étape nous ont beaucoup servi car elles nous ont permis de nous orienter et de statuer définitivement sur notre sujet de recherche. C'est après

ce séjour que nous avons élaboré le tableau des données ci-dessous et définitivement délimité notre zone d'étude.

Tableau 1: Les résultats de l'enquête exploratoire

Villages	Kafountine	Dianna	Albadar	Colomba	Abéné	Total
Nombre de planteurs	53	323	284	53	69	782
Nombre de vergers	71	453	366	56	94	1040
Représentants / points focaux	Tahirou Dieme	Sanna diabang	Ousmane diatta	Malick diatta	lamine diabang	

Source : Enquête exploratoire, 2021

❖ La recherche documentaire

Cette étape a été particulièrement consacrée à des travaux de lecture de documents physiques (ouvrages, revues, rapports etc.) et de documents numériques (sur l'internet) traitant du thème d'étude ou d'autres thèmes en rapport avec celui-ci. Pour le premier type de documents, nous avons fréquenté des espaces de documentation tels que la bibliothèque de l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ), celle de l'alliance franco-sénégalaise, la maison des citoyens de la CEDEAO et le cabinet Economie Territoire et Développement des Services (ETDS) de Monsieur KANOUTE, sis au quartier Lyndiane. Ainsi, nous avons pu lire des ouvrages portant sur l'agriculture, le développement local, le développement économique, le développement agricole, l'agriculture durable. Cependant, il faut signaler le manque d'ouvrages portant spécifiquement sur les agrumes qui constitue un handicap à cette étape de la recherche. Compte tenu de cet état de fait, nous avons utilisé l'internet pour consulter des ouvrages, des articles, des rapports etc.

❖ Collecte des données empirique

La collecte des données a été réalisée lors des grandes vacances en septembre 2021. Pour ce faire, nous avons opté pour une méthode mixte avec un questionnaire d'enquête et des guides d'entretien pour recueillir le maximum d'informations nécessaires. Pour le questionnaire, nous avons ciblé les producteurs (les agrumiculteurs) et les populations. Il est constitué d'un ensemble de questions abordant les thèmes relatifs à l'identification, à la production, à la commercialisation, à l'organisation des producteurs et aux avantages des agrumes.

Les entretiens ont concerné la municipalité, certaines personnes ressources, les commerçants grossistes comme détaillants. Ils ont été axés sur des questions qui variaient en fonction de l'interviewé. Ce sont des questions en rapport avec l'historique des agrumes dans la commune, les quantités produites, la fixation des prix, la commercialisation, les bénéfices réalisés, la place de la mairie dans la filière, les recettes et taxes tirées de l'activité et les investissements et actions de développement de la commune en rapport avec les agrumes.

Notre téléphone portable était le principal moyen utilisé pour enregistrer les interviews et prendre des photos pour des besoins d'illustrations.

1.2. Techniques et outils de traitement des données

Pour atteindre nos objectifs nous avons opté pour un modèle d'analyse basé sur un recoupement des informations issues des données quantitatives et celles issues des données qualitatives. Les principaux outils de traitement que nous avons utilisés sont : Word 2013 et sphinx.

❖ Word 2013

Avec ses multiples fonctionnalités, ce logiciel nous a beaucoup facilité le travail. Nous l'avons utilisé dans le cadre de la saisie du travail et de la réalisation des tableaux. Avec le traitement de texte, nous sommes parvenus à apporter un soin adéquat à notre document.

❖ Sphinx

Nous l'avons utilisé pour réaliser notre questionnaire. Après administration de ce dernier, les réponses sont saisies dans sphinx pour analyse et interprétation. Grâce à ce logiciel, nous avons pu dresser les différents croquis (diagramme, histogramme...) et déduire les commentaires et interprétations nécessaires. Ce logiciel nous a été d'une très grande utilité, en ce sens qu'il nous a permis d'obtenir des réponses sûres en un temps record.

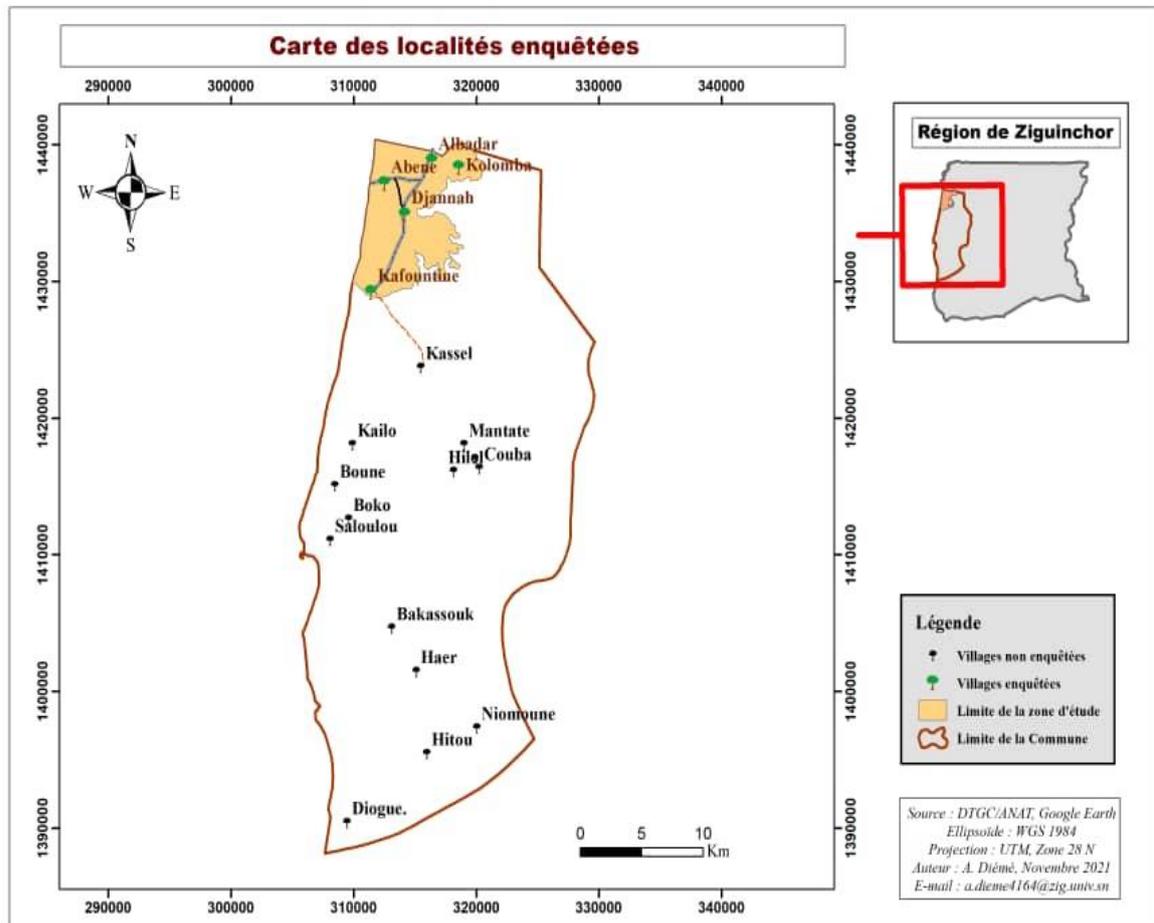
2. DELIMITATION DU CADRE DE L'ETUDE ET ECHANTILLONNAGE

2.1. Délimitation du cadre de l'étude

La commune de Kafountine compte dix-neuf (19) villages dont cinq (5) en terre ferme et quatorze (14) dans les îles. Toutefois, notre travail recherche porte uniquement sur les cinq (5) villages de la partie continentale où l'activité agrumicole est plus pratiquée. Il s'agit des villages de Kafountine, Dianna, Albadar, Abéné et Colomba. Il concerne toute la chaîne composée de l'ensemble des personnes (les acteurs) qui interviennent directement ou indirectement dans la

filère. Selon leur rôle, leur disponibilité ou l’endroit où ils se trouvent, ces acteurs ont été interrogés de différentes manières.

Carte 1: Carte de la zone d’étude.



2.2. Echantillonnage

Comme nous l’avons indiqué dans ce qui précède, notre étude concerne tous les cinq (5) villages situés sur la partie continentale (terre ferme) de la commune que sont Kafountine, Dianna, Abéné, Albadar et Kolomba. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés à l’ensemble des acteurs de la filière, qui constituent notre population cible. Il faut noter que notre technique d’échantillonnage diffère en fonction du type d’acteurs à interroger. Nous présentons dans ce qui suit la démarche adoptée pour chacune des catégories.

❖ Les agrumiculteurs

C'est l'ensemble des agrumiculteurs détenteurs de vergers dans cette partie de la commune. C'est pour cela qu'il ne nous a pas été facile de déterminer une population mère. A cela s'ajoute le manque de base de données sur le secteur d'étude. Malgré tout, nous nous sommes parvenu à avoir un effectif de 782 agrumiculteurs recensés lors de l'enquête exploratoire avec l'aide des notables des villages. L'effectif étant très large, nous avons opté pour la technique d'échantillonnage de hasard simple d'autant plus que nous avons la liste exhaustive des agrumiculteurs. Pour cela, nous avons choisi d'interroger 157 producteurs soit un pourcentage de 20% de la population mère. Ainsi, nous avons choisi un nombre de personnes à enquêter en fonction du pourcentage proportionnel à chaque village par rapport à la population mère. Si le nombre de producteurs d'un village est de 10% par exemple, ce pourcentage de 10% sera calculé pour ce village dans les 157 individus à interroger. Pour ce faire, le nombre d'agrumiculteurs à interroger dans chaque étant connu (voir tableau ci-après), nous avons choisi les agrumiculteurs à interroger par hasard. En effet, entre leur maison et leurs vergers (parfois très distants les uns des autres), ces acteurs sont difficilement trouvables sur place. Le tableau ci-dessous donne plus de détails sur cette répartition.

Tableau 2: La répartition des agrumiculteurs à interroger

Villages	Nombre de producteurs et % de chaque village par rapport à la population mère.	% et nombre de producteurs à interroger dans chaque village par rapport à l'échantillon des 157 individus.	Nombre de producteurs interrogés
Kafountine	53 = 7%	7% = 11	11
Dianna	323 = 41%	41% = 64	64
Albadar	284 = 36%	36% = 57	57
Abéné	69 = 9%	9% = 14	14
Colomba	53 = 7%	7% = 11	11
Totaux	782 = 100%	100% = 157	157

Source : Enquête exploratoire, 2021

❖ La population

C'est la population locale vivant dans la commune qui bénéficie, d'une manière ou d'une autre, des retombées des agrumes. Elle représente une partie importante de la population à interroger. Là également, nous nous retrouvons avec une grande population mère car c'est la quasi-totalité de la population locale qui est concernée. Donc, pour interroger les consommateurs, nous avons choisi les chefs de ménages qui ne produisent pas d'agrumes dans trois villages (Abéné, Dianna et Colomba) sur les cinq de notre zone d'étude. Ce sont les villages où nous avons recensé les plus grands nombres de producteurs. Pour chaque village, nous avons pris le nombre de ménages fourni par la mairie moins le nombre d'agrumiculteurs du village donné et interrogé les 20% du résultat. Nous précisons qu'Albadar, deuxième village producteur après Dianna a été retiré de la liste car, le nombre d'agrumiculteurs recensé (284 agrumiculteurs) y dépasse le nombre de ménages (235) fourni par la mairie. Ce qui veut dire que dans ce village, il n'y a pas de ménage à interroger.

Tableau 3: La répartition des populations à interroger

	Nombre de ménages	Nombre d'agrumiculteurs	Nombre de ménages à enquêter	Nombre de ménages enquêtés
Abéné	644	69	115	115
Dianna	440	332	23	23
Colomba	104	53	10	10
Total				148

Source : Donnés de la mairie

❖ Les commerçants grossistes et détaillants

Pour ce qui est des commerçants grossistes ou détaillants la technique retenue est l'entretien. Il nous a été très difficile de déterminer une population car les commerçants ne sont pas fixes sur une place donnée. La plupart d'entre eux n'habitent pas dans la commune, ils viennent d'autres localités de l'intérieur du pays ou de l'étranger. Certains ont été rencontrés sur place lors des récoltes. Les autres ont été interviewés par téléphone. Leurs numéros de téléphones nous ont été fournis par les agrumiculteurs.

Quant aux détaillants (le petit commerce de table), nous les avons rencontrés dans différents endroits tels que les petits marchés de la commune de Kafountine ou les places situées sur le long de la route. Pour ces commerçants nous avons aussi échangé avec eux à travers des entretiens.

❖ **Les manutentionnaires et les cueilleurs**

Ce sont des jeunes locaux qui sont engagés par les commerçants. Leur temps de travail se limite à la période de la récolte. La population mère est donc indéterminée aussi. Nous avons interrogé un maximum d'individus sur trois (3) des cinq (5) villages concernés (Albadar, Dianna, Kafountine) lors de la cueillette au mois de février 2021. Nous les avons trouvés dans les vergers en train de cueillir des agrumes. Pour les interroger, nous avons opté pour un focus groupe d'autant plus qu'ils constituent des groupes déjà formés.

❖ **Les transporteurs**

Cette frange de population est constituée de chauffeurs de camions, de cars et de motocyclistes. Elle est aussi indéterminée car elle est essentiellement composée d'étrangers qui ne viennent que pour transporter les fruits déjà récoltés. Comme pour les commerçants, nous les avons trouvés sur les lieux de chargement. Nous avons opté pour l'entretien.

❖ **Les agents municipaux**

En réalité, les agents municipaux ne constituent pas des acteurs réels de la filière à l'image des autres. Cependant, la mairie joue un rôle fondamental pour notre analyse. Elle constitue l'autorité et, par conséquent, elle assure la responsabilité entière de sécurité, contrôle, d'encadreur dans cette filière qui occupe une bonne partie de sa population. Aussi, de par l'impôt et la taxe municipale, tous les acteurs de cette filière lui sont redevables. Pour ce faire, nous avons élaboré un guide d'entretien pour voir l'apport des agrumes dans les recettes de la commune, mais aussi leur contribution dans les travaux et actions de développement de la collectivité territoriale. Avec l'aide du secrétaire municipal, nous nous sommes entretenu avec le maire, et le chargé du recouvrement de la mairie autour des questions relatives au rôle de la commune dans la filière, à l'importance de celle-ci dans la commune, aux différents avantages que la commune tire des agrumes etc.

3. DIFFICULTES RENCONTREES

Un travail de recherche scientifique n'est pas facile à réaliser. Il arrive qu'il bute sur des contraintes susceptibles de contraindre le processus de manière à biaiser les résultats escomptés. Ce sous-point fait état de l'ensemble des difficultés auxquelles nous nous sommes confronté au cours de la réalisation de ce mémoire. Ce sont entre autres :

❖ Le manque de documents

Nous n'avons pas pu trouver assez de documents portant sur le thème des agrumes. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour élargir notre revue de littérature en intégrant le thème de l'agriculture de manière générale pour aboutir à celui de l'agrumiculture. Les quelques rares documents parlant du thème des agrumes ont été consultés en ligne. Aussi, il est important de signaler que nous n'avons pas non plus pu trouver des documents ni des données concernant le thème des agrumes dans la commune de Kafountine. Les services administratifs tels que la direction régionale du développement rural (DRDR), le service départemental du développement rural (SDDR), la direction de protection des végétaux (DPV), la chambre du commerce d'industrie et d'agriculture de Ziguinchor (CCIAZ) etc., ont laissé un grand vide par rapport au secteur des agrumes du département et de la région. Au niveau de la DRDR, les programmes développés jusqu'ici portent essentiellement sur les produits céréaliers (riz, maïs, sorgho, niébé), sur l'arachide et sur l'aménagement de terres. Quant à l'association des planteurs de la région de Ziguinchor, elle se focalise particulièrement sur la production des mangues même si leurs activités englobent tous les produits fruitiers, maraichers. Ce sont les enquêtes de terrain notamment les entretiens et les questionnaires qui nous ont permis d'accéder aux informations. Bien que nous soyons accueilli au niveau de la mairie, nous devons regretter le fait que nous n'ayons pas pu accéder à certains documents officiels de la municipalité.

Pour établir la liste des agrumiculteurs de la commune, nous avons fait recours à des personnes comme les notables qui nous ont aidé. Il est donc possible de retrouver des producteurs non-inscrits car cette stratégie peut être sujette à des oublis et des omissions. Il faut aussi signaler que nous servons dans l'île de Carabane, une zone enclavée, loin de l'Université, non couverte en électricité et où la connectivité fait défaut. Il est quasiment impossible de trouver une documentation à ce niveau. La seule option donnée était de partir jusqu'à Ziguinchor et de se rabattre sur l'internet avec un sempiternel défaut de couverture.

❖ **Le manque de temps**

Nous avons également été confronté à un sérieux problème de temps. Il faut dire qu'en tant qu'enseignant, nous sommes obligés de gérer le temps de travail professionnel (enseignement) et celui de la recherche. Cela n'a pas été facile car l'essentiel du temps (les jours ouvrables) est consacré à l'enseignement. D'ailleurs, l'alliance de la profession et de la recherche est d'autant plus complexe que les contenus préparés quotidiennes de classe ne sont pas liés au thème de la recherche. Cela a toujours cassé notre dynamique de concentration et a beaucoup contribué à ralentir notre rythme de travail. Il a fallu, à chaque fois, guetter les grandes vacances, qui sont notre meilleur moment de travail.

❖ **L'éloignement de la zone d'étude**

Notre thème de recherche concerne la commune de Kafountine. Cette localité est située très loin de l'Université Assane Seck de Ziguinchor et du village dans lequel nous enseignons. Donc, pour réaliser ce travail (surtout les enquêtes), nous avons parcouru à plusieurs reprises un long chemin. Aussi, nous avons été confronté à la distance qui sépare les 5 villages (Kafountine, Dianna, Albadar, Abéné et Colomba) qui constituent la zone de l'étude. Ces localités sont parfois très distantes les unes des autres (Kafountine-Dianna, 6 km ; Kafountine-Abéné, 11 km ; Kafountine-Albadar, 11 km ; Kafountine-Colomba, plus de 11 km).

Au-delà de l'éloignement, nous avons aussi été confronté au fait qu'un bon nombre d'acteurs, tels que les commerçants et les transporteurs à interroger, n'habitent pas dans la commune. Cela a constitué un problème d'autant plus que ces acteurs ne sont trouvables qu'en période de récoltes des agrumes. Cela a contribué à ralentir d'avantage notre rythme de travail. Pour pallier ces difficultés, nous avons déployé divers moyens.

❖ **Le manque de moyens**

La recherche nécessite un investissement et qui dit investissement, dit moyens financiers, matériels et humains. Ces moyens font partie de problèmes auxquels nous étions confrontés. C'est pourquoi nous avons pris les initiatives ci-après pour pallier ce problème.

Pour rappel, nous n'habitons pas dans la commune de Kafountine. En tant qu'étranger, nous avons sollicité les services de facilitateurs. Il s'agit des personnes ressources (un point focal pour chaque village et des délégués de quartiers) qui nous ont aidé à recenser et à établir la base de données des producteurs de chaque village. Aussi nous avons bénéficié de la fructueuse

collaboration avec Monsieur Lamine DIEME, secrétaire municipale de la commune de Kafountine.

A chaque fois que de besoin, nous payons le billet du transport Carabane-Ziguinchor-Kafountine et vice versa. De Kafountine, nous utilisons une moto comme moyens de transport. Pour chaque descente, nous payons au moins deux mille (2000) francs CFA de carburants pour pouvoir rallier et sillonner les villages concernés qui sont parfois très loin les uns des autres.

❖ **La réticence**

Il n'est pas évident de rencontrer quelqu'un qui ne vous connaît pas et qui accepte de se livrer à vous en répondant à vos questions. Malgré la garantie et la confiance que nous avons essayé de leur donner, nous avons buté sur une certaine réticence. Soit ils esquivent les questions en nous donnant des réponses pas satisfaisantes, soit ils refusent de répondre tout simplement.

Pour pallier cette difficulté, nous avons utilisé une stratégie qui consistait à nous faire accompagner par un facilitateur autochtone pour les mettre à l'aise et donner plus de garantie. Néanmoins, le problème a persisté et a bouleversé nos entretiens avec beaucoup de commerçants qui viennent d'un peu partout à travers le pays.

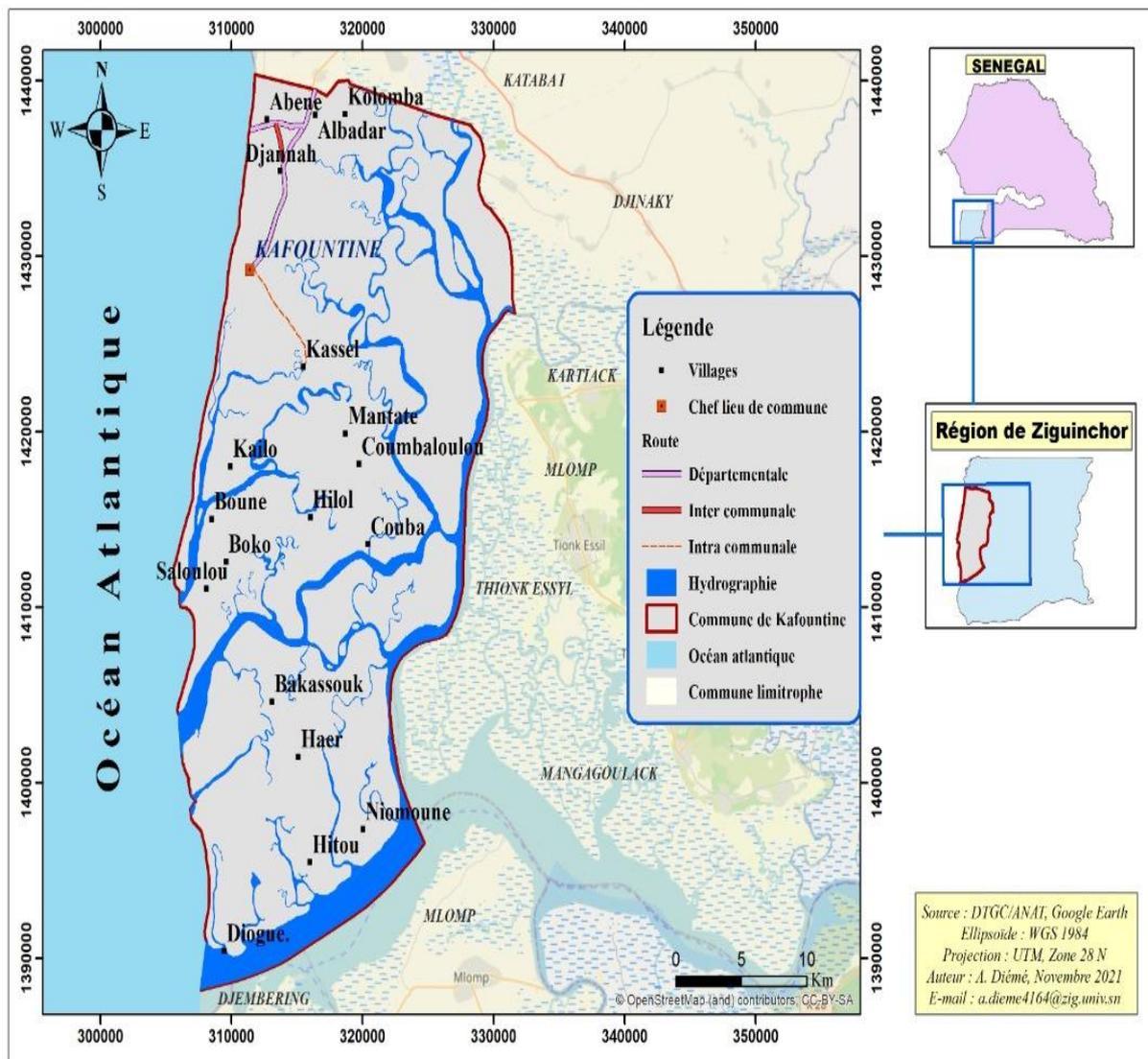
A decorative frame resembling a scroll, with a vertical bar on the left side and rounded corners. The text is centered within this frame.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DU
CADRE DE L'ETUDE**

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE KAFOUNTINE

La commune de Kafountine est située dans l'arrondissement de Kataba1, département de Bignona, région de Ziguinchor. Elle est limitée au nord par la commune de Kataba1, au sud par le fleuve Casamance, à l'est par le marigot de Diouloulou, à l'ouest par l'Océan Atlantique. Elle est composée de 19 villages dont 5 en terre ferme (partie continentale) et 14 dans les îles. La présentation de la commune se fera selon la répartition suivante : le milieu physique, le milieu humain et les différents secteurs d'activité.

Carte 2: Carte de la commune de Kafountine



1. LE MILIEU PHYSIQUE

1.1. Le climat, le relief et les sols

Le climat de la commune est essentiellement de type soudano-sahélien. Cependant, en tant que zone côtière, elle subit momentanément l'influence de la brise marine. A l'image de plusieurs localités du pays, Kafountine est caractérisé par une saison des pluies qui va de juin à octobre et une saison sèche qui commence à partir du mois de novembre.

La commune a une superficie de 908 km² répartie entre la partie continentale ou la terre ferme (76 km²) et les îles (832 km²).³⁷ Les îles sont divisées en trois différentes zones (le Karone, le Bliss et le petit Casa). Elles sont constituées de terres basses traversées par d'interminables marigots. Le long des marigots, on ne rencontre que des terres sableuses et des plateaux incultes.

D'après les informations tirées du document du Programme National de Développement Local (PNDL) de la commune de 2009, on distingue 3 types de sols dans la commune de Kafountine:

- Sols argileux rizicultivables : 129,78 km² (40%),
- Sols deck-dior : 162,225 km² (50%),
- Sols dior : 32,445km² (10%).

Les îles sont dominées par des sols du domaine marin qui se caractérisent par une forte salinité. On y retrouve également des sols de plateau favorables au maraichage et des sols pour la riziculture. Le sous-sol des îles Karones renferme beaucoup de coquillages.

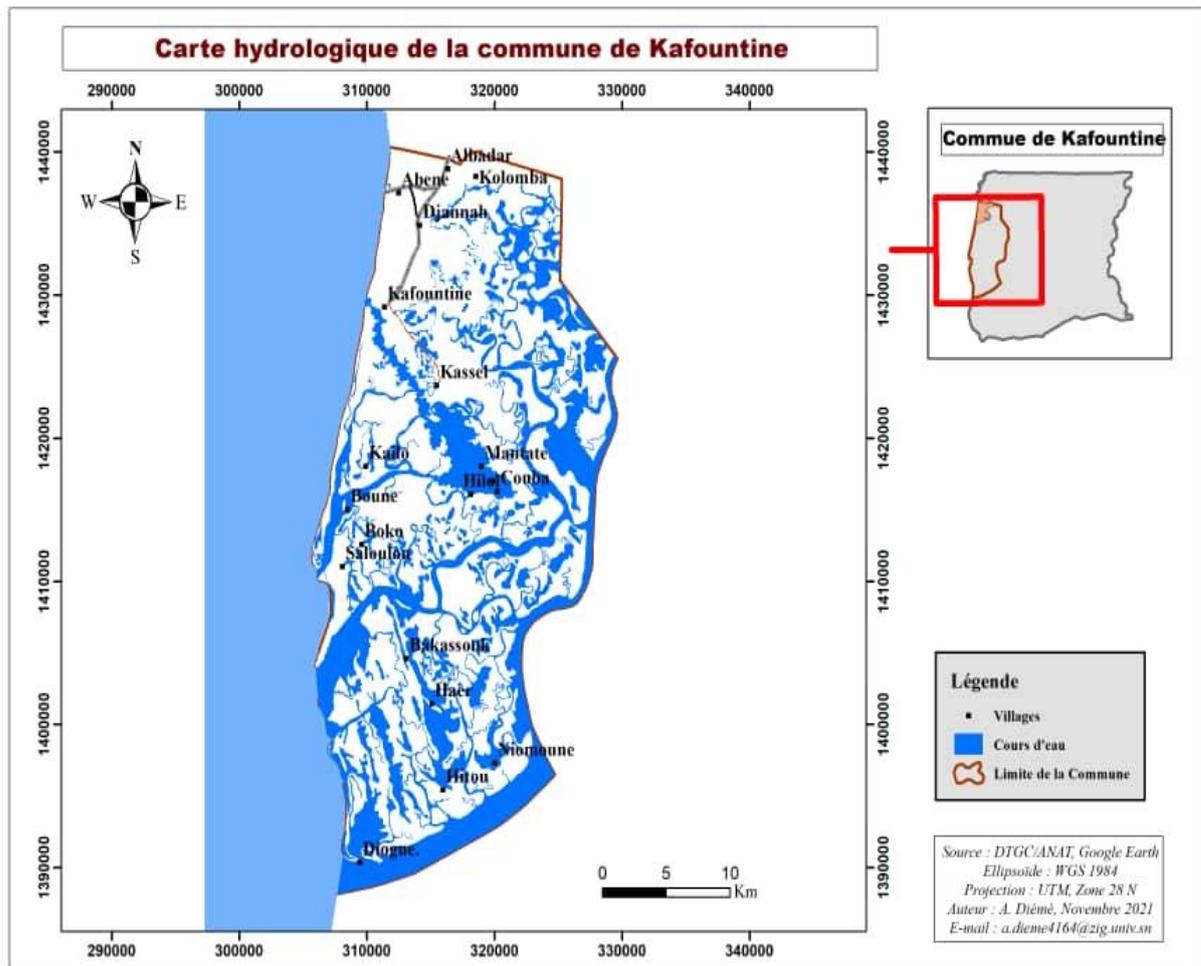
1.2. L'hydrologie

Pour s'approvisionner en eau potable, les populations de la commune comptent sur 04 forages (02 publics et 02 privées). On note aussi d'autres sources d'approvisionnement telles que les puits modernes, les points filtrants et les cuves. Dans les îles, la nappe d'eau n'est pas profonde et dispose d'une eau dont la potabilité n'est pas des meilleures. Elle se situe entre 2 à 6 mètres de profondeur contre 12 mètres en terre ferme. Aujourd'hui, le besoin en eau dépasse la capacité des forages existants qui n'alimentent pas tous les villages, d'où la nécessité d'élargir le réseau d'adduction. Les conditions d'approvisionnement en eau de la commune dépendent particulièrement de l'évolution de la pluviométrie qui influe fortement sur l'économie locale. Les quantités pluviométriques ont un impact sensible sur les conditions de vie des populations.

³⁷ PLD Kafountine, 2009

Ainsi, on note une amélioration de la situation alimentaire en année de bonne pluviométrie et un déficit vivrier en année d'insuffisance pluviométrique.

Carte 3: Carte hydraulique de la commune de Kafountine



1.3. La végétation et la faune

Dans la partie continentale de la commune, la végétation est essentiellement composée d'arbres fruitiers (manguiers, agrumes), de rôniers, de néré, de détarium, de palmiers à huile, de palmiers dattiers, de caïlcédrats, de fromagers, de cadd (*Accaciaalbida*), etc. Cependant, il faut signaler que la forêt est actuellement menacée par le phénomène de la déforestation due à plusieurs facteurs (l'installation des vergers, l'extension de l'habitat...). Dans les îles, on note diversité végétale dominée par les palétuviers. On y rencontre aussi des palmiers à huile, des palmiers dattiers, des cocotiers, des fromagers, des baobabs, des manguiers, etc. La commune de Kafountine ne dispose d'aucune forêt classée. Mais, il existe des réserves d'oiseaux migrateurs protégées telles que les celles de « Kalissayes », de « Bitine » et de « Kassel » et des bois sacrés

jalousement gardés par les populations. La faune est composée d'oiseaux migrateurs et d'oiseaux locaux, d'animaux sauvages et de reptiles. On y trouve des hérons, des pélicans, des aigrettes, des grues, des flamants roses, des cormorans, des ibis sacrés, des singes, des biches, des porcs épics, des hérissons, des lièvres, des perdrix, etc.

2. LE MILIEU HUMAIN

Selon l'ANSD, la population de la commune est estimée à 37.790 habitants en 2019 dont 20.546 hommes contre 17.244 femmes.

2.1. La structure de la population

Dans la partie continentale, on note une grande diversité ethnique. Selon le rapport du programme de lutte contre la pauvreté, on y rencontre par ordre d'importance : les Karones ou Diolas-karones (87% de la population), les Manding (10% de la population), les Ouolofs, Peuls, Manjacques, Mancagnes, etc. (3% de la population). Dans les îles, les populations sont essentiellement composées de l'ethnie Diola. Ces populations des îles, occupent de petits villages et des villages moyens qui sont au nombre de quatorze (14).

La répartition de la population dans la commune fait état d'une forte concentration dans la partie continentale avec un pourcentage de 70% contre 30% pour les îles.³⁸

2.2. Le zonage de la commune

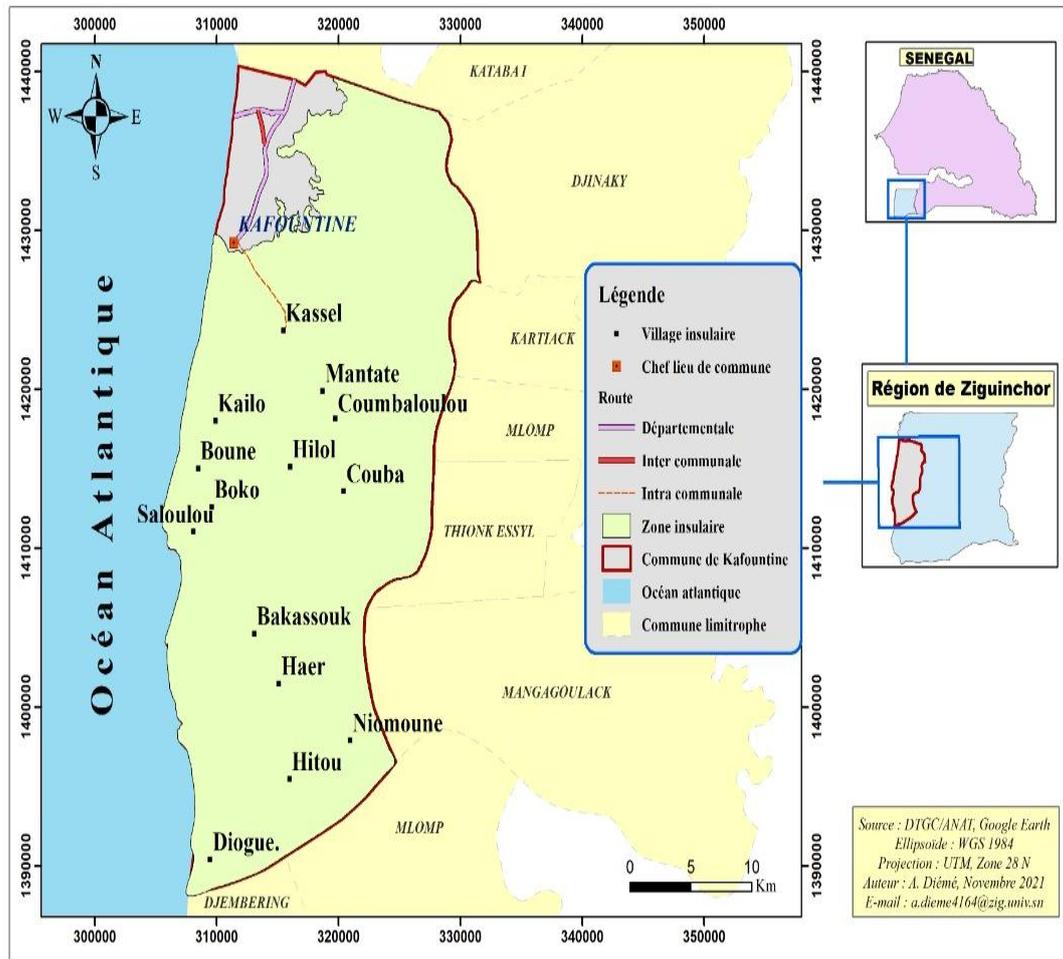
❖ La terre ferme ou la partie continentale

Elle est liée à la route Kafontaine – Diouloulou et regroupe les villages de Kafontaine, Abéné, Diannah, Albadar et Colomba. C'est une zone caractérisée par une hétérogénéité culturelle et linguistique, même si la majorité de la population qui la compose se réclame de l'ethnie Diola. Actuellement, ces villages sont fortement dominés par les exploitations arboricoles, notamment les agrumes. Cette partie de la commune constitue notre zone d'étude.

³⁸ Données du PDC, 2021 de la commune de Kafontaine.

❖ Les îles

Carte 4: Carte des îles de la commune de Kafountine



La commune de Kafountine est irriguée par plusieurs petits marigots (bolongs) qui se jettent en général dans le marigot de Diouloulou ou dans le Fleuve Casamance. Ces villages qui constituent l'essentiel de la commune sont interconnectés par ces marigots (bolong). Cette situation rend les déplacements difficiles dans cette partie de la commune car ces îles ne sont accessibles que par pirogue. Ces îles de la commune se regroupent en trois grandes zones : la zone Karone (Kassel, Mantate, Coumbaloulou, Couba et Hilol), la zone Bliss (Kaïlo, Boune, Boko et Saloulou) et la zone « Petit Casa » (Niomoune, Diogue, Haër, Hitou et Bakassouk).

3. LES SECTEURS D'ACTIVITES

La commune est principalement dominée par les activités du secteur primaire et du secteur tertiaire, le secondaire étant faiblement représenté par deux usines de glace situées au quai de pêche.

3.1. Le secteur primaire

❖ L'agriculture

L'agriculture est l'une des principales activités de la commune en ce sens qu'elle occupe plus de 90% de la population. Comme, pour la plupart des villages de la Casamance, elle est particulièrement dépendante de la pluie et est essentiellement dominée par la culture du riz au détriment de l'arachide, du mil, du sorgho, du niébé etc. On note aussi l'existence d'autres types d'agricultures dans la commune : le maraichage et, surtout, l'arboriculture. Le maraichage porte sur la culture de patate, de manioc et de certaines légumineuses comme les pastèques et les haricots. L'arboriculture porte essentiellement sur les espèces fruitières telles que les mangues, l'anacarde et surtout les agrumes. L'agriculture de la commune dispose de quelques atouts favorables à un développement agricole, à savoir, de bonnes quantités pluviométriques, des surfaces arables. Toutefois, elle fait face à d'énormes défis à relever. Elle se caractérise par un système et des moyens de production rudimentaires, avec des méthodes culturelles traditionnelles. Il faut aussi signaler le phénomène de la dégradation des terres, de la salinisation des rizières et de la divagation des animaux, qui constitue un frein au développement agricole. Cette situation se répercute sur la productivité qui, à son tour, peut négativement affecter la couverture des besoins alimentaires des populations.

❖ La pêche

Kafountine est une localité très favorable au développement des activités fluviales et maritimes grâce à son accès au fleuve Casamance et à l'Océan Atlantique. A l'image de plusieurs zones côtières, la pêche constitue un pilier essentiel de l'économie de la commune. Cela se fait sentir à travers les nombreuses personnes qui interviennent dans ce secteur et les différents produits halieutiques qui en ressortent et qui approvisionnent des marchés du Sénégal et de la Sous-région. On y pratique une pêche artisanale et une pêche industrielle. Le mareyage, la transformation et le fumage de poissons viennent élargir la liste des possibilités de travail qu'offre ce secteur.

Sur le plan des infrastructures, il y a un quai de pêche qui compte trois usines de glace dont deux (2) fonctionnelles, un débarcadère, une usine de transformation des produits halieutiques

(Oriental Dragon Fishing), neuf (9) stations d'essence. Le secteur de la pêche souffre de problèmes tels que la raréfaction des ressources due principalement la surexploitation, l'exportation des produits halieutiques à l'état brut, la désorganisation des acteurs de la pêche, l'insuffisance des infrastructures...

❖ **L'élevage**

L'élevage est aussi une activité présente dans la commune. Elle occupe une bonne partie des ménages et se présente sous différentes formes. Le cheptel est constitué de bovins, d'ovins, de caprins et de porcins. Dans la commune, on note également une faible présence de l'aviculture et de l'apiculture, avec l'implantation de quelques unités de traitement et de conditionnement de miel. La participation de cette activité dans l'économie de la commune reste faible du fait de son caractère traditionnel. L'insuffisance et la mauvaise qualité du pâturage, l'insuffisance des infrastructures hydrauliques pastorales pour l'abreuvement du bétail, le déficit d'agents, de produits vétérinaires et le déficit de la prise en charge correcte de la santé animale sont, entre autres, les difficultés qui freinent le développement de l'élevage dans cette commune.

❖ **La foresterie**

Elle est principalement basée sur l'exploitation des produits tels que l'huile de palme, le vin de palme, les noix de palmiste, le charbon de bois, les chevrons de palmiers, les balais, les nattes, les produits non ligneux (« maad », « toll », « solom »), la cueillette des pains de singes, de « ditakh » etc. Cette activité constitue une importante source de revenus pour les populations car ces produits très prisés et commercialisés. On accorde une place particulière au bois de chauffe destiné au fumage de poisson qui est un produit très recherché dans la commune. Toutefois, ce secteur souffre de quelques problèmes tels que la surexploitation des ressources, la coupe abusive, les changements climatiques etc.

3.2. Le secteur tertiaire

❖ **Le tourisme**

Le tourisme apporte beaucoup à l'économie de la commune. A côté de l'agriculture et la pêche, il constitue une source de revenus non négligeable car il génère de l'emploi. Sa façade maritime, ses îles et ses marigots embellissent son image et attirent les touristes venant de plusieurs horizons. Le tourisme balnéaire, le tourisme rural intégré, l'écotourisme, le tourisme culturel, le tourisme de découverte sont les types de tourisme qui sont exercés dans la zone. Les plus grands sites touristiques se trouvent à Kafountine et à Abéné. Mais ce secteur souffre de la

concurrence déloyale des résidences privées, de l'insuffisance de l'aménagement des zones touristiques, du manque d'accompagnement et d'encadrement, etc.

❖ **Le commerce**

Le commerce de la commune est marqué par la vente de produits agricoles, halieutiques, forestiers et manufacturiers. Les principaux lieux d'écoulement sont le marché, le quai de pêche, les boutiques, etc. Le secteur souffre de l'insuffisance des infrastructures car seul le village de Kafountine dispose d'un marché permanent.

❖ **L'éducation et la formation**

Depuis quelques années, la région de Ziguinchor est l'une des plus scolarisées au Sénégal. Cela se reflète aussi dans la commune, en ce sens que les secteurs de l'éducation et de la formation sont représentés. On y retrouve des établissements préscolaires, de l'élémentaire, du moyen-secondaire et ceux de la formation professionnelle.

Tableau 4: Les écoles de la commune

Etablissements	Préscolaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Formation professionnelle	Ecole coranique
Nombre	20	26	03	01	03	05

Source : Enquête de terrain, 2021

CHAPITRE 2: L'AGRUMICULTURE DANS LA COMMUNE

Dans ce chapitre, nous allons brièvement retracer l'historique des agrumes et donner quelques-uns de leurs bienfaits avant de passer à la présentation de l'agrumiculture de la commune de Kafountine.

1. HISTORIQUE ET LES BIENFAITS DES AGRUMES

1.1. Historique

Aujourd'hui, on note une large propagation des agrumes dans tous les pays du monde. La culture de ces fruits relève d'une histoire très ancienne, à tel enseigne que retracer son historique n'est pas une chose aisée. Selon Hager SNOUSSI, la culture des agrumes a pris naissance il y a probablement 4000 ans dans les régions subtropicales du continent asiatique et de l'archipel malais.³⁹ Pour Pierre BARRERE, c'est l'Asie tropicale qui est le berceau des agrumes.⁴⁰ L'histoire de la propagation des agrumes a aussi été présentée par Reymond LOUSSERT. Selon lui, la culture de ces fruits se confond avec l'histoire des civilisations anciennes de la Chine, qui les cultivèrent d'abord pour leurs parfums puis pour leurs fruits. C'est avec le rayonnement des civilisations chinoises et hindoues que leur culture commença à se propager, au cours du premier millénaire avant notre ère, à l'ensemble des pays du Sud-Est asiatique : sud du Japon et archipel de Malaisie.⁴¹ LOUSSERT avance que les cédratiers furent probablement les premiers agrumes cultivés en Méditerranée à l'époque des Mèdes, au VII^{ème} siècle avant notre ère, comme le prouvent certains écrits sur tablettes d'argile retrouvés en Mésopotamie. Plus tard, les savants grecs contemporains d'Alexandre le Grand vantent les vertus des fruits du cédratier, connus alors sous le nom de « pommes de Médie ». A la fin de notre premier millénaire, le médecin philosophe iranien Avicenne mentionne dans ses écrits la présence du cédratier et du bigaradier en Perse. Mais ce n'est qu'aux alentours de l'an 1400, bien après le voyage de Marco Polo en Chine (1287) que les portugais introduisirent l'oranger en Méditerranée. Les auteurs que nous avons lus s'accordent sur le fait que le Sud-est asiatique est le lieu d'origine des agrumes. Le Bassin méditerranéen représente pour beaucoup dans l'histoire, la propagation et la production des agrumes. Il est comme la seconde zone de

³⁹ Hager Snoussi Ep. TRIFA, *Diversité génétique intra et interspécifique des porte-greffes d'agrumes utilisés en Tunisie*, Thèse de doctorat en sciences agronomiques : sciences de la production végétale, Institut National Agronomique de Tunisie, 2013, p. 9.

⁴⁰ Pierre BARRERE, « Les agrumes dans le monde », *Les cahiers d'Outre-Mer* [en ligne], 1954, Vol.7, n° 26, p. 156. Disponible : https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1954_num_7_26_1903?q=les+vitamines+des+agrumes / [consulté le 02 / 04 / 2022].

⁴¹ Reymond LOUSSERT, op. cit. p. 13.

diversification des agrumes et a constitué un tremplin pour l'expansion des espèces agrumicoles cultivés à travers le monde.⁴²

Dès le Xème siècle, les navigateurs arabes les propagent sur les côtes orientales de l'Afrique jusqu'au Mozambique. Christophe Colomb, à l'occasion de son second voyage (1492), les introduit en Haïti, île de la mer des caraïbes, à partir de laquelle la diffusion se fera vers le Mexique (1518), puis les Etats-Unis d'Amérique (1569). Enfin, ce sont les navigateurs anglo-hollandais qui, en 1654, introduisent les premiers agrumes dans la province du Cap en Afrique du Sud. Ces écrits de LOUSSERT nous édifient sur la l'histoire et la propagation des agrumes dans le monde.

Au Sénégal, notre documentation ne nous a pas permis de retracer l'historique de l'agrumiculture. Nous ne pouvons pas fournir des indications temporelles, c'est-à-dire des dates précises par rapport à l'introduction et à l'évolution de l'agrumiculture dans le pays. Mais il faut signaler que cette activité a toujours été pratiquée au Sénégal depuis très longtemps. On retrouve des produits agrumicoles un peu partout dans le pays et ils sont très prisés des sénégalais. A côté des grosses quantités qui sont commercialisées, les agrumes constituent un produit très fréquent dans le petit commerce de table. D'après l'ANSD, l'essentiel de la production est consommée à l'intérieur du pays. Les plus importantes quantités d'agrumes viennent de la Casamance et de la région de Thiès notamment des Niayes.

En Casamance, la région de Ziguinchor se fait distinguer par de grandes zones productrices d'agrumes, telles que Kafountine dans le département de Bignona. Leur présence dans les marchés des trois (3) départements de la région est quasi permanente. En se focalisant sur l'exemple de Kafountine, on constate que la production des agrumes y est en constante évolution.

1.2. Utilité et bienfaits des agrumes

Les agrumes sont des fruits très aimés des consommateurs du fait de leur incontestable vertu sur la santé des consommateurs. Ils jouent un rôle important dans l'entretien et le bien-être de l'organisme de l'être humain. D'ailleurs, en parlant de leur utilité, Hager Snoussi Ep. Trifa, estime qu' « un autre facteur expliquant l'importance des agrumes à l'échelle mondiale réside dans la valeur thérapeutique des fruits d'agrumes et la conscience de leurs bienfaits sur la

⁴² Hager Snoussi Ep. TRIFA, op. cit. p. 1.

santé ». ⁴³ Ils apportent à l'organisme de l'être humain beaucoup d'éléments riches en nutriments. D'après Sylvie HAINEAULT, « les agrumes frais (et par conséquent), les jus sont des aliments de haute qualité nutritive. En eux sont intacts tous les enzymes ; les acides aminés sont en leur mieux ; les minéraux, les vitamines, les hydrates de carbone, les oligo-éléments et la force de vie sont présents ». ⁴⁴ Leur acidité (surtout dans le citron et le pomelo) joue un important rôle dans la facilitation de la digestion car elle stimule la sécrétion des sucs digestifs. Ces fruits contiennent plusieurs vitamines. Ils ont la réputation d'être d'excellents pourvoyeurs de vitamine C qui joue d'indispensables rôles dans le fonctionnement de l'organisme humain notamment dans le renforcement du système immunitaire. Tels sont, entre autres, les atouts de la consommation des agrumes et de ses différents produits dérivés.

Pour ce qui des produits dérivés des agrumes, nous allons nous baser sur les travaux de Mamadou THIAW. Selon lui, ces produits sont :

- **Le jus** : c'est à partir du jus qu'on peut obtenir les boissons gazeuses ou non, les sirops, les jus naturels concentrés ou non ;
- **La pulpe** : c'est la matière solide provenant du jus brut. La pulpe est utilisée comme matière de base excellente et pleine de gelées et de boissons non alcoolisées ;
- **Les huiles essentielles** : tirées des écorces d'agrumes, elles sont en majorité (90% à 98%) constituées de terpènes et de sesquiterpènes qui ne constituent à l'arôme que dans une faible mesure. Les huiles essentielles sont utilisées dans les industries de parfum (fabrication d'essences artificielles), dans les industries chimiques (pharmaceutiques), dans les pâtisseries et confiseries (parfumer les produits comestibles).
- **Les écorces** : Sur une tonne de fruits, on a 500 à 600kg de déchets d'écorces. C'est dire combien cette matière est importante pour une entreprise de transformation d'agrumes si on parvient à la traiter et à la revendre. A partir de l'écorce, on obtient des aliments desséchés pour le bétail, de la mélasse d'agrumes, des fruits confits. ⁴⁵

2. LES ACTEURS DE LA FILIERE

Pour mieux analyser cette filière, nous avons jugé nécessaire d'identifier l'ensemble des acteurs qui s'activent dans filière et de définir le rôle de chacun. Il existe plusieurs acteurs avec des rôles différents. Cependant, en raison de l'inexistence de structures de transformation

⁴³ Hager Snoussi Ep. TRIFA, op.cit. p. 9.

⁴⁴ Sylvie HAINEAULT, *Les vertus thérapeutiques des agrumes*, Montréal, les Editions Quebecor, 2007, p. 93.

⁴⁵ Mamadou THIAW, *Implantation d'une usine de transformation d'agrumes*, Projet de fin d'étude, Ecole Polytechnique de Thiès, Thiès, juin 1985, p. 15-17.

d'agrumes dans la commune, les transformateurs sont absents de la liste des acteurs. Ainsi, en fonction de leur rôle et leur niveau d'implication, on distingue des acteurs principaux et des acteurs secondaires.

2.1. Les acteurs principaux

Il s'agit des acteurs qui interviennent directement sur les étapes essentielles de la filière. Ces acteurs s'investissent entièrement et directement dans l'activité agrumicole. Il s'agit de :

❖ Les producteurs

Ce sont les propriétaires des vergers ou orangeries. Ils s'activent dans la production d'agrumes après un long processus composé des étapes suivantes : la recherche et l'obtention de la parcelle, le défrichage, la sécurisation, le creusage de puits, la production de plans, le repiquage de plans, etc. Des séances d'arrosage sont initiées en fonction du besoin. Avant la production de fruits, les plantes sont irriguées et entretenues jusqu'à trois (3) ou quatre (4) ans selon la qualité de l'entretien et les variétés. Pour ces débuts de travaux pénibles, ces producteurs se font parfois assister par des voisins ou les membres de leur famille. Aussi, il faut souligner le cas de certains producteurs qui sont, à la fois des pépiniéristes et des greffeurs. En effet, l'agrumiculture a parallèlement développé ces activités. On retrouve des pépiniéristes qui font plus de 5000 plantes par an. Avec l'aide de facilitateurs locaux, nous avons procédé au recensement de tous les agrumiculteurs sur les cinq (5) villages concernés par l'étude lors de l'enquête exploratoire (voir tableau n°1).

❖ Les commerçants

Actuellement, la quasi-totalité de la production d'agrumes est destinée à la commercialisation. Le circuit de commercialisation des agrumes est assez complexe. On distingue deux types de commerçants : les grossistes et les détaillants.

❖ Les grossistes

Ce sont les personnes qui viennent d'autres régions ou d'autres pays pour acheter de grandes quantités d'agrumes dans les vergers des producteurs. Pour ce faire, ils engagent une bonne partie d'autres acteurs qui interviennent à des étapes données du processus d'achat. Il s'agit des personnes telles que les cueilleurs, les manutentionnaires, les transporteurs. Ces grandes quantités achetées sont acheminées un peu partout : au niveau local, dans d'autres régions (Dakar, Kaolack, Diourbel, etc.) ou encore hors du pays (en Gambie et en Guinée Bissau). Le système de vente dépend des variétés des agrumes et des conditions de négociation entre le commerçant et le producteur. Il existe la vente au pesage (250f à 300f le kilogramme) et celle par sac (6000f à 15000f le sac), même si la tendance est actuellement à la vente au pesage. Ces

grands commerçants ne sont pas trouvables à tout moment sur les terres de Kafountine car ils viennent d'autres régions. Pour les interroger, il a fallu attendre le mois de février (en pleine période de récolte des agrumes) afin de les rencontrer dans les vergers où ils achètent les fruits.

❖ **Les détaillants**

Ce sont ceux-là qui achètent les petites quantités (100 à 250 kilogrammes) pour approvisionner le marché de proximité. Il s'agit souvent de personnes autochtones dont la stratégie consiste à prendre peu, écouler vite et recommencer. Ce commerce de détail se fait également de différentes manières et à deux étapes : par kilogramme (200f à 300f), sac (6000f à 15000f) ou encore bassine (3000f l'unité). Après cette étape les agrumes sont repris par ceux qui font le petit commerce de table qu'on retrouve dans les marchés locaux et autres points de vente. Ils reprennent ces petites ou moyennes quantités en vue de vendre au détail, souvent par kilogramme, par tas (voir photo n°8) ou par sachet. Ils jouent un rôle important sur la chaîne de commercialisation des agrumes car ils permettent une plus large diffusion des fruits au bas de l'échelle de la population.

Puisque la plupart des variétés mûrissent en janvier-février, nous avons attendu cette période pour pouvoir avoir beaucoup de commerçants détaillants à interroger. C'est ainsi que nous avons pu interroger plusieurs commerçants au marché de Kafountine, d'autres sur le long de la route au niveau des villages.

❖ **Les consommateurs**

Il s'agit de l'ensemble des personnes qui achètent les quantités d'agrumes en vue de les consommer. Pour ce qui concerne particulièrement notre étude, nous ciblons la population consommatrice de la commune afin de recueillir leur perception des agrumes en tant que témoins. Ce sont les personnes qui interviennent au dernier maillon de la chaîne de production. Elles achètent les fruits des lieux de commercialisation tels que les marchés pour la consommation. Elles jouent un rôle capital dans la filière. Nous les avons interrogés à l'aide d'un questionnaire après avoir déterminé l'échantillonnage (voir tableau n°3).

2.2. Les acteurs secondaires

Souvent sollicités par les acteurs principaux, les acteurs secondaires interviennent pour effectuer des tâches spécifiques et momentanées dans une des étapes de la filière. On distingue :

❖ **Les cueilleurs et manutentionnaires**

Le travail de la cueillette et celui de la manutention se confondent car ce sont souvent les mêmes personnes qui se chargent d'effectuer les deux tâches. Il s'agit de groupes jeunes autochtones qui sont engagés par les commerçants (voir photo n°4). Ils interviennent à chaque période de récolte et leur mission est de cueillir les agrumes. Ils sont rémunérés par les commerçants qui les emploient. La rémunération se fait soit par jour soit par tonne.

Après la cueillette, ils se chargent de peser les fruits, de les emballer dans des cartons de 80 à 90 kg et de les charger dans les véhicules de transport. Ils sont payés par carton emballé à raison de 500f l'unité. Ces groupes de jeunes ont été interrogés avec la méthode du focus groupe en période de récolte.

❖ **Les transporteurs**

Il s'agit des chauffeurs de cars, de camions et de conducteurs de motos tricycles ou deux-roues, selon la quantité à transporter. Les motos tricycles et les deux-roues assurent le transport des agrumes des vergers à la route principale. Quant aux camions et aux cars, ils assurent le transport de longue distance (voir photo n°7). Leur travail est d'acheminer les agrumes dans les grands marchés de consommation : Dakar, Thiès, Kolda, Guinée Bissau etc. Ils sont engagés et rémunérés par les commerçants. Comme ils viennent d'ailleurs, nous avons saisi l'occasion du moment de la récolte pour pouvoir échanger avec eux.

2.3. Les structures d'accompagnement

En parlant des structures d'accompagnement nous faisons allusion à tous les acteurs ou structures qui interviennent ou qui sont susceptibles d'intervenir pour aider les producteurs. Ainsi, nous nous sommes intéressés à toute sorte d'accompagnement effectué au profit des agrumiculteurs de la commune. C'est un facteur important et très déterminant dont dépend la bonne santé de l'agrumiculture de la commune. Cette question sera traitée sous trois angles : l'accompagnement des tiers, l'accompagnement de la municipalité et celui des services de l'Etat.

❖ **De la part de l'Etat central**

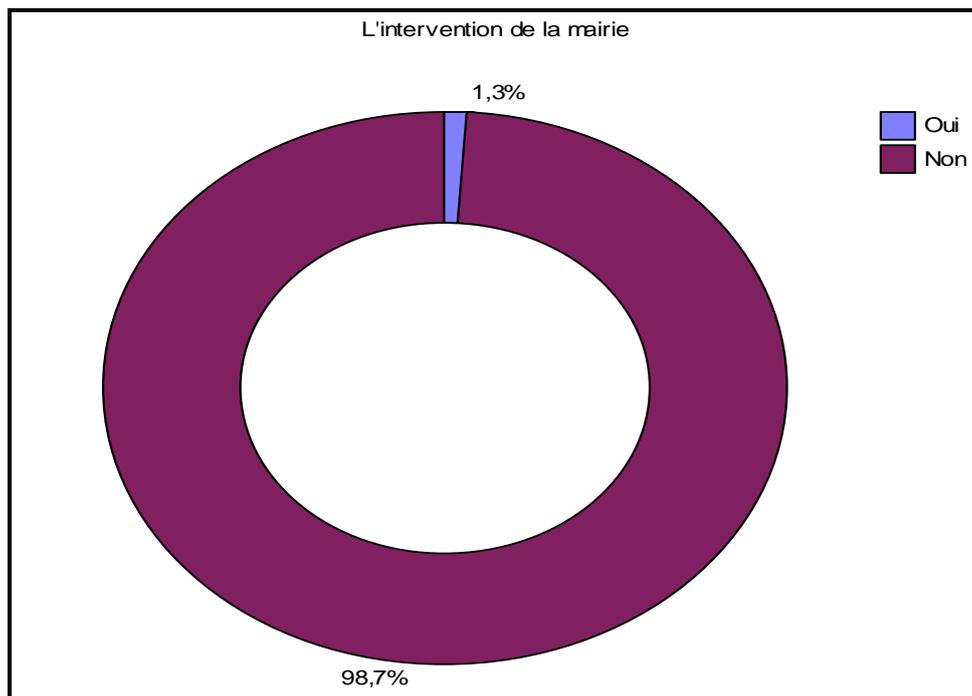
Comme notre thème de recherche porte sur l'agriculture, nous jugé nécessaire de visiter certains services techniques intervenant dans le domaine pour enrichir et actualiser nos informations. C'est ainsi que nous avons fait le service départemental du développement rural (SDDR) de Bignone, la direction régionale du développement rural (DRDR) de Ziguinchor, la direction de protection des végétaux (DPV) de Ziguinchor, la chambre de commerce d'industrie et

d'agriculture (CCIA) de Ziguinchor. Cependant l'amer constat est que les agrumes sont quasi inexistantes dans les cahiers de charge de ces différentes structures. Par conséquent, le séjour auprès de ces structures ne nous a pas permis d'obtenir assez de données sur les agrumes du département et de la région. L'agrumiculture est une branche de l'arboriculture qui relève du secteur de l'agriculture. Celle-ci, étant sous la tutelle d'un département ministériel, est un secteur géré par l'Etat à travers ses différents services déconcentrés qui représentent la tutelle jusqu'au plus bas échelon. Malheureusement, les résultats obtenus des services départemental (SDDR) et régional d'agriculture (DRDR) attestent d'une agriculture pas suffisamment diversifiée et encore sous la domination de la culture du riz et des céréales. En effet, ces services de l'agriculture ne disposent pas d'informations ni de données officielles portant sur les agrumes. Cela suffit pour justifier l'absence de l'Etat dans le secteur des agrumes. D'ailleurs, d'après les confidences des certains acteurs agrumicoles, il n'y a aucun programme ou politique ni initiative de la part de ces services de l'agriculture destiné à eux. C'est dire donc, que l'action étatique est complètement inexistante dans cette activité agrumicole. Nous avons dans la commune de Kafountine des agrumiculteurs qui sont abandonnés à eux-mêmes.

❖ De la part des élus locaux

Actuellement, on dénombre plus de 1000 agrumiculteurs dans la commune. Ils occupent des vergers propres et vivent essentiellement des agrumes. Du point de vue socioéconomique, l'agrumiculture constitue une force et devient de plus en plus indispensable dans la vie de plusieurs ménages. Cela témoigne d'une relation intrinsèque entre l'agrumiculture et le vécu quotidien des populations. C'est un avantage réel pour la municipalité vu l'importance et le rôle socioéconomique que joue cette filière pour ses administrés. Malgré tout, on constate qu'après l'Etat la commune, à son tour, a aussi abandonné ses agrumiculteurs à leur sort. La mairie ne s'intéresse pas assez à ce que font les agrumiculteurs. D'ailleurs, elle n'y intervient presque pas. La figure ci-dessous illustre les différentes réponses des agrumiculteurs à la question de savoir si la mairie intervient dans l'activité.

Figure 1: L'intervention de la mairie



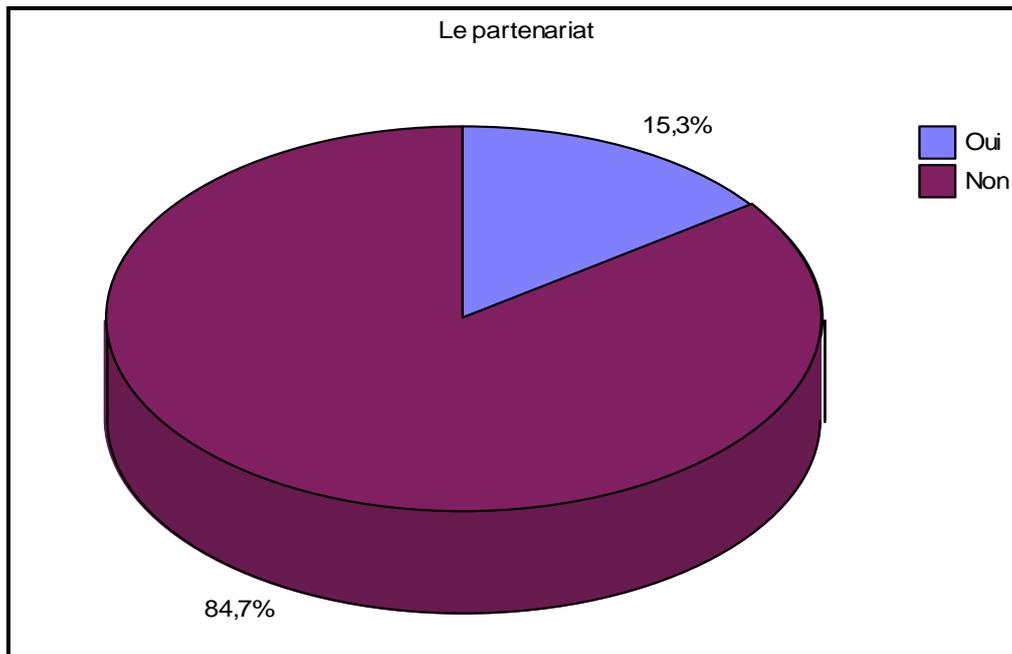
Source : Enquête de terrain, 2022

La figure nous montre que 98,7% des agrumiculteurs interrogés ont déclaré que la mairie n'intervient pas dans l'activité. Cela témoigne d'un manque d'accompagnement, d'un manque de soutien et d'un manque d'encadrement de la part des élus locaux malgré l'atout que cette filière offre à la commune, la responsabilité qui lui incombe et tout l'avantage qu'elle a à y gagner. Cette absence de la mairie révélée par nos enquêtes a été également reconnue par certains membres du conseil municipal lors de nos entretiens. Cela a pour conséquence une exploitation non effective et inefficace de cette filière qui se limite à la seule collecte de la taxe journalière, de la taxe de stationnement et de la taxe sur le chargement.

❖ **De la part des tiers**

L'accompagnement de la part des tiers nous renvoie à celui effectué par des personnes particulières. Cela nous renvoie aussi au sujet du partenariat. Kafountine étant une zone touristique, il existe des agrumiculteurs qui ont des partenaires établis hors du pays. Laissés en rade par la municipalité et par les services étatiques, certains producteurs ont recours à l'aide ou l'accompagnement de personnes expatriées. La question « *Y a-t-il des partenaires qui interviennent pour vous aider ?* » a donné les résultats du schéma ci-dessous.

Figure 2: Le partenariat



Source : Enquête de terrain, 2022

Sur 157 agrumiculteurs interrogés, seuls 15,3%, soit 24 personnes, bénéficient de l'aide de personnes expatriées. Il s'agit d'une modeste aide à titre individuel et souvent peu formelle qui relève de relations particulières d'amitié avec des bienfaiteurs blancs, pour la plupart du temps. Cet accompagnement se présente sous différentes formes : financement, dotation de matériels et ou d'intrants. Le problème de l'accompagnement, qui est une des plus grandes désolations des acteurs, est une réalité dans la commune. En dehors du faible taux des partenaires intervenant dans la filière, la commune et les services déconcentrés de l'Etat brillent par une absence totale. D'ailleurs, à propos de la question sur les difficultés rencontrées, 26,3% des acteurs interrogés ont coché le manque d'accompagnement (voir figure n°5). Les agrumiculteurs de la commune sont laissés à eux-mêmes sans soutiens ni accompagnement. Cela a fait naître une initiative salutaire propre aux acteurs eux-mêmes qui se caractérise par un élan de solidarité. En effet, pour réaliser certains grands travaux, les agrumiculteurs de certains villages comme Albadar s'organisent pour s'entraider, se donner la main. Le plus souvent, ce type de solidarité survient dès les premiers périodes de la pratique agrumicole (périodes des grands travaux) à l'occasion du défrichage, de l'élaboration de la clôture, du creusage de puits, etc.

Pourtant, un modeste accompagnement, soutien ou encadrement suffirait pour palier un certain nombre de difficultés, le manque de moyens rendant le travail pénible (creusage manuel de

puits, arrosage manuel et sécurisation des vergers). Cela permettrait aussi de valoriser davantage cette filière.

3. LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION

3.1. La production

❖ Les types d'exploitations

Pour certains, les vergers ont été acquis par un don basé sur des rapports familiaux et pour d'autres, par achat. La plupart de ces vergers ont niveau de sécurisation relativement bon, faite de piquets et de fil barbelé. Le début de l'activité s'avère un peu difficile car les acteurs commencent souvent avec de faibles moyens et sans accompagnement. Malgré tout, ces orangerais faiblement équipées arrivent faire résultats satisfaisants. Parmi les 1040 vergers dénombrés dans la terre ferme de la commune, on retrouve des vergers individuels, des vergers familiaux et associatifs⁴⁶. Le tableau ci-dessous fournit plus de détails sur le type d'exploitation.

Tableau 5: Les types d'exploitations

Quel type d'exploitation avez-vous ?		
Individuelle	129	82,2%
Familiale	26	16,6%
Associative	02	1,2%
Total	157	100%

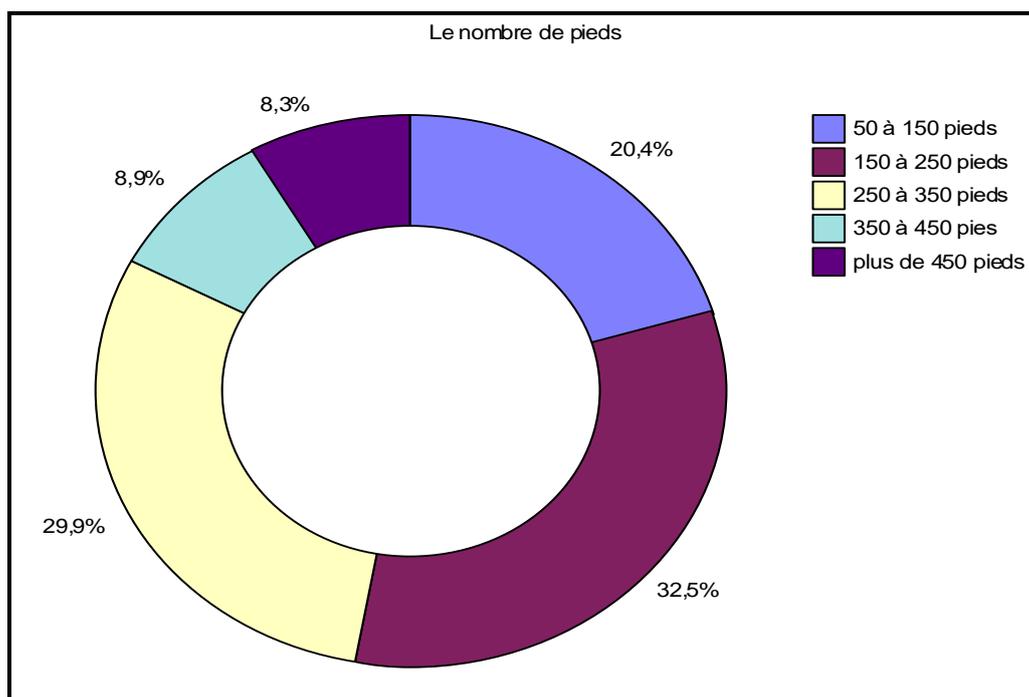
Source : Enquête de terrain, 2022

❖ Le nombre de pieds

La majorité des producteurs interrogés exploitent une superficie d'au moins un hectare. Malgré les conditions difficiles de travail relatives aux normes de plantation, au faible niveau d'équipement et d'accompagnement, ces vergers sont quasiment remplis de pieds d'agrumes. Ces facteurs sont très déterminants sur les résultats notamment les quantités produites. Il existe des vergers qui ont plus de 450 pieds d'agrumes. Le schéma ci-dessous nous renseigne plus sur le nombre de pieds dans les vergers des producteurs interrogés.

⁴⁶ Les vergers associatifs sont des exploitations appartenant à des quartiers, des villages ou des associations de personnes

Figure 3: Le nombre de pieds



Source : Enquête de terrain, 2022

❖ Les variétés produites

Dans la commune, la production d'agrumes est quasiment ininterrompue, on y retrouve des agrumes presque à toutes les périodes de l'année. Cela est dû à une périodicité de maturation qui est tributaire des types et des variétés d'agrumes. Il y a différents types d'agrumes et de variétés qui sont produits dans la commune. Mais la distinction ou la reconnaissance des variétés les unes des autres se complique davantage du fait du greffage ou du greffage ; une pratique qui associe des variétés (parfois issues d'un greffage) pour aboutir à d'autres. Cette pratique a beaucoup contribué à la démultiplication et à la propagation de différentes variétés qu'on ne peut parfois pas dénommer. Donc, il existe d'autres variétés dont nous ne connaissons pas les noms. Parmi les types d'agrumes existants, on peut citer les oranges, les mandarines, les citrons et les pamplemousses. Les oranges constituent le type d'agrumes qui domine dans la commune. Chaque type d'agrumes comporte différentes variétés, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 6: Les variétés d'agrumes produits à Kafountine

Type d'agrumes	Variétés d'agrumes
Orange	Dombondir, narvel, tomson, masse early, marcelina, orange ordinaire ou locale
Mandarine	Soliciana, poncan, tangelo, clémentine, fanta orange, miel, oceola
Citron	Lime taiti, vol, citron ordinaire ou local
Pamplemousse	Pomelo, pamplemousse ordinaire ou local

Source : Enquête de terrain, 2022

❖ Les quantités produites⁴⁷

Actuellement, la commune de Kafountine produit annuellement d'importantes quantités d'agrumes appartenant à différentes variétés comme l'indique le tableau ci-dessus. En fonction de la période, le moment de la maturation des fruits varie d'une variété à une autre. C'est ce qui explique une disponibilité quasi permanente d'agrumes dans la commune durant toute l'année. Aussi, les quantités produites varient selon les aléas et les capacités de chaque verger. Le tableau ci-après fournit plus de détails sur les quantités d'agrumes produites annuellement dans la commune.

Tableau 7: Les quantités d'agrumes produites à Kafountine

Quelle quantité d'agrumes produisez-vous par an ?		
Moins d'un camion	46	29,3%
Un camion	21	13,4%
Deux camions	5	3,2%
Ne sais pas	85	54,1%
Total	157	100%

Source : Enquête de terrain, 2022

Au regard de ce tableau, on note que 29,3% des acteurs interrogés produisent une quantité de moins d'un camion, 13,4% une quantité d'un camion et 3,2% deux camions. Cependant, 54,1% des producteurs ne peuvent pas déterminer les quantités qu'ils produisent. La détermination des quantités produites n'est pas une chose facile. Cela est dû à la variable périodicité de maturation des fruits. D'ailleurs, en écoulant progressivement leur production en détail ou selon le rythme

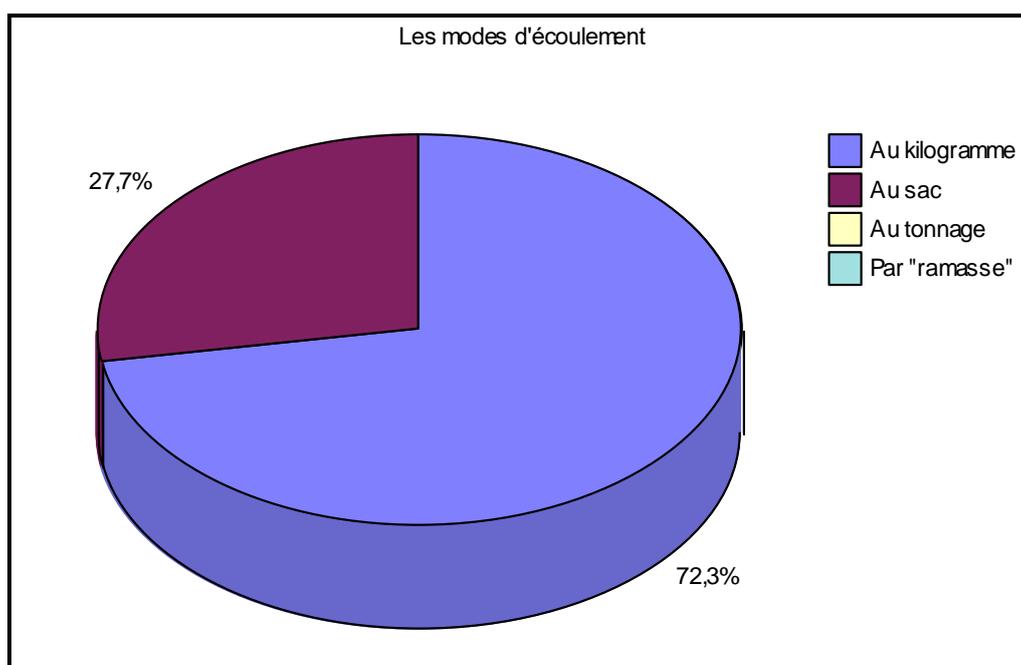
⁴⁷ Les modes d'écoulement ou de commercialisation pratiqués ne nous permettent pas de connaître les quantités exactes d'agrumes produites dans la commune.

de la maturation, beaucoup de producteurs n'ont pas intégré cette idée de quantifier leur production. Ils se contentent seulement de vendre et de d'encaisser leur argent. C'est ce qui explique fort taux de 54,1% des producteurs qui ignorent la quantité d'agrumes qu'ils produisent par an. Cette situation s'explique également par l'absence d'un organe supérieur censé s'occuper de ses aspects relatifs aux avantages collectifs des acteurs, d'autant plus que les acteurs s'organisent individuellement.

3.2. La commercialisation

Comme nous l'avons indiqué tantôt, les agrumes de la commune de Kafountine sont présents un peu partout dans les marchés du pays et hors du pays. En raison de la forte demande de ce produit fruitier, le problème d'écoulement ne se pose pas en réalité. Les producteurs ne vont pas éperdument à la recherche des acheteurs. D'ailleurs, pour ne pas rater le marché, certains commerçants préfèrent rester en contact permanent avec les agrumiculteurs. Dès la maturation des fruits, ces commerçants envahissent les vergers. C'est pendant cette période de commercialisation que la liste des acteurs de la filière s'élargit. De l'achat des agrumes à l'approvisionnement du marché, en passant par la cueillette, la manutention et le transport, les commerçants font appel à plusieurs autres acteurs (les cueilleurs, les manutentionnaires, les transporteurs). Comme l'illustre le tableau ci-dessous, il existe Actuellement deux modes de vente des agrumes.

Figure 4: Les modes d'écoulement



Source : Enquête de terrain, 2022

Avant, la vente se faisait le plus souvent en gros, c'est-à-dire qu'on fixait un prix pour tout le verger. Les agrumes sont cueillis et emballés dans des sacs de 50 kg ou directement versés dans le camion. Mais cette méthode est de moins en moins pratiquée car sa rentabilité est progressivement remise en cause. Aujourd'hui, la tendance à la vente au pesage (voir photo n°4) pour les variétés modernes, par kilogramme avec des prix peu harmonisés et rarement respectés. La vente par sac existe aussi, surtout pour certaines variétés d'orange et les pamplemousses, comme le démontre le schéma ci-dessus.

Il faut souligner que si le problème d'écoulement ne se pose pas, la question de l'organisation du système de commercialisation des agrumes dans tout son processus demeure une préoccupation majeure. Le manque de coordination entre les acteurs et la non harmonisation des prix sont essentiellement les difficultés qui gangrènent la commercialisation des agrumes.

❖ Les prix

Le prix du kilogramme varie de 250 f à 350 f en fonction de l'issue de la négociation entre producteur et acheteur et selon le type et la variété d'agrumes. Certaines variétés anciennes telles que les oranges ordinaires ont tendance à être négligées. Elles sont laissées aux acheteurs par une méthode appelée « ramasse » et le prix du sac varie entre 7500 f et 18000 f selon la période (voir photo n°6). Pour ne pas rater les prochaines récoltes, certains commerçants ont préféré laisser leur numéro de téléphone aux les producteurs qui les appellent à chaque fois qu'une variété atteint sa maturation. Le tableau suivant donne plus de détails sur les différents prix.

Tableau 8: Les prix des agrumes

Types	Oranges	Mandarines	Citrons	Pamplemousses
Prix / kg	200 à 300 f/kg	250 à 300 f/kg	125 à 300 f	-----
Prix / sac	6000 à 15 0000 f	-----	10 000 à 15 000 f	8 000 à 12 000 f

Source : Enquête de terrain, 2022

La fixation des prix pose un réel problème dans la commercialisation des agrumes de la commune. La commercialisation des productions se fait de manière individuelle. Chacun, en ce qui concerne, vend ses fruits comme il peut. Il négocie et s'accorde sur un prix avec son acheteur. C'est ce qui explique le problème de la variabilité des prix d'un acteur à un autre ou d'un village à un autre. Cela n'est qu'une conséquence du manque de coordination et de l'individualisme noté dans l'organisation des agrumiculteurs de la commune.

Les modes d'écoulement par sac pour les mandarines et au pesage pour les pamplemousses ne sont pas pratiqués dans la commune. C'est ce qui explique les cases vides qui sont dans le tableau.

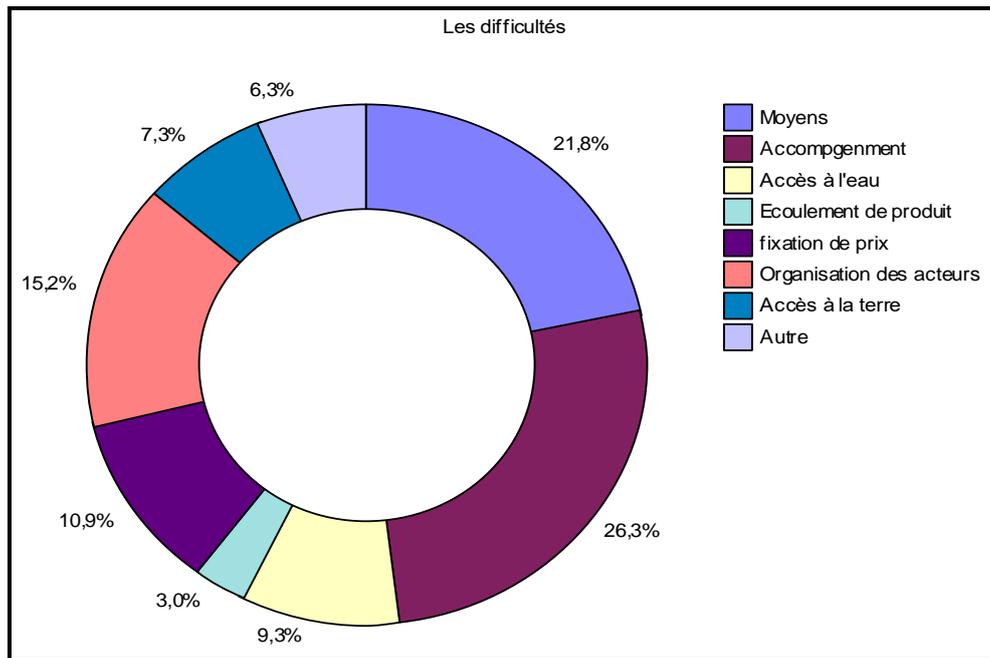
❖ La destination de la production

Si au niveau national la plupart de la production d'agrumes est consommée dans le pays, les agrumes de Kafountine sont, quant à eux, destinés à trois différents marchés. Il s'agit du marché local (de la région) du marché national (des autres régions du pays) et du marché international (Gambie et Guinée Bissau). Dans les marchés locaux de la région, c'est le commerce de détail qui domine. Ce sont les grandes quantités qui sont destinées aux autres régions du Sénégal et aux marchés de la Gambie et de la Guinée Bissau. Ces agrumes sont bien emballés dans des cartons et des sacs. Pour minimiser les risques de perte, certains commerçants prennent le soin de bien se renseigner avant d'acheminer leur produit. C'est le cas de ce commerçant rencontré à Albadar qui disait lors de notre entretien ceci « *J'ai contacté mes répondants en Gambie pour savoir la situation du marché. Au moment où je vous parle, le marché est saturé de poncan (une variété de mandarine) c'est pour cela que j'ai opté cette fois ci pour l'oceola que vous voyez là* ».

3.3. Les difficultés rencontrées par les acteurs

Bien qu'elle ait des résultats satisfaisants surtout en termes des quantités produites et de revenus, la filière des agrumes connaît quelques difficultés qui gangrènent son fonctionnement. Les défis à relever sont nombreux et sont inhérents à l'accès à la terre, à la préparation des terres, à la plantation et l'entretien des vergers, à la production des agrumes, à l'organisation des acteurs. La figure ci-dessous nous résume l'essentiel des difficultés listées par les acteurs.

Figure 5: Les difficultés



Source : Enquête de terrain, 2022

❖ **Le manque de moyens**

Les agrumiculteurs de la commune sont confrontés à un manque de moyens. Comme en atteste la figure ci-dessus, 21,8% des agrumiculteurs interrogés ont avoué être confrontés à ce type de problème. Il s'agit fondamentalement d'un manque de moyens matériels et financiers qui devraient permettre d'alléger leurs conditions de travail. Lors de l'enquête, certains ont dit avoir besoins de financements, soit pour agrandir leurs parcelles, soit pour les sécuriser davantage ou encore pour acheter du matériel de travail ou des intrants. D'autres ont tout simplement plaidé en faveur d'une politique d'accompagnement avec une dotation en matériel et en intrants.

❖ **L'accès à la terre**

Pour ce qui concerne cette question de l'accès à la terre, un grand effort est à saluer. En effet, les résultats de notre enquête de terrain ont révélé que 48,4% (voir tableau n°9) des agrumiculteurs non originaires de Kafountine ont pu trouver un lopin de terre pour implanter un verger d'agrumes, chose qui n'est évidente. Cependant, le problème de l'accès à la terre est une réalité à Kafountine comme partout ailleurs et n'épargne pas les agrumiculteurs. Le tableau ci-dessous illustre comment les agrumicultures ont pu accéder à leurs parcelles respectives.

Tableau 9: Les modes d'obtention des terres

Modes d'obtention des vergers	Nombre de citation	Fréquence
Don	55	35%
Prêt	2	1,3%
Héritage	34	21,7%
Bail	0	0%
Achat	66	42%
Totaux	157	100%

Source : Enquête de terrain, 2022

Le tableau nous montre que 35% ont obtenu leurs vergers par don, 21,7% par héritage et 1,3% par prêt. Ce taux de 35% relatif au don trouve bel et bien son explication. Malgré le fait que nous soyons en milieu diola (très conservateur) où la terre n'est pas facilement cessible, nous avons relevé ce taux élevé. Cela s'explique par les liens de parenté. Aussi, dans un passé récent, la cession de parcelles par don avait été utilisée comme stratégie dans certains villages pour inciter les gens à occuper les terres vacantes et à y habiter en vue de les peupler. Mais la majorité des agrumiculteurs interrogés (42%) ont dû payer de l'argent pour obtenir des parcelles. L'accès à la terre est d'autant plus problématique que beaucoup d'agrumiculteurs ont avoué que leurs vergers sont étroits et qu'ils ont besoin de plus d'espaces. Quant au 0 % lié au bail, il illustre que la location de terres n'est pas encore pratiquée dans cette zone. Cela peut s'expliquer sous deux angles différents : soit il n'y a pas de demandeur ; soit ce sont les propriétaires qui ont, tout simplement, rejeté ce mode de cession.

❖ L'eau

Autant l'eau est indispensable à la vie de l'être humain et animal, autant elle l'est pour la survie des végétaux. Elle est une condition sine qua none pour réussir la pratique de la plantation. Les plantes d'agrumes sont relativement exigeantes en eau. Sans ce liquide précieux, la pratique de l'agrumiculture est impossible. C'est la raison pour laquelle l'ingénieur agronome Reymond LOUSSERT affirme que :

« ... la culture commerciale des agrumes ne peut se concevoir sans l'appui de l'irrigation. Les besoins théoriques en eau d'une plantation adulte d'un hectare d'agrumes sont estimés à 1200 mètres cube par an, ce qui est l'équivalent d'une pluviométrie annuelle bien répartie de 1200 millimètre (1mm de pluie sur un ha = 10 mètres cube d'eau)». ⁴⁸

⁴⁸ Reymond LOUSSERT, *Les agrumes. volume 2 : production*. Cachan : Lavoisier, 1989, p. 41.

La question du manque d'eau est une réalité dans l'agrumiculture de la commune. Les agrumiculteurs sont confrontés à un problème d'eau qui se présente sous différentes formes et qui entrave l'activité d'irrigation, surtout lors des premières années de plantation. Lors de nos enquêtes, certains agrumiculteurs ont avoué être confrontés à ce problème d'accès à l'eau. Pour s'approvisionner en eau, les producteurs procèdent à un pénible creusage (souvent manuel) de puits sur une nappe relativement profonde, allant de 11m à 13m pour les producteurs basés au centre de la partie continentale. Pour ceux qui sont sur la périphérie (près du fleuve), la nappe est moins profonde. Ils travaillent avec une eau saumâtre. Faute de moyens, l'essentiel du travail des producteurs se fait manuellement. Une bonne partie des producteurs subissent de rudes épreuves, d'abord de puisage et des séances rotatives d'arrosage marquées par des va-et-vient au sein du verger avec du matériel modeste tel que les seaux et les arrosoirs. Ces séances d'arrosage sont planifiées à raison d'une fois tous les trois jours selon les cas. Du fait de la vulnérabilité des plantes, l'irrigation doit être régulière, surtout dès les premières années de plantation. Les mieux nantis installent un système d'irrigation alimenté par de l'énergie solaire et les autres, qui n'ont pas suffisamment de ressources sont obligés de restreindre leur activité selon leurs moyens et leur capacité physique. Cela constitue un manque à gagner dans la mesure où la volonté est là mais les moyens ne suivent pas.

❖ **L'organisation des acteurs**

Sur le plan de l'organisation des agrumiculteurs de la commune, la filière des agrumes fait face à d'énormes défis à relever. En effet, on note un manque d'organisation notoire des acteurs qui se caractérisent par un certain individualisme. Chaque producteur gère son verger, produit ses agrumes et les vend selon ses propres réalités et ses convenances personnelles sans aucun encadrement ni une quelconque convention ou accord émanant d'une quelconque organisation ou association. Quels que puissent être les manquements notés sur ce plan, il faut reconnaître que des initiatives ont toujours été prises pour une meilleure organisation des acteurs. Cela nous amène à évoquer le cas de l'Association des Planteurs de l'Arrondissement de Diouloulou (APAD). Déjà en 1987, l'APAD a été créée et couvrait tout l'ancien arrondissement de Diouloulou avec les anciennes communautés rurales (Diouloulou, Kafountine, Djignaky). Cette organisation s'est investie d'ambitieuses missions, à savoir : assurer la promotion de l'arboriculture fruitière, l'apiculture, la commercialisation de produits et la sauvegarde de l'environnement pour un développement durable. Elle assure également la formation et une assistance technique aux producteurs de l'arrondissement dans le but d'améliorer les techniques de plantation, de sélectionner les meilleures variétés et de mieux pénétrer le marché. Disposant

d'un siège et d'une unité basée à Diouloulou, l'association œuvre également dans la transformation de fruits et produits forestiers. Appuyée par ses partenaires privilégiés comme l'ONG COSPE et la Coopération Décentralisée Italienne, elle a été certifiée par le circuit du commerce équitable (Fairtrade Labelling Organisations-FLO) pour sa production de mangues. A travers FLO, l'APAD exporte des produits en Italie depuis 2004.

Aujourd'hui, il existe dans la commune d'autres organisations qui interviennent dans le domaine de l'agrumiculture. Il s'agit, entre autres, des Jeunes Planteurs d'Albadar (AJPA), de la Coopérative Fogy Diabang, de la Coopérative Kassofo, de l'Association des Producteurs de Djindème, de l'Association des Producteurs d'agrumes de Dianna, de la Société Agricole de la Commune de Kafountine (SOCACK). Cependant, en plus d'être peu formelles et discordantes, ces associations connaissent des très faibles taux d'adhésion et peinent à fédérer tous les agrumiculteurs de la commune. La seule organisation légitime qui couvre toute la commune est la Société Agricole de la Commune de Kafountine (SOCACK), créée récemment sur l'initiative de la mini plateforme de Dianna. L'objectif de cette société coopérative est de fédérer tous les agriculteurs de la commune pour éviter aux producteurs de bazarder leurs produits agricoles (agrumes, mangues, produits forestiers, produits maraichers) en permettant à la mini plateforme de les absorber. C'est aussi de parvenir à valoriser au maximum cette filière en créant une chaîne de valeur digne de ce nom pour ces produits agricoles. Cependant, ses activités peinent à démarrer officiellement faute d'agrément dont le processus d'obtention est encore en cours. Aussi, à l'image des autres organisations existantes, le taux d'adhésion des acteurs à la SOCACK reste encore très faible. A la question « *Etes-vous membre d'une association ou organisation de producteurs ?* », les agrumiculteurs interrogés ont donné les réponses répertoriées dans le tableau suivant.

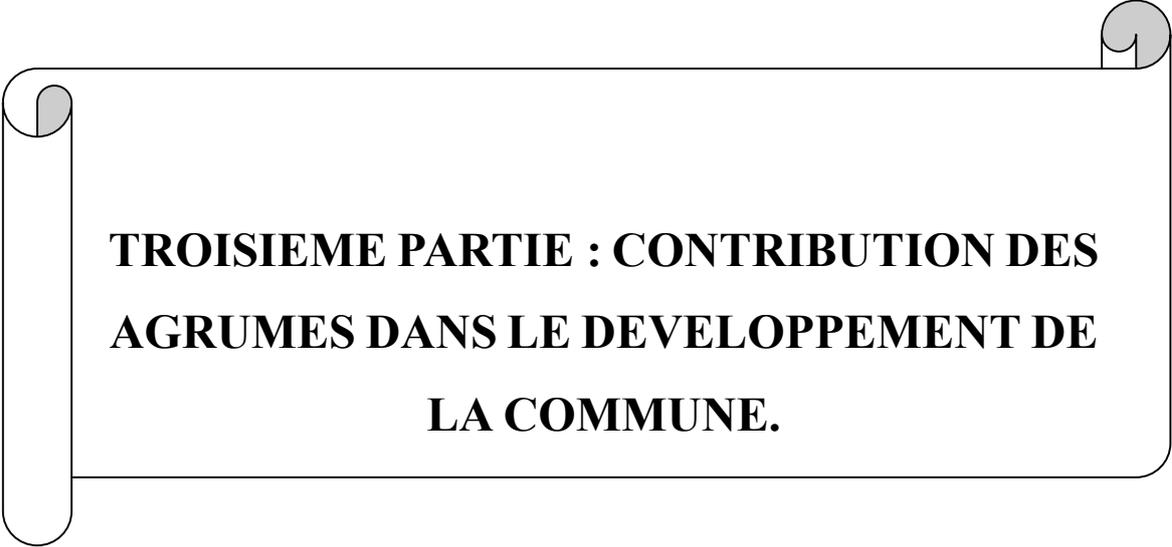
Tableau 10: L'appartenance aux associations d'agrumiculteurs

Réponses	Nombre de citations	Fréquences
Oui	29	18,5%
Non	128	81,5%
Totaux	157	100%

Source : Enquête de terrain, 2022

L'analyse de ce tableau laisse voir que les producteurs ont probablement senti le besoin de s'organiser car 18,5% des acteurs interrogés ont adhéré à des associations données. Cependant la prise de conscience de cette nécessité d'union est faiblement matérialisée. Parmi les agrumiculteurs interrogés, les 81,5% ne sont dans aucune association. D'ailleurs, même les 18,5% des producteurs qui ont adhéré se retrouvent dans des associations peu ou pas

fonctionnelles. Certains ont avoué avoir oublié même le nom ou n'avoir jamais pris part à une moindre réunion de l'association à laquelle ils ont adhéré. C'est dire qu'ils ne s'intéressent pas trop à cette impérieuse nécessité d'aller ensemble pour être plus forts. Les réponses les plus fréquentes à la question « *Pourquoi n'avez-vous pas adhéré à une association ?* » sont les suivantes : « *je n'ai pas ce temps* », « *je ne crois pas à ces choses-là* ». D'autres ne sont même pas au courant de l'existence d'une quelconque organisation ou association. Pourtant, une organisation formelle répondant au nom des agrumiculteurs peut leur offrir beaucoup plus d'opportunités comme les échanges et le partage d'expériences, l'harmonisation et la stabilisation des prix, la création d'un marché fort, la réalisation de projets communs, etc. A cause de cet individualisme, les acteurs se retrouvent dans une impossibilité de fédérer leurs forces, de mener des actions collectives et activités communes. Cela affaiblit et impacte négativement les performances de la filière.



**TROISIEME PARTIE : CONTRIBUTION DES
AGRUMES DANS LE DEVELOPPEMENT DE
LA COMMUNE.**

CHAPITRE 1: L'APPORT DE L'AGRUMICULTURE DANS LA VIE DES POPULATIONS

La filière des agrumes est ancrée dans le vécu des populations de la commune de Kafountine. Les agrumes constituent une incontestable ressource de la commune. En témoignent les résultats du tableau ci-dessous, issus d'une question posée aux populations qui ne sont pas des agrumiculteurs.

Tableau 11: Les personnes intervenant dans l'agrumiculture par famille

Dans votre famille, combien de personnes interviennent dans l'agrumiculture ?		
Aucune	19	12,8%
Une personne	58	39,2%
Deux personnes	39	26,4%
Trois personnes	23	15,5%
Plus de trois personnes	9	6,2%
Total	148	100%

Source : Enquête de terrain, 2022

Les résultats de ce tableau attestent que la vie des populations de Kafountine est liée aux agrumes car sur 148 ménages, il n'y a que 19 (soit 12% des ménages) où personne n'intervient dans les agrumes. Donc, on note plusieurs personnes qui s'activent dans cette filière agrumicole dont avantages liés aux ménages sont énormes. L'apport des agrumes dans la vie des ménages se présente sous différentes formes.

1. SUR LE PLAN ECONOMIQUE

1.1. L'emploi

Avec l'envergure qu'elle a prise aujourd'hui, l'agrumiculture contribue sans doute à la réduction du chômage dans la commune. En effet, plusieurs personnes interviennent directement ou indirectement dans les différentes étapes de la chaîne de production depuis l'implantation du verger à la commercialisation des agrumes. Même si la cueillette, la manutention ne peuvent pas être considérées comme de l'emploi permanent, elles occupent temporairement des jeunes de la commune et leur permettent d'avoir des revenus. Rien que pour les agrumiculteurs, l'activité absorbe comme en atteste le tableau ci-après, plus de 700 personnes avec une forte concentration dans les villages d'Albadar et Dianna.

Tableau 12: Le nombre d'agrumiculteurs et de vergers dans la commune

Villages	Kafountine	Dianah	Albadar	Colomba	Abéné	Total
Nombre de planteurs	53	323	284	53	69	782
Nombre de vergers	71	453	366	56	94	1040

Source : Enquête de terrain, 2021

Ces producteurs n'ont pour occupation essentielle que l'agrumiculture qui leur donne les moyens de vivre substantiellement. Il arrive que des agrumiculteurs prennent des travailleurs qui rémunérés. Il s'agit, pour plupart du temps d'emploi temporaire. Néanmoins, il existe de l'emploi permanent relatif aux agrumiculteurs qui engagent des jeunes pour assurer le suivi et l'entretien de leur verger. Ces jeunes sont rémunérés sur la base de salaires pouvant atteindre 50000f par mois. Il faut également signaler le cas des femmes commerçantes autochtones qui œuvrent dans la vente des agrumes au niveau local et hors de la commune. Elles envahissent des lieux comme les marchés de la commune, le quai de pêche de Kafountine et d'autres sites cibles tels que les gares routières. D'autres ont leurs propres sites ou hangars devant leurs maisons ou encore sur le long de la route où sont exposés étals d'agrumes. D'ailleurs, avec la création de la SOCAK et de la mini plateforme de Dianna, d'autres possibilités d'emploi naitront surtout lorsque la mini plateforme démarrera ses activités de manière effective. En effet, l'idée de ce projet, qui est de permettre à de la mini plateforme d'absorber toute la production agricole de la commune dont les agrumes, est créatrice d'emploi. A partir de la mini plateforme, les travaux de stockage, de conditionnement, de transformation et de vente de produits bruts ou finis vont se déclencher. Aussi, certains propriétaires de vergers, par manque de temps ou d'autres raisons, en confient la gestion et l'entretien à des jeunes moyennant un salaire. Le tableau ci-dessous résume les réponses des agrumiculteurs et des populations concernant la création d'emplois.

Tableau 13: La création d'emplois

Agrumiculteurs			Populations		
Avez-vous des employés dans votre verger ?			Quel profit tirez-vous de l'agrumiculture ?		
Oui	73	46,5%	Consommation	146	98,6%
Non	84	53,5%	Emploi	28	18,9%
			Commerce	83	56,1%
Total	157	100%	Total	148	

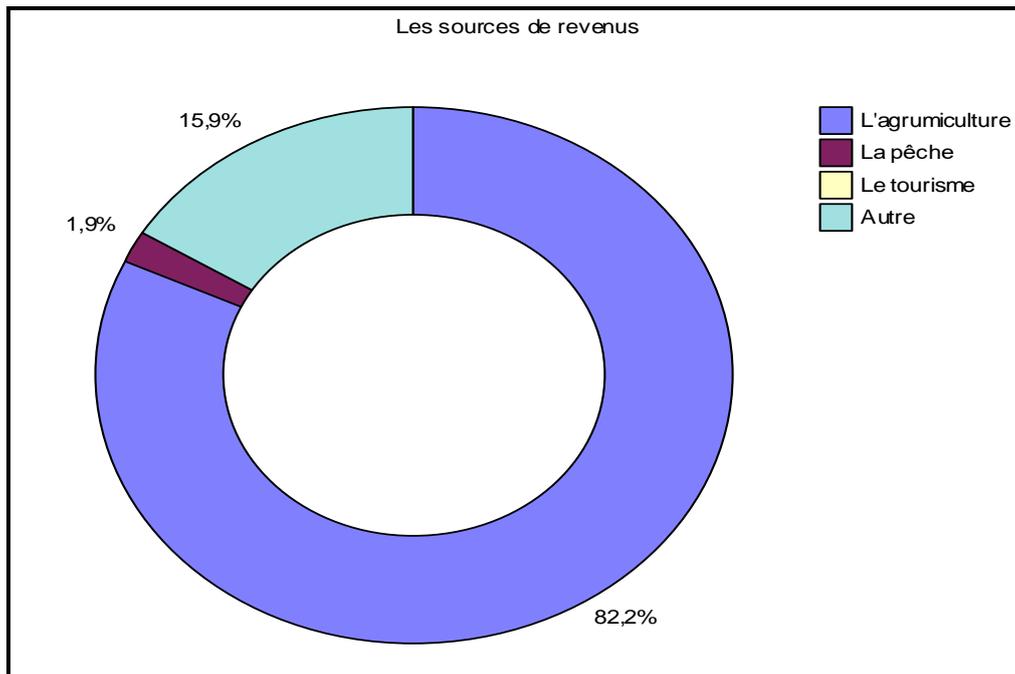
Source : Enquête de terrain, 2022

Ce tableau résume la situation des agrumiculteurs qui ont recours à l'aide des jeunes dans le cadre du travail de verger. Parmi les 46,5% des producteurs qui ont recours à l'aides des jeunes, il existe quelques rares qui créent des emplois permanents en confiant, comme nous l'avons dit tantôt, la gestion et l'entretien de leurs vergers à des tiers moyennant un salaire. Pour les populations, on voit que 18,9% travaillent dans des vergers malgré qu'ils n'en soient pas les propriétaires et 56,1% œuvrent dans le commerce d'agrumes.

1.2. Les revenus annuels

Comme nous venons de le constater, plusieurs habitants de la commune se sont résolument engagées dans l'agrumiculture et en ont fait une activité principale dont elles tirent l'essentiel de leurs revenus. En guise d'illustration, examinons ce diagramme qui montre les différentes réponses des agrumiculteurs à la question « *Quelle est votre principale source de revenus ?* ».

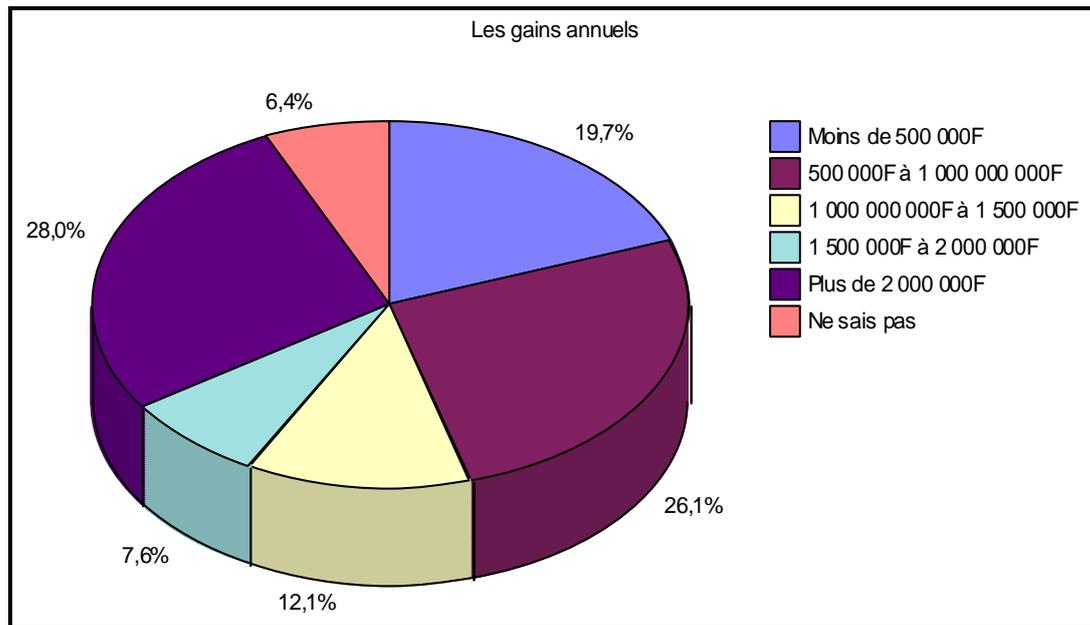
Figure 6 : Les sources de revenus des agrumiculteurs



Source : Enquête de terrain, 2022

A la lecture de ce diagramme, on voit que 82,2% des agrumiculteurs interrogés ont pour activité principale l'agrumiculture. Cela se justifie par l'ampleur qu'a prise cette activité et, particulièrement, par son incontournable portée socioéconomique sur la vie des populations. D'ailleurs la plupart des agrumiculteurs interrogés ont affirmé avoir choisi cette activité pour des raisons essentiellement économiques ; c'est-à-dire pour avoir des moyens pour subvenir à leurs besoins essentiels. Cela témoigne de la rentabilité avérée de la culture des agrumes. Cette activité génère une importante manne financière qui profite surtout aux agrumiculteurs. Chaque année, les agrumiculteurs gagnent d'importantes sommes d'argent après les récoltes et certains d'entre eux n'envient aucun fonctionnaire de ce pays. A la question « *Combien gagnez-vous par an ?* », un agrumiculteur nous a répondu ainsi : « *Si j'ai 10 000 000 F, c'est que j'ai perdu l'année-là, un seul pied peut me rapporter jusqu'à 75 000F* ». La figure ci-dessous nous fournit plus de détails à ce sujet.

Figure 7: Les revenus annuels issus des agrumes



Source : Enquête de terrain, 2022

Au regard des chiffres de ce diagramme, on voit que 19,7% des producteurs gagnent moins de 500 000 F ; 26,1% entre 500 000 F et 1 000 000 F ; 12,1% entre 1 000 000 F et 1 500 000 F ; 7,6% entre 1 500 000 F et 2 000 000 F ; 28% ont plus de 2 000 000 F et 6,4% des acteurs interrogés disent ne pas retenir la somme gagnée annuellement. A noter que la plupart des faibles montants concernent les acteurs qui sont dans leurs premières années de productions et dont les plantes n'ont pas encore atteint la pleine période de production. Leurs gains annuels croîtront au fur et à mesure que les vergers se développeront jusqu'à atteindre la pleine production. Si nous considérons la fourchette à partir de 1 000 000 F jusqu'à plus de 2 000 000 F, on se rend compte que 47,7% des acteurs interrogés gagnent au moins 1 000 000 F. Cette somme peut permettre de mener une vie relativement aisée où les besoins essentiels peuvent être pris en charge. Il y a aussi les revenus des agrumiculteurs pépiniéristes qui ne sont pas négligeables. Les gains provenant des pépinières peuvent être plus consistants que ceux issus de la vente des agrumes car on retrouve certains pépiniéristes qui font jusqu'à 5000 pépinières par an ; le pied étant vendu à 1000 F l'unité.

Les grands commerçants et les transporteurs tirent également leur épingle du jeu de la redistribution des revenus issus des agrumes. Lors des entretiens, un chauffeur camionneur et transporteur d'agrumes nous a confié ceci : « J'ai eu tout ce que j'ai grâce au transport de fruit de la Casamance dont les agrumes de Kafountine. Je vis essentiellement du transport de fruits entre la Casamance et Dakar. C'est avec ces revenus que j'ai construit mes maisons ». Il faut

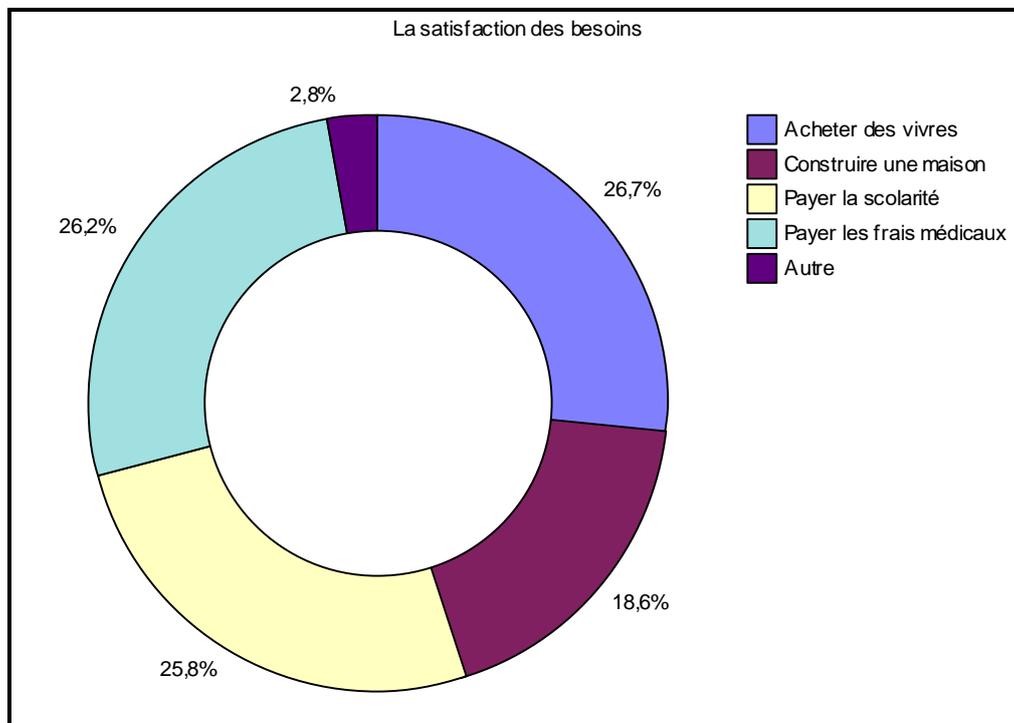
cependant noter que, pour leur réutilisation, ces revenus des transporteurs et des commerçants sortent de la commune car la plupart de ces acteurs ne sont pas originaires de Kafountine. Quant aux autres acteurs tels que les jeunes qui s'investissent dans des activités temporaires comme la cueillette et la manutention, les gains ne sont pas assez consistants. Ils gagnent de modestes sommes juste pour subvenir à certains besoins. En tout état de cause, ces différents revenus issus de l'agrumiculture sont, pour l'essentiel, consacrés aux dépenses liées aux charges familiales et sociales.

2. SUR LE PLAN SOCIAL

2.1. La satisfaction des besoins sociaux

Après avoir reconnu à l'unanimité (100%) la rentabilité de l'agrumiculture, beaucoup de producteurs ont avoué dépendre entièrement des revenus issus des agrumes même si on retrouve, par ailleurs, d'autres sources de revenus pour certains (voir la figure n°6 sur les sources de revenu des acteurs). Pour ceux qui vivent fondamentalement des agrumes, ce sont les besoins socioéconomiques de bases tels que la nourriture, les soins médicaux, les charges liées aux factures d'eau et d'électricité, qui sont pris en charges. Pour les autres ces revenus ne viennent qu'à titre complémentaire pour alléger les charges familiales. Le diagramme ci-dessous montre les réalisations issues des revenus agrumicoles.

Figure 8: L'utilisation des revenus issus des agrumes



Source : Enquête de terrain, 2022

Cette figure illustre comment les producteurs réutilisent les revenus issus de leur activité agrumicole. On note que l'essentiel des revenus est utilisé pour supporter les charges familiales notamment les besoins de première nécessité tels que les frais médicaux 26,2%, la nourriture 26,7%, les frais de scolarité 25,8%, la construction de maisons 18,6% et les autres besoin 2,8%. Cependant, il faut signaler que les agrumiculteurs ont un très faible taux du recours à l'épargne.

2.2. Accroissement de la population et diversité ethnique

L'agrumiculture n'a pas que des avantages économiques et financiers. C'est aussi une filière qui joue dans la commune un important rôle social en termes de convivialité et de relations humaines. Plusieurs personnes qui viennent s'installer dans les villages de la circonscription communale pour la pratique de l'agrumiculture. Dès les premières années, elles commencent leur activité après un long processus qui va de la recherche des parcelles à la production en passant par la préparation des terres, le plantage des plants d'agrumes et leur entretien. Une des principales étapes qui suivent l'obtention de la parcelle est la construction d'une maison. L'hospitalité des autochtones se reflète sur la facilitation dans le processus d'acquisition des parcelles sans oublier l'accueil réservé aux étrangers, les futurs agrumiculteurs. D'ailleurs une bonne partie des agrumiculteurs interrogés ont obtenu des parcelles de terre sans avoir à dépenser de l'argent (35% par don, 1,3% par prêt, voir tableau n°9) grâce à la générosité de certains autochtones. Cet élan de générosité et de solidarité vient installer déjà les prémises d'une bonne cohabitation, une bonne cohésion sociale surtout dans les villages d'Albadar et de Dianna qui ont reçu beaucoup d'agrumiculteurs. C'est ce qui fait que ces personnes deviennent désormais des habitants résidents de la commune. Ils s'installent avec leurs familles et entretiennent des relations sociales avec les autochtones. Cette population venue d'ailleurs n'est pas négligeable car elle fait presque la moitié des agrumiculteurs interrogés, comme on peut le lire sur le tableau ci-dessous.

Tableau 14: L'origine des agrumiculteurs

Etes-vous originaire de la commune ?		
Réponses	Nombre de citations	Fréquences
Oui	81	51,6%
Non	76	48,4%
Totaux	157	100%

Source : Enquête de terrain, 2022

Il faut souligner que la commune de Kafountine a une population en constante évolution. Estimée par l'ANSD en 1988 à 12505 habitants, à 18280 habitants en 2003⁴⁹ et à 19 688 habitants en 2010⁵⁰, cette population est passée à 37790 habitants en 2021.⁵¹ Cette évolution démographique peut s'expliquer par cette masse de population venue d'autres contrées pour pratiquer l'agrumiculture dans la commune. Ces personnes représentent presque la moitié (48,4%) des agrumiculteurs interrogés. Interrogées sur les différentes raisons qui motivent ce mouvement migratoire, elles évoquent, entre autres, les liens de parenté, l'hospitalité, la disponibilité et la fertilité des terres, etc. Ce phénomène a contribué à la formation d'une population multiethnique dans les villages hôtes. En effet, à côté de l'accroissement de la population, l'agrumiculture a réussi à créer un cadre de vie où plusieurs personnes de différentes ethnies (diolas, mandings, sérères, balantes, peuls, bambaras) collaborent en parfaite harmonie. L'importance des agrumes se fait sentir également dans le secteur de l'habitat. Autant l'essentiel des revenus est consacré à couvrir des besoins de premières nécessité, autant 18,6% des agrumiculteurs interrogés (voir figure n°8) ont avoué avoir construit leurs maisons avec les revenus issus des agrumes. D'ailleurs, cette idée a été appuyée par des personnes ressources interrogées dans les villages d'Albadar et de Colomba. Elles ont déclaré que la plupart des nouvelles constructions de maisons effectuées ces dernières années sont liées à l'activité agrumicole. C'est le cas des 48,4% des agrumiculteurs non originaires de la commune de Kafountine mais qui, aujourd'hui, ont élu domicile et sont devenus habitants de cette collectivité territoriale.

⁴⁹ PLD de la commune de Kafountine, 2010.

⁵⁰ Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA), juillet 2010.

⁵¹ PDC 2021-2025.

CHAPITRE 2: L'APPORT DE L'AGRUMICULTURE DANS LE BUDGET DE LA COMMUNE

La filière des agrumes constitue un énorme avantage pour la municipalité de Kafountine. Elle vient élargir la liste des potentiels et possibilités offerts à la celle-ci en termes d'avantages fiscaux. Si elle est bien exploitée, la filière des agrumes peut créer de la valeur et permettre à la commune de booster son économie.

1. LES RECETTES FISCALES GENEREES PAR L'AGRUMICULTURE

Il s'agit de l'ensemble des prélèvements effectués sur les activités et produits des agrumes.

1.1. La taxe journalière

Chaque jour, des commerçants envahissent les lieux de commercialisation de la commune. Il y a des grossistes qui amènent des sacs qu'ils livrent aux détaillants qui font des étals. La taxe journalière, communément appelée « duties », est perçue auprès des commerçants d'agrumes grossistes comme détaillants. La taxe perçue s'élève à 100 F par sac ou entre 50 F et 100 F par étale. Pour ce dernier cas, le tarif fixé dépend de la taille de l'étale.

1.2. La taxe de stationnement

Elle s'applique aux cars et camions qui stationnent sur le territoire municipal. En effet, pendant la période de récolte des agrumes, de nombreux cars et camions séjournent dans la commune pour convoier vers les marchés respectifs les agrumes déjà achetés par les commerçants. A l'entrée de la commune, au niveau village d'Albadar où se trouve le poste de collecte, s'effectue le paiement. Le montant varie de 1000 F à 3000 F, selon la catégorie des véhicules.

1.3. La taxe sur le chargement

Elle s'applique à tous les véhicules entrant comme sortant et portant une charge de produits donnés. Aussi bien pour la taxe de stationnement que pour celle sur le chargement, le paiement s'effectue au niveau du poste de collecte situé à Albadar, avec des prix flexibles allant jusqu'à 3000 F, selon les catégories ou le type de véhicules.

En résumé, la commune ne profite pas des agrumes car le montant issu de ces taxes est estimé annuellement à moins d'un million par le chef du service de recouvrement de la commune.

2. ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES RECETTES DES AGRUMES DANS LA COMMUNE

Etant donné que les prélèvements pécuniaires (impôt et taxes) s'effectuent sur des activités ou des ressources données, il est permis de fonder un grand espoir sur la filière des agrumes. En effet, le nombre d'agrumiculteurs, le nombre de vergers, et toutes les possibilités existant autour des activités connexes telles que le commerce et le transport créent un climat favorable pouvant permettre de garnir davantage l'assiette fiscale de la commune. Toutefois, les résultats de nos enquêtes de terrains ont relevé beaucoup de manquements sur la collecte de ces impôts et taxes relatives aux agrumes. Seules la taxe journalière, la taxe de stationnement et la taxe sur le chargement sont collectées au profit de la commune laissant en rade beaucoup d'autres avantages. A qui incombe la responsabilité? A l'autorité municipale? Aux acteurs? A l'Etat? Nous ne pensons pas que la responsabilité de l'Etat soit engagée à ce niveau car le vide juridique n'existe pas sur cette question. L'article 153 du Code Général des Impôts stipule que : « sont considérés comme bénéfiques de l'exploitation agricole, pour l'application de l'impôt sur le revenu, les bénéfices réalisés par les planteurs, agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, ainsi que ceux qui proviennent des exploitations forestières ». Ainsi, en vertu du principe de l'impôt du minimum fiscal (perçu au profit des communes), cet article nous montre à suffisance l'immense perte que subit la commune. Les acteurs, quant à eux, peuvent être excusés même si l'on reconnaît que l'impôt est aussi portable. Avant d'attendre ou d'espérer d'un tiers redevable qu'il vous apporte son ou ses dus, il faudrait que la personne en soit consciente. Pour ce faire, il faut préalablement passer par la sensibilisation qui aboutira au consentement. D'ailleurs, lors des enquêtes, certains producteurs ont avoué n'avoir jamais rencontré un agent municipal à cet effet. A la question « *Payez-vous quelque chose à la mairie ?* », la totalité des agrumiculteurs interrogés ont répondu « *non* », comme l'affiche le tableau ci-dessous.

Tableau 15: Le paiement des taxes

Payez-vous quelque chose à la mairie ?		
Oui	0	0%
Non	157	100%
Total	157	100%

Source : Enquête de terrain, 2022

Donc la lourde responsabilité incombe à la municipalité qui, en tant qu'exécutif local, est censée connaître les lois et règlements, les appliquer tout en veillant à leur application. Elle détient des prérogatives pour agir dans un encadrement normatif, prendre des décisions, poser des actes et agir pour le compte de la commune en vue de la propulser.

Si l'idée et l'esprit de la décentralisation sont salutaires, force est de reconnaître que les collectivités territoriales font face à d'énormes défis. Sur le plan économique et financier, certaines d'entre elles sont encore très dépendantes des fonds de l'Etat. Alors que le processus de décentralisation est censé favoriser la promotion des ressources locale à partir d'activités génératrices de revenus ou par le paiement de taxes et impôts.⁵² Présentant des faiblesses sur le plan de l'exploitation de leurs potentialités réelles, ces collectivités attentistes se contentent seulement des fonds de l'Etat, au lieu d'œuvrer pour créer les conditions d'un développement (une autonomie socioéconomique et financière) dans le respect des textes et lois de la nation.

Ainsi, dans le domaine de la fiscalité, la municipalité dispose d'une panoplie de possibilités en termes de recettes et taxes pour redorer son assiette fiscale à travers les agrumes. Toutefois, la collecte de l'impôt et des recettes fiscales issues de cette activité pose problème dans la commune. Il existe encore d'énormes avantages dans les agrumes qui ne sont pas exploités. En dehors de taxe journalière perçue des commerçants de table dans les marchés et rues de Kafountine, nous pouvons dire que la collecte du reste des recettes n'est pas régulière ni effective. Le défaut de collaboration entre acteurs agrumicoles et la municipalité est passé par là. Si des membres du conseil municipal reconnaissent leur absence dans l'agrumiculture, donc il ne faut pas espérer mieux. La taxe de stationnement dont le montant est plus consistant (entre 1000 F et 3000 F selon le type de voiture) est difficilement collectée. En effet, beaucoup de cars et de camions échappent au système de contrôle établi par la commune à l'entrée de celle-ci, dans le village d'Albadar. Aussi, lors des entretiens, plusieurs commerçants ont avoué qu'ils n'ont jamais rencontré de collecteurs de taxes. C'est dire que ces commerçants n'ont jamais payé quelque chose à la commune en guise de taxe ou d'impôt. Une meilleure exploitation de cette filière pourrait procurer d'autres avantages à la commune. En matière de recettes issues des taxes ou impôts, la commune a beaucoup à gagner dans les agrumes (sur les vergers, les commerces, la patente sur les pépinières, la taxe sur la commercialisation des agrumes, la taxe

⁵² Djibril DIOP, *Décentralisation et gouvernance local au Sénégal : Quelle pertinence pour le développement local*, Paris, l'Harmattan, 2006, p. 77.

de stationnement, la taxe journalière...). Mais, il doit y avoir en amont, un processus de travail préparatoire dans un cadre de concertation entre le conseil municipal et les légitimes répondants des agrumiculteurs. Pour que la collecte se déroule normalement, il faut préalablement compatir ensemble avec les agrumiculteurs, être sensible à leurs doléances. Il s'agira d'abord de les aider à s'organiser et de leur accorder un accompagnement de toutes natures, de les sensibiliser sur la nécessité de laisser quelque chose à la commune et enfin de négocier avec eux les types d'impôts ou taxes et les différentes modalités à établir.

CHAPITRE 3: VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS

Au cours, nous avons émis des hypothèses qui ont guidé notre travail. Ce chapitre est consacré à la vérification de ces hypothèses et aux différentes recommandations. .

1. VERIFICATION DES HYPOTHESES

Dans cette partie, il est question de vérifier les différentes hypothèses posées dans notre travail. Notre étude a pour objet de voir la part des agrumes dans le développement de la commune de Kafountine. Pour ce faire, nous avons émis comme hypothèse principale que « *L'agrumiculture contribue au développement de la commune de Kafountine.* » Etant donné que l'hypothèse principale se décline en trois hypothèses secondaires, sa vérification est tributaire de celle des hypothèses secondaires que nous allons vérifier progressivement.

1.1. L'hypothèse secondaire 1

La première hypothèse secondaire émise était : « *Les agrumiculteurs de la commune disposent d'un bon accompagnement* ».

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons convoqué les résultats de la figure n°1 traitant de l'intervention de la mairie sur la filière des agrumes. Cette figure nous montre que 98,5% des agrumiculteurs ont déclaré que la mairie n'intervient pas sur le secteur des agrumes contre 1,3%. En ce qui concerne l'Etat, le manque de données ou informations officielles sur les agrumes au niveau de ses services déconcentrés (le SDDR, la DRDR, la CCIA, la DPV, la PEIB) et les dires des acteurs eux-mêmes confirme son absence dans cette filière agrumicole. Aussi, la figure n°2 illustre que 15,3% des agrumiculteurs bénéficient de l'accompagnement d'autres partenaires contre 84,7% qui n'en ont pas. En définitive, les absences notées de la mairie, de l'Etat et la faible proportion d'agrumiculteurs assistés par des partenaires montrent les agrumiculteurs ne sommes pas accompagnés. C'est ce qui nous amène à infirmer cette hypothèse.

1.2. L'hypothèse secondaire 2

Notre seconde hypothèse était la suivante : « *L'agrumiculture contribue dans l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune* ».

En observant les données du tableau n°13 sur la création d'emplois, nous voyons que 46,5% des agrumiculteurs font travailler des jeunes dans leurs vergers (emploi non permanent pour la plupart du temps) contre 53,5%. Aussi, la figure n° 7 nous renseigne suffisamment sur les

revenus. Parmi les agrumiculteurs interrogés, 19,7%, 26,1%, 12,1%, 7,6%, 28% gagnent respectivement moins de 500 000 F, entre 500 000 à 1 000 000 F, entre 1 000 000 F à 1 500 000 F, entre 1 500 000 F à 2 000 000 F sans compter les 6,4% qui ne retiennent pas le montant de leurs revenus. Pour ce qui est de la satisfaction des besoins à partir des ressources issus des agrumes, la figure n°8 montre que les revenus sont essentiellement destinés à satisfaire des besoins de première nécessité. En effet, 26,7% des agrumiculteurs consacrent leurs revenus à l'achat de vivres, 25,8% aux frais de scolarité, 18,6% à la construction de maison, 26,2 % aux frais médicaux et 2,8% aux autres charges familiales et à l'épargne.

Du côté de la population, une lecture du tableau n°13 montre que la plupart se contente seulement de la concentration des agrumes même si les 18,9% et les 56,1% bénéficient respectivement de l'emploi et du commerce.

Donc, à côté de la manne financière (essentiellement consacrée aux charges familiales de première nécessité) qu'elle génère, l'agrumiculture absorbe plusieurs personnes qui s'y activent, avec des acteurs venus de partout. Si on se réfère aux revenus issus des agrumes et qui sont consacrés essentiellement à la satisfaction des besoins de première nécessité, on peut dire que les agrumes permettent d'améliorer les conditions de vie des agrumiculteurs. Toutefois, puisque le nombre de personnes qui tirent profit des agrumes n'est assez représentatif par rapport à la population totale de la commune, cette deuxième hypothèse secondaire est nuancée.

1.3. L'hypothèse secondaire 3

Comme troisième hypothèse, nous avons avancé que « *La filière agrumicole participe à augmenter les taxes et recettes pour les investissements et actions de développement de la commune* ».

Sur ce point, nous sommes entré en contact et avons échangé avec tous les acteurs potentiellement imposables. C'est ainsi que beaucoup de commerçants nous ont révélé qu'ils ne payent pas d'impôts ni de taxes pour la commune. Aussi, les résultats du tableau n°15 montrent qu'aucun agrumiculteur ne paye l'impôt en rapport avec cette activité. D'ailleurs, lors de notre entretien, des membres du conseil municipal ont reconnu que la commune n'a pas fait beaucoup d'efforts pour mieux exploiter cette filière des agrumes. Tel que nous l'avons illustré un peu plus haut, c'est seulement la taxe journalière, la taxe de stationnement et la taxe sur chargement qui sont difficilement collectées au profit de la commune. Donc, pour cette troisième hypothèse, les résultats issus de la vérification nous permettent de l'infirmier car la taxe journalière, la taxe de stationnement et la taxe sur le chargement (les seules à être collectées au profit de la commune) ne représentent que la partie visible de l'iceberg.

En définitive, la confrontation des résultats de la vérification des hypothèses secondaires 1, 2 et 3, nous amène à infirmer notre hypothèse principale. L'agrumiculture ne contribue pas au développement de la commune bien les acteurs directs parviennent à en tirer profit.

2. RECOMMANDATIONS

Même si l'hypothèse principale de notre thème de recherche a été infirmée, il faut reconnaître que l'analyse de la question de l'agrumiculture et son rôle dans le développement de la commune de Kafountine nous a permis de relever l'atout socioéconomique que constituent les agrumes mais aussi un certain nombre de difficultés relatives à cette filière agrumicole. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de formuler quelques recommandations à qui de droit pour aider à la prise de décisions.

2.1. Aux acteurs

Il est clair que le problème fondamental des agrumiculteurs reste l'organisation qui est caractérisée par un individualisme total accompagné de ses multiples conséquences néfastes. Donc sur ce point, notre principale recommandation reste l'union de tous les agrumiculteurs dans une seule organisation communale et surtout légale. C'est dans cette union qu'ils parviendront à réaliser ensemble ce qui n'a pas été possible de réaliser dans la désunion. En éliminant cet individualisme affaiblissant, ils pourront, dans le cadre de cette union, mener des actions et activités d'ensembles, telle que la fameuse question de l'harmonisation des prix. Ils créeront et développeront un cadre de concertation et d'échange entre les agrumiculteurs en privilégiant le partage d'informations et d'expériences et initierons d'autres activités en perspectives. Par la même occasion, nous pensons qu'il serait impertinent de créer une autre organisation en ce moment car la SOCACK existe déjà en tant qu'organisation légalement constituée. Les agrumiculteurs ont intérêt à adhérer tous à la SOCACK qui est un bon projet surtout avec la mini plateforme implantée dans la circonscription communale (à Dianna). Donc, il faut travailler à élargir le champ d'application en faisant adhérer le maximum d'acteurs dans ce projet.

Pour ce qui est des travaux préparatoires et d'aménagement des parcelles, il serait très important que les agrumiculteurs procèdent au sous-solage avant de repiquer les plantes. En effet, nous avons noté qu'après l'étape du défrichage, une bonne partie des agrumiculteurs procèdent directement au repiquage des plantes sans sous-solage ni dessouchement effectifs des terres. Même si certaines plantes d'agrumes échappent, ce peut phénomène peut constituer un danger pour le développement futur des plantes. En effet, d'après l'ingénieur Reymond LOUSSERT,

le repiquage de plantes sans sous-solage ni dessouchement, favorise un développement des termites (à travers le restant des racines) qui vont s'attaquer au système racinaire des plantes dans le sous-sol.⁵³

Quant aux commerçants, ils doivent collaborer davantage avec les autres acteurs de la filière pour parvenir à avoir un meilleur marché d'agrumes. Dans leurs activités, ils doivent œuvrer dans un cadre de collaboration plus élargie avec les autres acteurs. Ainsi, avec l'accompagnement des autorités, on arrivera à créer un marché plus attractif de produits d'agrumes. L'accès à de grands marchés suppose une certaine compétitivité du produit en respectant les normes. C'est pourquoi, il est nécessaire d'avoir une bonne organisation qui amènera à avoir cette compétitivité.

Aussi, les commerçants doivent jouer leur partition dans le développement de la commune en acceptant de s'acquitter de leurs taxes.

2.2. A la municipalité

L'apport des agrumes n'est plus à démontrer, car elle entretient de nombreux ménages. Une exploitation judicieuse de la filière agrumicole de la commune peut constituer un élément catalyseur de l'émergence de celle-ci. De son côté, la mairie doit accompagner et encadrer les acteurs agrumiculteurs. Elle doit aussi jouer le rôle de facilitateur et d'intermédiaire auprès de l'Etat pour aider les producteurs à accéder aux services étatiques en vue d'accéder au crédit de financement, d'obtenir des formations, des moyens matériels et financiers et des intrants (engrais et pesticides). Accompagner les agrumiculteurs c'est aussi initier des projets ou inciter des bailleurs et partenaires à venir investir dans les agrumes, c'est organiser des sessions ou séminaires de formations sur des techniques et des méthodes culturales, de greffages, d'engrainage etc., pour mieux outiller les acteurs. Il est également nécessaire, voire indispensable, de créer des pistes de production pour faciliter l'exploitation car il y a beaucoup de vergers qui sont difficilement accessibles car ils se trouvent enclavés en pleine brousse.

Pour que la commune profite pleinement des agrumes, il va falloir créer un cadre de concertation permanente entre la municipalité et les agrumiculteurs. C'est de cette manière-là que le conseil municipal pourra négocier, convaincre et établir, en accord avec les agrumiculteurs, des taxes raisonnables, dans le respect de la loi et au bénéfice de la commune. Par exemple une taxe sur le produit commercialisé pour les agrumiculteurs et les commerçants,

⁵³ Reymond LOUSSERT, *Les agrumes, volume 2 : production*. Cachan : Lavoisier, 1989, p. 7-8.

une patente annuelle pour les pépiniéristes, une patente annuelle pour les exploitants agricoles etc., peuvent être établies.

Sur le plan de l'occupation des parcelles, la commune doit travailler courageusement à régulariser les parcelles déjà occupées et à en faciliter l'accès aux autres acteurs. Pour les parcelles déjà attribuées, il s'agira d'accompagner les propriétaires en rendant formelle l'occupation car la plupart des vergers d'agrumes n'ont pas de papiers. Sans cette formalisation, la commune ne peut prétendre à une quelconque taxe sur ces parcelles. Accompagner et encadrer les agrumiculteurs est une sorte de politique de protection sociale car l'agrumiculture entretient plusieurs ménages de la commune.

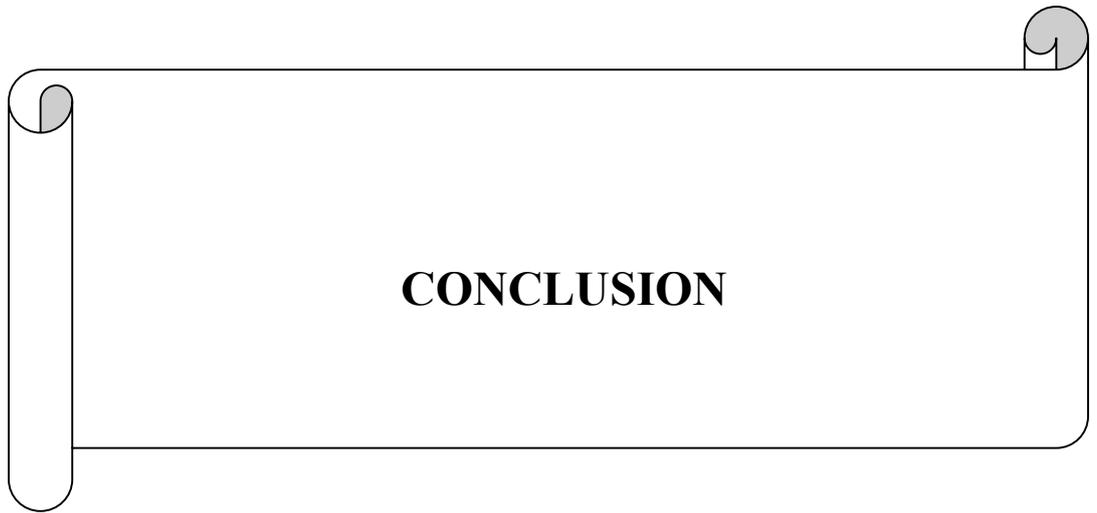
Dans la même dynamique, la mairie doit également travailler à instaurer un dispositif pour éviter que les gens passent par les mails des filets en refusant de s'acquitter des taxes.

2.3. A l'Etat

En plus des recommandations adressées à la municipalité, l'Etat a des responsabilités similaires mais qui se situent au plus haut niveau. Premièrement, l'Etat doit s'impliquer davantage à travers ses différents services déconcentrés pour veiller, alerter, prévenir et anticiper sur d'éventuels phénomènes catastrophiques (changements climatiques, attaques d'insectes, etc.). Cela peut permettre aux agrumiculteurs d'être sur la bonne voie et d'anticiper, au besoin, en suivant les conseils et recommandations de ces services.

Aussi, l'Etat doit revoir sa politique agricole en rompant avec les anciennes politiques caractérisées par les monocultures rizicole et céréalière. Il doit travailler à développer une agriculture diversifiée portée par de fortes filières (filière mangue, agrumes, anacardes...) avec de grandes chaînes de valeur pour permettre d'exploiter ce potentiel en latence. Par exemple, une bonne politique agrumicole dans un grand projet avec une chaîne d'exploitation allant de la production de fruits frais à la transformation de produits finis, permettra de créer davantage de valeur. C'est ainsi qu'on arrivera à éviter de bazarder les fruits, à avoir des produits finis issus des agrumes, à créer de l'emploi à travers des usines de transformation implantées au niveau local. Pour mieux exploiter les avantages en fruits de la région de Ziguinchor ou de la Casamance, il faut que l'Etat, crée un géant en fruits. Les nouvelles initiatives de la PEIB du PPDC et de la SOCAAS l'Agropole sud sont très salutaires. Dans la même lancée, il doit mener une politique d'encouragement de manière à inciter la recherche scientifique sur les filières porteuses de développement comme les agrumes. Cet accompagnement de l'Etat doit conduire à la professionnalisation de la filière. Celle-ci commence par une bonne structuration de la filière avec des instances ou organes légalement constitués pour aboutir à la création d'un label

et d'une certification. C'est processus qui permettra d'obtenir des agrumes plus compétitifs même en dehors du pays.



Dans sa noble mission de recherche et de promotion d'un développement, la décentralisation a conféré aux collectivités une marge d'autonomie et de liberté à travers les compétences transférées accompagnées d'un transfert concomitant de fonds. En plus de ces fonds de dotation et de concours, les collectés doivent s'appuyer sur leurs réelles potentialités pour atteindre cet objectif qu'est la création de ce cadre épanoui d'autonomie dans le respect de l'intégrité nationale. Avec l'activité maritime, Kafountine fait partie des communes les mieux avantagées en terme de ressources. Aujourd'hui, avec l'essor que connaissent ses agrumes, cette commune peut valablement compter sur son agriculture plus particulièrement sur la filière des agrumes pour créer plus de valeur. Cette filière est intrinsèquement liée à la vie des populations de Kafountine.

Au cours de cette étude, nous nous étions confronté à plusieurs difficultés dont certaines ont été mentionnées dans la première partie. D'importantes informations telles que les quantités d'agrumes produites annuellement, le nombre d'agrumiculteurs, le nombre de vergers, la part des agrumes dans les recettes fiscales de la municipalité, étaient inconnues ou inexistantes jusque-là, car ce thème n'a pas encore fait l'objet d'étude dans le passé. Il a fallu procéder à un recensement de tous les agrumiculteurs des cinq villages situés en terre ferme de la commune. C'est ainsi nous sommes arrivés à dénombrer 782 agrumiculteurs et 1040 vergers (tableau n°12). Étant donné qu'il y avait beaucoup d'agrumiculteurs à recenser dans les différents villages, parfois très loin les uns des autres, cette tâche nous avait pris trop de temps et cela a contribué à ralentir le processus de travail. Si nous avons pu estimer la part des agrumes dans les recettes de la commune à moins d'un million par an, l'existence de plusieurs modes d'écoulement mentionnés dans la figure n°4 (par « ramasse », par sac et par pesage), ne nous a pas permis de déterminer la quantité exacte d'agrumes produite annuellement dans la commune. Malgré le manque d'accompagnement et les difficultés rencontrées par les acteurs, les agrumes occupent plusieurs personnes et entretiennent beaucoup de ménages. Notre analyse a révélé que 82,2% des agrumiculteurs vivent essentiellement des agrumes avec des revenus pouvant atteindre 5 000 000f par an et souvent consacrés aux besoins familiaux (construction de maison, nourriture, soins médicaux, frais de scolarité pour les enfants). En ce qui concerne les avantages pour la commune, ils sont pour le moment très limités. En effet, la commune ne collecte que la taxe journalière et la taxe de stationnement, ce qui constitue un énorme manque à gagner. Le conseil municipal doit travailler avec les agrumiculteurs pour élaborer une assiette fiscale en intégrant d'autres rubriques telles la patente et la taxe sur les produits commercialisés, pour ne citer que cela. Malgré l'avantage économique qu'elle constitue, la filière agrumicole ne profite

qu'à une petite partie de la population avec des prix relativement bons et rarement respectés. La commune de Kafountine doit s'impliquer davantage dans la filière des agrumes en vue de la valoriser au bénéfice de tous.

La filière agrumicole est confrontée à des difficultés telles que la fixation des prix et l'harmonisation des prix qui ne sont que des conséquences du manque d'organisation des différents acteurs de la filière. Même si les agrumiculteurs gagnent des revenus relativement importants, le manque d'organisation impacte négativement sur le développement de la filière. Parler des prix nous amène à aborder la question du marché qui constitue un véritable problème de productivité, selon Emmanuel GAPYISI. Ce dernier estime que l'absence de bons marchés est une des principales causes de la faible productivité en Afrique (note de bas de page n°21). Pour rendre plus performant cette filière, les acteurs doivent s'unir, unir leurs forces et entreprendre des activités ou des actions ensemble.

En incitant des agrumiculteurs issus de plusieurs horizons à venir s'implanter à Kafountine, cette activité a contribué à accroître relativement la population de la collectivité dans une harmonieuse cohabitation pluriethnique dans les villages respectifs, comme nous l'avons démontré un peu plus haut.

Malgré l'existence de plusieurs avantages favorables à la culture des agrumes (les eaux de pluie, les terres, le climat, la position géographique...), le Sénégal compte encore sur les agrumes de l'extérieur qu'il importe toujours pour la consommation. D'ailleurs, selon l'ANSD (citée en note de bas de page n°18), la balance commerciale du pays en agrumes est encore déficitaire. Cette situation doit être inversée car il n'est pas du tout concevable qu'un pays comme le Sénégal, pour des besoins de consommation, continue toujours d'importer mêmes des produits agricoles qui peuvent être produits dans le pays. Bien sûr que les populations peuvent avoir une part de responsabilité, mais une politique d'encouragement et d'accompagnement de la part de l'Etat, qui définira les grands axes, semble être indispensable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages

- ALISSOUTIN, Rosnert Ludovic. *Les défis du développement au Sénégal*. Dakar : CODESRIA, 2008, 176 pages.
- AUBERT, Bernard et VULLIN, Guy. *Pépinières et plantations d'agrumes*. Versailles : Quea, 1997, 184 pages.
- AUBERT, Francis ; PIVETEAU, Vincent et SCHMITT, Bertrand. *Politiques agricoles et territoires*. Versailles : Quæ, 2009, 224 pages.
- BOUDIER, Fabienne et BENSABAA, Faouzi. *Des marchés sans foi ni loi*. Paris, l'Harmattan, 2013, 132 pages.
- DE SARDAN, Jean Pierre Olivier et Alou, Mahamam Tidjani. *Les pouvoirs locaux au Niger à la veille de la décentralisation*. Paris : Karthala, 2009, 380 pages.
- DIEDHIOU, Paul et GOUDIABY, Jean-Alain. *Regards sur le développement : de la nécessité de repenser le processus*. Paris : L'Harmattan, 2018, 260 pages.
- DIOP, Djibril. *Décentralisation et gouvernance local au Sénégal : quelle pertinence pour le développement local ?*. Paris : l'Harmattan, 2006, 267 pages.
- DOUENCE, Jean Claude. *L'action économique locale décentralisation ou recentralisation*. Paris : Economica, 1988, 430 pages.
- DUTEURTRE, Guillaume ; FAYE, Mbène Dièye et DIEYE, Papa Nouhine. *L'agriculture sénégalaise à l'épreuve du marché*. Paris : Karthala, 2010, 451 pages.
- GAPYISI, Emmanuel. *Le défi urbain en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 1989, 128 pages.
- HAINEAULT, Sylvie. *Les vertus thérapeutiques des agrumes*. Montréal : les éditions Quebecor, 2007, 152 pages.
- HARRISON, Paul. *Une Afrique verte*. Paris : Karthala, 1991, 443 pages.
- KI-ZERBO, Joseph et HOLENSTEIN, René. *A quand l'Afrique?*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2003, 201 pages.
- LOUSSERT, Reymond. *Les agrumes, arboriculture*. Cachan : Lavoisier, 1989, 136 pages.
- LOUSSERT, Reymond. *Les agrumes, production*. Cachan : Lavoisier, 1989, 158 pages.
- NDIAYE, Amadou. *L'agriculture sénégalaise de 1958 à 2012*, Paris : L'Harmattan, 2013, 226 pages.
- PERKINS, Dwight H. et al, *Economie du développement : traduction de la 6^{ème} édition américaine par Bruno Baron-Renault 3^{ème} édition*. Paris : Boeck supérieur, 2008, 985 pages.

RAFFINOT, Marc. *Gouvernance et appropriation locale du développement*. Ottawa : les presses de l'Université d'Ottawa, 2010, 242 pages.

REIJNTJES, C. *Une agriculture pour demain*. Paris : KARTHALA, 1995, 478 pages.

SARR, Fatou. *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoirs*. Paris : Harmattan, 1998, 301 pages.

SCOTT, Gregory et GRIFFON, Danny. *Méthode pour analyser la commercialisation agricole dans les pays en développement*. Versailles : Quae, 1998, 504 pages.

WADE, Abdoulaye. *Un destin pour l'Afrique*. Paris : Karthala, 1989, 263 pages.

II. Thèses et mémoires

CHUOIEB, Bouchra CHELGHOUM Souhila. *Contribution à l'étude de la biodiversité entomologique dans les vergers d'agrumes dans la région de de Guelma*. Mémoire de Master en sciences agronomiques : phytologie et phytopharmacie, Université 8 Mai 1945, Guelma, juin 2015, 91 pages.

MALIKA, Meziane. *Assainissement et régénération des plants d'agrumes par l'embryogenèse somatique à partir de la culture de stigate et style*. Thèse de doctorat en sciences agronomiques, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA), El-Harrach, Alger, 2012-2013, 128 pages.

NDIAYE, Amadou. *Le lait dans les stratégies de diversification des revenus des agropasteurs de la région de Fatick*. Mémoire de fin d'étude, pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome Spécialisation: Economie Rurale, Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) - Thiès, février 2006, 93 pages.

SY, Ibrahima. *LA PAUVRETÉ AU SENEGAL : Une évaluation multidimensionnelle de la pauvreté et des disparités interrégionales entre 2001 et 2006*. Thèse de doctorat en Sciences économiques présentée, Université de Toulon, janvier 2014, 233 pages.

THIAW, Mamadou. *Implantation d'une usine de transformation d'agrumes, projet de fin d'étude*, Ecole Polytechnique de Thiès, juin 1985, 146 pages.

TRIFA, Hager Snoussi Ep. *Diversité génétique intra et interspécifique des porte-greffes d'agrumes utilisés en Tunisie*. Thèse de doctorat en sciences agronomiques : sciences de la production végétale, Institut National Agronomique de Tunisie, 2013, 332 pages.

III. Revues et articles

BARRERE, Pierre. « Les agrumes dans le monde, Premier article », *Les cahiers d'Outre-Mer* Vol. 7, N°26, 1954, Pp. 155-194. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/caoum_03735834_1954_num_7_26_1903?q=les+vitamines+des+agrumes / [consulté le 10/03/2022].

DUFUMIER, Marc. et al. « Agriculture, écologie et développement », *Revue Tiers-Monde*, Tome XXXIV, N°134, 1993, Pp. 245-261. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1993_num_34_134_4750 / [consulté le 14/04/2021]

GERARDIN, Hubert; DOS SANTOS, Stéphanie et GASTINEAU, Bénédicte. « Présentation des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD) : la problématique des indicateurs ». *Mondes en développement*, 2016/2 n° 174, 2017, pp. 7-14. Disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2016-2-page-7.htm> / [consulté le 14/04/2021]

LÔ, Sérigne Bassirou et RAMDE, Fousseni. « Le rôle du secteur agricole dans l'économie du Sénégal », *Munich Personal Repec Archive (MPRA)*, N°81906, 2017. Disponible en ligne sur : https://mpa.ub.uni-muenchen.de/81906/1/MPRA_paper_81906.pdf / [consulté le 14/04/2021]

PARFONARY, R. « Les agrumes dans la zone des Niayes », *Revue Sénégalaise de Recherches et Halieutiques*, Vol 2, N° 2, 1989, Pp. 169-174. Disponible en ligne sur : <http://www.tropicultura.org/text/v8n4/169.pdf> / [consulté le 11/04/2021].

IV. Rapports

ANSD, Situation Economique et Sociale du Sénégal Ed. 2016 | AGRICULTURE disponible sur : https://www.ansd.sn/sites/default/files/2023-03/9-SES-2016_Agriculture_2.pdf

ANSD, SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2019, décembre 2022 disponible sur : <https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-12/SES-Ziguinchor-2019.pdf>

Enda Graf GRET, Aperçu de la filière fruit au Sénégal, mai 1999. Disponible sur : http://hubrural.org/IMG/pdf/senegal_infoconseil_mpea_aperçu_filiere_fruits_99.pdf

Le bulletin mensuel des statistiques économiques du mois de mars 2020 de l'ANSD disponible en ligne sur :

https://www.ansd.sn/ressources/publications/Bulletin_mars_2020v.pdf

Observatoire des inégalités, septembre 2018 disponible en ligne sur : <https://www.inegalites.fr/La-repartition-du-patrimoine-dans-le-monde/>

V. Autres sites web consultés

CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique) :

<https://codesria.org/?lang=en>

CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) : <https://www.cirad.fr/>

OpenEdition Journals (plateforme de revues en sciences humaines et sociales) :

<https://journals.openedition.org/>

La revue Monde en développement : <http://www.mondesendveloppement.eu/>

Les éditions De Boeck Supérieur: <https://www.deboecksuperieur.com/>

La Revue Tiers Monde : <https://www.persee.fr/collection/tiers>

Eridut: <https://www.erudit.org/fr/>

ANSD (Agence nationale de la statistique et de la démographie) : <https://www.ansd.sn/>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

▪ Liste de cartes

Carte 1: Carte de la zone d'étude.	33
Carte 2: Carte de la commune de Kafountine	41
Carte 3: Carte hydraulique de la commune de Kafountine	43
Carte 4: Carte des îles de la commune de Kafountine	45

▪ Liste des figures

Figure 1: L'intervention de la mairie	56
Figure 2: Le partenariat	57
Figure 3: Le nombre de pieds.....	59
Figure 4: Les modes d'écoulement	61
Figure 5: Les difficultés	64
Figure 6 : Les sources de revenus des agrumiculteurs	73
Figure 7: Les revenus annuels issus des agrumes	74
Figure 8: L'utilisation des revenus issus des agrumes	75

▪ Liste des tableaux

Tableau 1: Les résultats de l'enquête exploratoire.....	31
Tableau 2: La répartition des agrumiculteurs à interroger	34
Tableau 3: La répartition des populations à interroger	35
Tableau 4: Les écoles de la commune.....	48
Tableau 5: Les types d'exploitations	58
Tableau 6: Les variétés d'agrumes produits à Kafountine	60
Tableau 7: Les quantités d'agrumes produites à Kafountine	60
Tableau 8: Les prix des agrumes	62
Tableau 9: Les modes d'obtention des terres	65
Tableau 10: L'appartenance aux associations d'agrumiculteurs.....	67
Tableau 11: Les personnes intervenant dans l'agrumiculture par famille.....	70
Tableau 12: Le nombre d'agrumiculteurs et de vergers dans la commune.....	71
Tableau 13: La création d'emplois	72
Tableau 14: L'origine des agrumiculteurs	76
Tableau 15: Le paiement des taxes.....	79

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire adressé aux agrumiculteurs

Septembre 2021, Université Assane SECK de Ziguinchor. Enquête réalisée dans le cadre de la rédaction de mémoire pour l'obtention du diplôme de Master. Nous vous prions de nous répondre en toute sincérité.

I. IDENTIFICATION SOCIOLOGIQUE

1. Age ?

1. 20 à 35 ans 2. 35 à 50 ans 3. plus de 50 ans

2. Sexe ?

1. Masculin 2. Féminin

3. Ethnie ?

1. Diola 2. Manding 3. Serrere
 4. Wolof 5. Autre

4. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si l'éthnie = "Autre"

5. Où résidez-vous ?

1. Kafountine 2. Albadar 3. Dianna
 4. Abéné 5. Colomba

6. Etes-vous originaire de la commune ?

1. Oui 2. Non

7. Situation matrimoniale ?

1. Célibataire 2. Marié 3. Divorcé 4. Veuf

8. Nationalité ?

1. Sénégalaise 2. Gambienne 3. Malienne
 4. Autre

9. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Nationalité = "Autre"

10. Exercez-vous une autre activité parallèlement à l'agrumiculture ?

1. Oui 2. Non

11. Si oui, laquelle ?

1. Enseignement 2. Elevage 3. Pêche
 4. Commerce 5. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

La question n'est pertinente que si activité parallèle = "Oui"

12. Si autre, précisez2

La question n'est pertinente que si Activité parallèle1 = "autre"

13. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si activité parallèle = "Non"

14. Quelles sont les raisons qui vous ont poussé dans l'agrumiculture ?

1. Economiques 2. Passionnelles 3. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

15. Si autre; préciser

La question n'est pertinente que si motivation sur l'activité = "Autre"

16. Pourquoi avez-vous choisi Kafountine et non une autre localité ?

1. Fertilité des sols 2. Disponibilités des terres
 3. Hospitalité 4. Parenté
 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

17. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Choix kafountine = "Autre"

18. Quel est votre principale source de revenu ?

1. L'agrumiculture 2. La pêche 3. Le tourisme
 4. Autre

19. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si source de revenu = "Autre"

II. Organisation

20. Etes-vous constituer en associations ou groupements ou coopérative d'agrumiculteurs ?

1. Oui 2. Non

21. Si oui, lesquelles ?

La question n'est pertinente que si association = "Oui"

22. Si oui, quel est le but de ces associations ou groupement ?

1. S'entraider 2. Mieux organiser la filière
 3. Harmoniser les prix 4. Défendre vos intérêts
 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

La question n'est pertinente que si association = "Oui"

23. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Si oui, quel est son but? = "Autre"

24. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si association = "Non"

25. Organisez-vous souvent des réunions d'agrumiculteurs ?

1. Oui 2. Non

26. Si oui; dans quel but ?

La question n'est pertinente que si réunions de producteurs = "Oui"

27. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si réunions de producteurs = "Non"

III. Production d'agrumes

35. Depuis combien d'années pratiquez-vous l'agrumiculture ?

1. Trois ans 2. Six ans
 3. Neuf ans 4. Douze ans
 5. plus de douze ans

36. Quel type d'exploitation avez-vous ?

1. Individuelle 2. Familiale 3. Associative

28. Y a-t-il des partenaires qui interviennent dans la filière pour vous aider ?

1. Oui 2. Non

29. Si oui, lesquelles ?

1. Service étatiques 2. ONG 3. Particuliers
 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

La question n'est pertinente que si partenaires = "Oui"

30. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Si oui, lesquelles? = "Autre"

31. Ces partenaires vous ont-ils réellement aidé ?

1. Oui 2. Non

La question n'est pertinente que si partenaires = "Oui"

32. Si oui, comment ?

1. Financement 2. Encadrement 3. Matériel
 4. Intrants 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

La question n'est pertinente que si partenaires = "Oui"

33. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si Si oui, comment? = "Autre"

34. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si Vous sont-ils réellement utiles? = "Non"

37. Quelle est la superficie de votre verger ?

1. Moins d'un ha 2. Un ha 3. Deux ha
 4. Trois ha 5. Quatre ha 6. Cinq ha
 7. Plus de 5ha

38. Comment l'avez-vous obtenu ?

1. Don 2. prêt 3. Héritage
 4. Bail 5. Achat

39. Si achat, combien vous a-t-il coûté ?

- 1. Entre 200 000F et 500 000F
- 2. entre 500 000F et 1 000 000F
- 3. plus de 1 000 000F

La question n'est pertinente que si mode d'obtention de verger = "Achat"

40. Dispose-t-il de papiers légaux ?

- 1. Oui 2. Non

41. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si papiers légaux = "Non"

42. Est-il sécurisé ?

- 1. Oui 2. Non

43. Si oui, en quoi ?

- 1. Piquets 2. Fil barbelé 3. Grillage
- 4. Mur 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

La question n'est pertinente que si sécurisation = "Oui"

44. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Si oui, en quoi? = "Autre"

45. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si sécurisation = "Non"

46. Quel est le niveau d'équipement agrumicole de votre verger ?

- 1. Pas équipé 2. Peu équipé
- 3. Bien équipé 4. Très bien équipé

47. Vous arrive-t-il de solliciter les services d'un technicien ou ingénieur dans le cadre de votre travail ?

- 1. Oui 2. Non

48. Si oui, à quel fin ?

- 1. Conseil 2. Matériel 3. Plants
- 4. Intrants 5. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

La question n'est pertinente que si services d'expert = "Oui"

49. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si Si oui, à quel fin? = "Autres"

50. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si services d'expert = "Non"

51. Comment obtenez-vous vos plants ?

- 1. Par pépinières 2. Par greffage 3. Don
- 4. Achat

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

52. Combien de pieds d'agrumes avez-vous dans le verger ?

- 1. 50 à 150 pieds 2. 150 à 250 pieds
- 3. 250 à 350 pieds 4. 350 à 450 pies
- 5. plus de 450 pieds

53. Quel type d'agrumes produisez-vous ?

- 1. Orange 2. Mandarine 3. Pamplemousse
- 4. Citron 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

54. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si type d'agrumes = "Autre"

55. Quelles variétés d'oranges produisez-vous dans votre verger ?

- 1. Dombondir 2. Marcelina
- 3. Narvel 4. Tomson
- 5. Masse early 6. Orange ordinaire
- 7. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

56. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si variétés d'oranges = "Autre"

57. Quelles variétés de mandarines produisez-vous dans votre verger ?

- 1. Clémentine 2. Solicana 3. poncan
- 4. Tangelo 5. Fanta orange 6. miel
- 7. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

58. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si variétés de mandarines = "Autre"

59. Quelles variétés de citron produisez-vous dans votre verger ?

1. Aucune 2. Lime taiti 3. Vol
 4. Citron ordinaire 5. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

60. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si Variétés de citron = "autre"

61. Quelles variétés de pamplemousses produisez-vous dans votre verger ?

1. Aucune 2. Pameló 3. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

62. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si Variétés de pamplemousses = "Autre"

63. Quelle est la ou les variétés la ou les plus commercialisée (s) ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Dombondir | <input type="checkbox"/> 2. Marceline |
| <input type="checkbox"/> 3. Narvel | <input type="checkbox"/> 4. Tomson |
| <input type="checkbox"/> 5. Masse early | <input type="checkbox"/> 6. Orange ordinaire |
| <input type="checkbox"/> 7. Clémentine | <input type="checkbox"/> 8. Solíciana |
| <input type="checkbox"/> 9. Poncan | <input type="checkbox"/> 10. Fanta orange |
| <input type="checkbox"/> 11. Miel | <input type="checkbox"/> 12. Vol |
| <input type="checkbox"/> 13. Lime taiti | <input type="checkbox"/> 14. Citron ordinaire |
| <input type="checkbox"/> 15. Pameló | <input type="checkbox"/> 16. Autre |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

64. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si variétés dominant le commerce = "Autre"

IV. Commercialisation

70. Combien de fois récoltez-vous dans l'année ?

1. Une fois 2. Deux fois 3. Trois fois
 4. Plus de trois fois

71. A quoi est destinée cette production ?

1. Consommation 2. Vente

72. Comment écoutez-vous votre production ?

1. Au détail 2. En gros

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

73. Qui fixe les prix ?

1. Chacun 2. Association 3. Mairie
 4. Autre

65. De toutes ces variétés laquelle préférez-vous ?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> 1. Aucune | <input type="radio"/> 2. Dombondir |
| <input type="radio"/> 3. Marceline | <input type="radio"/> 4. Narvel |
| <input type="radio"/> 5. Tomson | <input type="radio"/> 6. Orange ordinaire |
| <input type="radio"/> 7. Clémentine | <input type="radio"/> 8. Solíciana |
| <input type="radio"/> 9. Poncan | <input type="radio"/> 10. Fanta orange |
| <input type="radio"/> 11. Miel | <input type="radio"/> 12. Vol |
| <input type="radio"/> 13. Lime taiti | <input type="radio"/> 14. Citron ordinaire |
| <input type="radio"/> 15. Pameló | <input type="radio"/> 16. Autre |

66. Si autre, préciser ?

La question n'est pertinente que si préférence de variété = "Autre"

67. Et pourquoi ?

68. Comment vendez-vous votre production ?

1. Au kilogramme 2. Au sac 3. Au tonnage
 4. Au camion

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

69. Quelle est la quantité d'agrumes produite par an ?

1. Moins d'un camion 2. Un camion
 3. Deux camions 4. Trois camions
 5. Quatre camions 6. Cinq camions
 7. Plus de cinq camions 8. Na sais pas

74. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si fixation des prix = "Autre"

75. Comment jugez-vous les prix ?

1. Très bon 2. Bon 3. Acceptable

76. D'où viennent les acheteurs ?

1. De la région de Ziguinchor 2. D'autres régions
 3. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

77. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si provenance des acheteurs = "Autres"

78. Où est acheminée la production ?

1. à Dakar 2. Dans les autres régions
 3. A l'extérieur 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

79. Si autre; précisez

La question n'est pertinente que si destination de la marchandise = "A l'extérieur"

V. La commune

81. La mairie intervient-elle dans la filière ?

1. Oui 2. Non

82. Si oui, comment ?

1. Financement 2. Encadrement 3. Taxe
 4. autre

La question n'est pertinente que si intervention de la mairie = "Oui"

83. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si intervention de commune = "autre"

84. Payez-vous des " duties " ou redevances à la commune ?

1. Oui 2. Non

85. Si oui, à quelle fréquence ?

1. Par an 2. Par récolte 3. Par camion
 4. Autre

La question n'est pertinente que si duties = "Oui"

86. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Si oui, à quelle fréquence? = "Autre"

87. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si duties = "Non"

80. Combien gagnez-vous par an ?

1. Moins de 500 000F
 2. 500 000F à 1 000 000 000F
 3. 1 000 000 000F à 1 500 000F
 4. 1 500 000F à 2 000 000F
 5. Plus de 2 000 000F
 6. Ne sais pas

88. A combien s'élève le montant ?

1. entre 0F et 500f 2. entre 500F et 1 000F
 3. Entre 1 000F et 1 500F 4. Entre 1 500F et 2 000F
 5. Plus de 2 000F

La question n'est pertinente que si duties = "Oui"

89. Comment jugez-vous ces redevances ?

1. Chères 2. Peu chères 3. Acceptable

La question n'est pertinente que si duties = "Oui"

90. Pensez-vous que ces redevances peuvent aider à propulser la commune ?

1. Oui 2. Non

91. Si oui, comment ?

1. Dans la santé 2. L'école
 3. Les actions de développement 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

La question n'est pertinente que si dutie et mairie = "Oui"

92. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si dutie et mairie = "Non"

VI. Participation de l'agrumiculture dans le développement de la commune

93. Est-ce que l'agrumiculture est une activité rentable ?

1. Oui 2. Non

94. Si oui, que vous a-t-elle permis de réaliser à ce jour ?

1. Acheter des vivres
 2. Construire une maison
 3. Payer la scolarité
 4. Payer les frais médicaux
 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

La question n'est pertinente que si rentabilité = "Oui"

95. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Si oui, l = "Autre"

96. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si rentabilité = "Non"

97. Pensez-vous que l'agrumiculture peut efficacement lutter contre le chômage ?

1. Oui 2. Non

98. Si oui, à travers ?

1. Les employés des vergers 2. Le commerce
 3. la transformation 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

La question n'est pertinente que si Lutte contre le chômage = "Oui"

VII. Les difficultés et solutions

104. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre travail?

1. Moyens
 2. Accompagnement
 3. Accès à l'eau
 4. Ecoulement de produit
 5. fixation de prix
 6. Organisation des acteurs
 7. Accès à la terre
 8. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

99. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Si oui, à travers ? = "Autre"

100. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si Lutte contre le chômage = "Non"

101. Avez-vous des employés dans votre verger ?

1. Oui 2. Non

102. Si oui, combien sont-ils ?

1. Un 2. Deux 3. Trois
 4. Quatre 5. Cinq 6. Plus de cinq

La question n'est pertinente que si Avez-vous des employés dans votre orang = "Oui"

103. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si Avez-vous des employés dans votre orang = "Non"

105. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si difficultés = "Autre"

106. Quelles solutions proposez-vous ?

Annexe 2 : Questionnaire adressé aux populations de la commune

Septembre 2021, Université Assane SECK de Ziguinchor. Enquête réalisée dans le cadre de la rédaction de mémoire pour l'obtention du diplôme de Master. Nous vous prions de nous répondre en toute sincérité.

I. IDENTIFICATION SOCIOLOGIQUE

1. Quel est votre âge ?

1. 20 à 35ans 2. 35 à 50ans 3. plus de 50 ans

2. Sexe ?

1. Masculin 2. Féminin

3. Ethnie ?

1. Diola 2. Manding 3. Serrere
 4. Wolof 5. Autre

4. Si autre précisez

La question n'est pertinente que si ethnies = "Autre"

5. Où résidez-vous ?

1. Kafountine 2. Dianna 3. Albadar
 4. Abéné 5. Colomba

6. Situation matrimoniale ?

1. Célibataire 2. Marié 3. Divorcé 4. Veuf

II. L'agrumiculture dans la commune

11. Sur quel secteur repose l'avenir de Kafountine ?

1. La pêche 2. L'agrumiculture
 3. Le tourisme 4. Je ne sais pas
 5. Autre

12. Si autre, précisez ?

La question n'est pertinente que si secteur d'avenir = "Autre"

13. Qu'est ce qui explique la ruée des producteurs vers la commune ?

1. Fertilité des sols 2. Disponibilités des terres
 3. Hospitalité 4. Parenté
 5. Je ne sais pas 6. Autre

14. Si autre précisez

La question n'est pertinente que si cause de la ruée = "Autre"

7. Nationalité ?

1. Sénégalaise 2. Gambienne 3. Autre

8. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si nationalité = "Autre"

9. Quelle est votre profession ?

1. Agriculteur 2. Commerçant 3. Enseignant
 4. Pêcheur 5. Autre

10. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si profession = "Autre"

15. Personnellement comment profitez-vous de l'agrumiculture ?

1. Aucunement 2. Consommation 3. Emploi
 4. Commerce 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

16. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si emploi = "Autre"

17. Qu'est-ce que cela vous a permis de réaliser ?

1. Rien
 2. Acheter des vivres
 3. Construire
 4. Payer la scolarité
 5. Payer les frais médicaux
 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

18. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si réalisation = "Autre"

19. A quoi est destinée la production d'agrumes dans la commune ?

1. Consommation 2. Vente

20. Quel est le type d'agrumes qui domine dans la commune ?

1. Orange 2. Mandarine
 3. Pamplemousse 4. Citron
 5. Autre 6. Je ne sais pas

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

21. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si Type d'agrumes dominant = "Autre"

22. Quelle variété est plus prisée des populations ?

1. Dombondir 2. Masse early
 3. Marcelina 4. Narvel
 5. Tomson 6. Orange ordinaire
 7. Poncam 8. Clémentine
 9. Tangelo 10. Soliciana
 11. Fanta orange 12. Pomelo
 13. Vol 14. Lime de taiti
 15. Citron ordinaire 16. Je ne sais pas
 17. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

23. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si variété prisée = "autre"

24. Vous arrive-t-il de consommer les produits agrumicoles ?

1. Oui 2. Non

25. Si oui, à quelle fréquence ?

1. Une fois par jour
 2. Deux fois par jour
 3. Trois fois par jour
 4. Plus de trois fois par jour

La question n'est pertinente que si consommation = "Oui"

26. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si consommation = "Non"

27. Pourquoi consommez-vous les agrumes ?

1. Simple alimentation
 2. Considération nutritionnelle
 3. Recommandation médicale
 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

La question n'est pertinente que si consommation = "Oui"

28. Si autre préciser

La question n'est pertinente que si raison de consommation = "Autre"

29. Comment appréciez-vous les produits agrumicoles ?

1. Très bon 2. Bon 3. Acceptable
 4. Pas bon

30. Avez-vous une préférence sur une variété d'agrumes ?

1. Oui 2. Non

31. Si oui, laquelle ?

1. Dombondir 2. Masse early
 3. Marcelina 4. Narvel
 5. Tomson 6. Orange ordinaire
 7. Poncam 8. Clémentine
 9. Tangelo 10. Soliciana
 11. Fanta orange 12. Pomelo
 13. Vol 14. Lime de taiti
 15. Citron ordinaire 16. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

La question n'est pertinente que si préférence de variété = "Oui"

32. Et pourquoi ?

1. Plus agréable 2. plus nutritive 3. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

La question n'est pertinente que si préférence de variété = "Oui"

33. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si Et pourquoi? = "Autre"

34. Si non, pourquoi ?

La question n'est pertinente que si préférence de variété = "Non"

35. Que pensez-vous de l'organisation des acteurs de la filière ?

1. Très bon 2. Bon
 3. Acceptable 4. Pas bon
 5. Je ne sais pas

III. Contribution de l'agrumiculture dans le développement de la commune

36. Quel est le niveau de rentabilité de l'agrumiculture dans la commune ?

1. Très bon 2. Bon 3. Acceptable
 4. Pas bon

37. Comment l'agrumiculture peut-elle contribuer à améliorer les conditions de vie des populations ?

1. Augmentation des revenus 2. Qualité nutritive
 3. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

38. Si autre, préciser ?

La question n'est pertinente que si amélioration des conditions de vie = "Autre"

39. Comment l'agrumiculture peut-elle lutter contre le chômage dans la commune ?

1. Empliyés des vergers 2. Commerce
 3. transformation 4. Autre
 5. Je ne sais pas

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

40. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si creation d'emploi = "Autre"

41. Dans votre famille combien de personnes vivent de l'agrumiculture ?

1. Aucune 2. Une personne
 3. Deux personnes 4. Trois personnes
 5. Quatre personnes 6. Cinq personnes
 7. Plus de cinq personnes

42. Comment l'agrumiculture peut contribuer à développer la commune ?

1. Emploi
 2. Taxe
 3. Commerce
 4. Creation d'unités de stockage ou de transformation
 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

43. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si gain commune = "Autre"

44. Quelles difficultés notez-vous dans la filière agrumicole ?

1. Aucune
 2. Organisation des acteurs
 3. Ecoulement de produits
 4. Manque d'accompnement
 5. Accès à la terre
 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

45. Si autre, préciser

La question n'est pertinente que si difficultés = "Autre"

46. Quelles solutions proposez-vous ?

Annexe 3 : Guide des entretiens avec les agents du conseil municipal

Thème 1 : Identification

Prénom :....., nom :....., fonction :.....

Thème 2 : L'agrumiculture

Sous thèmes :

- L'organisation des acteurs de la filière (les associations)
- La relation entre le conseil municipale et les acteurs de la filière (agrumiculteurs, commerçants transporteurs etc.)
- Les opportunités de l'agrumiculture
- La politique ou programme de valorisation de la filière.

Thème 3 : La contribution des agrumes

- Sur le plan socio comique et financier
- La part des prélèvements sur les recettes fiscales
- La part de recettes d'agrumes sur les projets, investissements ou actions de développement de la commune.

Annexe 4 : Guide des entretiens avec les commerçants

Thème 1 : Identification

Prénom :....., nom :.....

Fonction :....., lieu de provenance :.....

Thème 2 : Le commerce des agrumes

- Les types d'agrumes achetés
- Les variétés achetées
- Les prix
- Les lieux d'écoulement
- Le mode de transport
- Les frais

Thème 3 : Les avantages

- La rentabilité
- La taxe municipale
- Les bénéfices
- L'épargne

Thème 4 : Les difficultés

Annexe 5 : Guide des entretiens avec les cueilleurs, les manutentionnaires

Thème 1 : Identification

Prénom :....., nom :.....

Fonction :....., origine :.....

Thème 2 : La cueillette

- La négociation du contrat
- Le mode de rémunération
- Le montant de la rémunération

Thème 3 : Les avantages

- Les gains
- L'épargne
- La lutte contre le chômage

Thème 4 : Les difficultés

Annexe 6 : Quelques images

Photo 1 : Des pépinières d'agrumes greffées



Source : Enquête de terrain, 2022

Photo 2 : Vue d'une plantation d'agrumes



Source : Enquête de terrain, 2022

Photo 3 : Un tas de tangelos déjà cueillis



Source : Enquête de terrain, 2022

Photo 4 : Une commerçante avec ses cueilleurs en train de peser des tangelos



Source : Enquête de terrain, 2022

Photo 5 : Des paniers chargés d'océolas



Source : enquête de terrain, 2022

Photo 6 : Des sacs d'oranges



Source : enquête de terrain, 2022

Photo 7 : Un camion pour transporter des agrumes déjà cueillis



Source : Enquête de terrain, 2022

Photo 8 : Un étal en tas



Source : Enquête de terrain, 2022

TABLE DES MATIERES

Dédicaces	1
Remerciements	2
Sigles et acronymes	4
Sommaire	6
Résumé	7
Resumen	8
Summary	9
INTRODUCTION	10
PREMIERE PARTIE : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	15
Chapitre 1 : CADRE THEORIQUE	16
1. PROBLEMATIQUE	16
1.1. Contexte	16
1.2. La justification du choix du sujet	19
2. OBJECTIFS ET HYPOTHESES	22
2.1. Objectifs.....	22
2.2. Hypothèses.....	22
3. REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE ET DEFINITION DE CONCEPTS	23
3.1. Revue critique de la littérature	23
3.2. Définition de concepts.....	27
Chapitre 2 : CADRE METHODOLOGIQUE	30
1. TECHNIQUES ET OUTILS DE RECHERCHE	30
1.1. Technique et outils de collecte des données	30
1.2. Techniques et outils de traitement des données.....	32
2. DELIMITATION DU CADRE DE L'ETUDE ET ECHANTILLONNAGE.....	32
2.1. Délimitation du cadre de l'étude.....	32
2.2. Echantillonnage	33
3. DIFFICULTES RENCONTREES	37
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE	40
CHAPITRE 1 : présentation de la commune de Kafountine.....	41
1. LE MILIEU PHYSIQUE	42
1.1. Le climat, le relief et les sols.....	42
1.2. L'hydrologie	42
1.3. La végétation et la faune	43
2. LE MILIEU HUMAIN.....	44
2.1. La structure de la population	44

2.2. Le zonage de la commune	44
3. LES SECTEURS D'ACTIVITES.....	46
3.1. Le secteur primaire.....	46
3.2. Le secteur tertiaire	47
CHAPITRE 2: L'AGRUMICULTURE DANS LA COMMUNE	49
1. HISTORIQUE ET LES BIENFAITS DES AGRUMES	49
1.1. Historique	49
1.2. Utilité et bienfaits des agrumes.....	50
2. LES ACTEURS DE LA FILIERE	51
2.1. Les acteurs principaux	52
2.2. Les acteurs secondaires.....	53
2.3. Les structures d'accompagnement	54
3. LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION	58
3.1. La production.....	58
3.2. La commercialisation.....	61
3.3. Les difficultés rencontrées par les acteurs.....	63
TROISIEME PARTIE : CONTRIBUTION DES AGRUMES DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.	69
CHAPITRE 1: L'APPORT DE L'AGRUMICULTURE DANS LA VIE DES populations	70
1. SUR LE PLAN ECONOMIQUE	70
1.1. L'emploi	70
1.2. Les revenus annuels	72
2. SUR LE PLAN SOCIAL.....	75
2.1. La satisfaction des besoins sociaux	75
2.2. Accroissement de la population et diversité ethnique	76
CHAPITRE 2: L'APPORT DE L'AGRUMICULTURE DANS LE BUDGET DE LA COMMUNE.....	78
1. LES RECETTES FISCALES GENEREES PAR L'AGRUMICULTURE.....	78
1.1. La taxe journalière.....	78
1.2. La taxe de stationnement.....	78
1.3. La taxe sur le chargement	78
2. ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES RECETTES DES AGRUMES DANS LA COMMUNE	79
CHAPITRE 3: VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS	82
1. VERIFICATION DES HYPOTHESES	82
1.1. L'hypothèse secondaire 1.....	82
1.2. L'hypothèse secondaire 2.....	82

1.3. L'hypothèse secondaire 3.....	83
2. RECOMMANDATIONS.....	84
2.1. Aux acteurs.....	84
2.2. A la municipalité.....	85
2.3. A l'Etat.....	86
CONCLUSION.....	88
Références bibliographiques.....	91
Table des illustrations.....	95
Annexes.....	96